

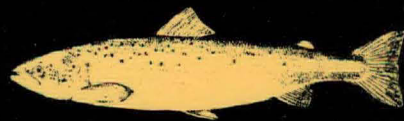
DFO - Library / MPO - Bibliothèque



12038931



# Les débuts de la pêche du saumon de l'Atlantique à Terre-Neuve et au Labrador



QL  
626  
C314  
#76  
c. 2

V.R. Taylor

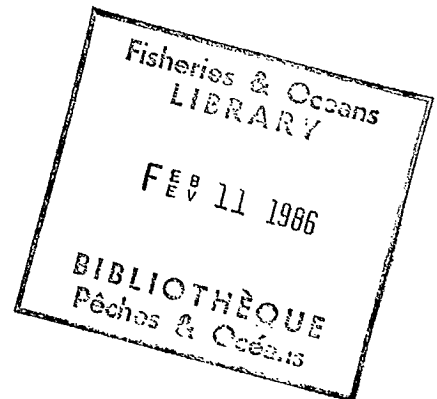
**Publication spéciale canadienne des sciences halieutiques et aquatiques 76**

(Traduction de l'anglais par D. Campillo-Cerf de la publication spéciale de V.R. Taylor intitulée  
« *The Early Atlantic Salmon Fishery in Newfoundland and Labrador* » publiée en 1985)

# **Les débuts de la pêche du saumon de l'Atlantique à Terre-Neuve et au Labrador**

**V.R. Taylor**

**Ministère des Pêches et des Océans  
Direction de la recherche sur les pêches  
Région de Terre-Neuve  
C.P. 5667  
St. John's (Terre-Neuve) A1C 5X1**



**MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS  
Ottawa 1986**



Publié par

Pêches  
et Océans

Direction de l'information  
et des publications scientifiques

Published by

Fisheries  
and Oceans

Scientific Information  
and Publications Branch

Ottawa K1A 0E6

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

En vente dans les librairies autorisées, les autres librairies,  
ou encore, par commande payable à l'avance, au  
Centre d'édition du gouvernement du Canada,  
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa (Ont.) K1A 0S9.

Les chèques ou mandats-poste, payables en monnaie canadienne,  
doivent être faits à l'ordre du Receveur général du Canada.

Un exemplaire de cette publication a été déposé,  
pour référence, dans les bibliothèques partout au Canada.

Canada : 6 \$	N° de cat. Fs 41-31/76F
Autres pays : 7,20 \$	ISBN 0-660-91682-7
	ISSN 0706-649X

*Prix sujet à changement sans avis préalable*  
Ottawa

(English edition available)

Directeur et rédacteur en chef : J. Watson, Ph.D.  
Coordonnatrice, Production des publications : Joan Kelley  
Compositeur : Nancy Poirier Typesetting Ltd., Ottawa (Ont.)  
Imprimeur : Love Printing Service Ltd., Ottawa (Ont.)  
Conception graphique : Saleh-Greenberg Associates Inc./  
André Gordon and Laundreth Inc., Ottawa (Ont.)

On devra référer comme suit à cette publication :

TAYLOR, V.R. 1986. Les débuts de la pêche du saumon de  
l'Atlantique à Terre-Neuve et au Labrador. *Publ. spéc. can.*  
*sci. halieut. aquat.* 76 : 75 p.

## Table des matières

Résumé/Abstract .....	iv
Introduction .....	1
Chapitre premier Normands et Béothuks .....	3
Chapitre 2 Les débuts de la pêche du saumon dans l'île de Terre-Neuve .....	5
La région de la côte est .....	7
<i>Rivière Terra Nova</i> .....	10
<i>Rivières de la baie Freshwater</i> .....	10
<i>Rivière Indian Bay</i> .....	11
<i>Rivière Ragged Harbour</i> .....	11
<i>Rivière Gander</i> .....	11
<i>Rivière Horwood</i> .....	14
<i>Rivière Campbellton</i> .....	14
<i>Rivière des Exploits</i> .....	14
<i>Rivières de la baie Halls</i> .....	17
<i>Rivières de la baie Blanche</i> .....	18
<i>Rivières du « Petit Nord »</i> .....	19
La région de la côte ouest .....	19
La région de la côte sud .....	24
Chapitre 3 Les débuts de la pêche du saumon au Labrador .....	29
<i>Rivière Forteau</i> .....	30
<i>Rivière Pinware</i> .....	30
<i>Ruisseau Temple</i> .....	31
<i>Rivière Saint-Charles</i> .....	31
<i>Rivière Mary's Harbour</i> .....	31
<i>Rivière Saint-Louis</i> .....	31
<i>Rivières de la baie Alexis</i> .....	32
<i>Rivière Sand Hill</i> .....	32
<i>Rivières de la baie Sandwich</i> .....	32
<i>Rivières de l'inlet Hamilton</i> .....	36
Chapitre 4 Interprétation des données sur les prises antérieures à 1910 .....	39
Source des données anciennes .....	39
Domaine géographique des débuts de la pêche .....	39
Facteurs de conversion et autres ajustements .....	39
<i>Facteur de conversion du saumon saumuré</i> .....	40
<i>Facteur de conversion du saumon en conserve</i> .....	41
<i>Facteur de conversion du saumon réfrigéré</i> .....	41
<i>Part de la consommation domestique</i> .....	42
<i>Exactitude des chiffres</i> .....	44
<i>Type et localisation des opérations de pêche</i> .....	44
Production de l'île de Terre-Neuve .....	45
<i>Le XVIII<sup>e</sup> siècle</i> .....	45
<i>1800-1849</i> .....	45
<i>1850-1909</i> .....	47
<i>Comparaison avec la production de la période postérieure à 1909</i> .....	47
Production du Labrador .....	48
<i>Données antérieures à 1860</i> .....	48
<i>1860-1909</i> .....	48
Chapitre 5 Sommaire .....	51
Remerciements .....	52
Références .....	52
Appendice .....	55

## Résumé

TAYLOR, V.R. 1986. Les débuts de la pêche du saumon de l'Atlantique à Terre-Neuve et au Labrador. *Publ. spéc. can. sci. halieut. aquat.* 76 : 75 p.

Avant l'arrivée de Jean Cabot, en 1497, puis pendant environ deux siècles, le saumon de l'Atlantique de Terre-Neuve et du Labrador a été une source de nourriture pour les indigènes, comme il l'avait peut-être été pour les marins vikings du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècles. Cette ressource a été pour la première fois utilisée par des Européens autres que des Vikings au début du XVI<sup>e</sup> siècle, par les équipages des bateaux qui venaient pêcher la morue. La pêche commerciale du saumon dans la zone d'étude a commencé dans la région de la baie Bonavista de l'île de Terre-Neuve, vers 1700.

Le présent rapport porte sur la pêche du saumon à Terre-Neuve et au Labrador depuis ses débuts jusqu'à l'enregistrement des premières données statistiques « modernes », en 1910. Il présente aussi l'historique de la pêche dans nombre de rivières et de groupes de rivières, ainsi que des notes sur l'existence ou l'absence de règlements de pêche et sur les méthodes de capture. L'auteur apporte parfois des anecdotes. Les données numériques proviennent surtout des registres établis au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles par l'Office colonial, puis des rapports d'exportation après l'instauration d'un régime représentatif à Terre-Neuve, vers le milieu des années 1830. Les données disponibles sur les deux régions sont d'une précision et d'une fiabilité inégales, surtout pour ce qui est du Labrador. L'étude relie les grandes variations des données numériques, d'une part, aux bouleversements socio-économiques de l'époque et, d'autre part, aux principales tendances dans l'abondance apparente du saumon. L'auteur conclut que les importantes variations de cette abondance sont dues davantage à des causes naturelles qu'aux activités humaines.

## Abstract

TAYLOR, V.R. 1986. Les débuts de la pêche du saumon de l'Atlantique à Terre-Neuve et au Labrador. *Publ. spéc. can. sci. halieut. aquat.* 76 : 75 p.

Prior to John Cabot's arrival in 1497 and for about two centuries afterwards, Atlantic salmon of Newfoundland and Labrador were a source of food for indigenous peoples, as they may also have been for visiting Vikings of the tenth and eleventh centuries. Earliest utilization by Europeans other than Vikings began in the early sixteenth century by crews of migratory fishing ships engaged in the fishery for cod. Salmon fishing as a commercial venture in the study area began in the Bonavista Bay region of insular Newfoundland around the year 1700.

This report examines the salmon fishery of insular Newfoundland and of Labrador from earliest times to the beginning of "modern" statistical records in 1910. It also records the fishing history of many individual rivers and groups of rivers, including reference to regulation or the lack of it and to fishing methods. Anecdotal material is occasionally included. Numerical data used in this study are mainly from Colonial Office records of the eighteenth and nineteenth centuries, and from Export Returns following the establishment of Representative Government in Newfoundland in the mid-1830's. The record for both areas, but especially for Labrador, is of varying reliability in terms of completeness and accuracy. The study relates major variations in the numerical record to social and economic upheavals of the times and to major trends in apparent abundance of salmon. It is concluded that major changes in the latter are, for the most part, due more to natural causes than to man's activities.

## Introduction

C'est au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que les colons ont commencé à pratiquer la pêche commerciale du saumon de l'Atlantique dans les rivières de Terre-Neuve. Toutefois, l'exploitation du saumon avait probablement débuté dès la redécouverte de Terre-Neuve, en 1497, par les Européens qui venaient y pêcher la morue. À notre époque, les cours d'eau de Terre-Neuve recèlent encore des populations importantes de ce poisson si recherché, alors que le développement intensif a invariablement fait baisser, et souvent même détruit, les abondantes remontes de saumons que connaissaient d'autres régions. Les stocks de saumons de Terre-Neuve n'en sont pas sortis indemnes, mais n'ont pas trop souffert de la plupart des déprédations commises par l'homme des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en Amérique du Nord.

Il reste de nombreuses lacunes dans les chiffres, aussi leur interprétation, fréquemment difficile, devient-elle parfois subjective ou même purement spéculative. À l'occasion, l'auteur a présenté certaines anecdotes intéressantes. Il a toutefois pu reconstruire tant chronologiquement que géographiquement l'histoire de cette pêche, depuis sa première mention dans la Saga des Groenlandais, au long de l'évolution des pêches commerciales menée par les Européens et les colons, jusqu'à l'année 1909, après quoi a commencé l'enregistrement des statistiques « modernes ».

La présente étude permet de tirer deux grandes conclusions. D'une part, les stocks de saumons de Terre-Neuve et du Labrador ont survécu à presque trois siècles d'exploitation et à de fortes variations dans l'abondance apparente, qui semblent dues principalement à des causes naturelles. D'autre part, de saines pratiques de gestion, et notamment une protection contre les graves dangers que représentent la pollution et la construction des barrages et des dérivations, permettront à l'espèce, dans un avenir prévisible, de survivre en nombres suffisants dans son habitat naturel. Nous espérons que la présente étude contribuera à la réalisation de cet objectif.

## CHAPITRE PREMIER

### Normands et Béothuks

*Ni la rivière ni le lac ne manquaient de saumons,  
les plus gros qu'ils aient jamais vus.*

SAGA DES GROENLANDAIS, v. 1400

Les premiers Européens à tirer profit de la présence du saumon de l'Atlantique à Terre-Neuve étaient probablement les Normands, ou Vikings, venus du Groenland, qui furent les premiers à signaler la présence du saumon dans les eaux de la région. C'est ce que soutient l'archéologue norvégien Helge Ingstad dans son livre de 1969 intitulé *Westward to Vinland*, qui raconte la découverte des vestiges de colonies normandes au ruisseau Black Duck, près du village de L'Anse-aux-Meadows, à la pointe nord de l'île de Terre-Neuve<sup>1</sup>. Ce ruisseau, qui est peut-être la rivière dont parlent les sagas, possède encore de nos jours une petite remonte de saumons. Si Ingstad a raison, il est possible que, dans les décennies qui ont suivi l'arrivée à Terre-Neuve de Leif Erikson, aux alentours de l'an 1000, les Européens aient exploité l'excellent saumon que leur offrait la région.

Avant même l'arrivée des Normands, il y avait sur l'île des populations autochtones, et les sagas signalent plusieurs rencontres avec les « Skraelings », nom qu'ils donnaient aux indigènes rencontrés sur cette terre nouvelle<sup>2</sup>. Selon Ingstad, il s'agissait probablement à la fois d'Indiens et d'Esquimaux, notamment la tribu des Béothuks, qui vivaient encore sur l'île au moment de l'arrivée de Jean Cabot, en 1497.

On sait très peu de chose sur le rôle du saumon de l'Atlantique dans la vie des Béothuks, et encore moins sur sa place dans la vie de leurs prédécesseurs, mais on peut imaginer que tous l'exploitaient de façon saisonnière. Il est tout de même surprenant de constater que les Béothuks survécurent sur l'île de Terre-Neuve pendant les trois premiers siècles d'exploration et de colonisation européennes, et qu'on ne sait pratiquement rien à leur sujet. La plus grande partie de l'information connue se trouve dans l'ouvrage de J.P. Howley, *The Beothucks or Red Indians: the aboriginal inhabitants of Newfoundland*, publié en 1915. L'auteur signale notamment que les Béothuks appelaient le saumon de l'Atlantique *Wasemook*.

Les premiers documents écrits des trois siècles et demi pendant lesquels les Européens explorèrent et colonisèrent Terre-Neuve contiennent de nombreuses références aux Indiens, mais parlent très peu du saumon. L'un des premiers auteurs à apporter quelques précisions fut Richard Edens, dont le livre *Gatherings from writers on the New World* fut publié à Londres en 1555. Parlant des indigènes (apparemment des Béothuks) rencontrés lors du voyage d'exploration de Jean Cabot, en 1497, il écrit :

« Ils mangent du poisson plus que de toute autre chose, et en particulier du saumon, bien qu'ils aient des volailles

et des fruits. Ils construisent leurs maisons en bois. . . et les couvrent de peaux de poissons et de bêtes<sup>3</sup>. »

Il faut ensuite passer à 1768. Les populations de Béothuks avaient alors été décimées par les colons européens qui les refoulaient graduellement des zones côtières où ils venaient exploiter le saumon et les autres ressources du littoral. Inquiet de la diminution de cette peuplade et des nombreux incidents qui l'opposaient aux pionniers, incidents qui étaient souvent fatals pour les indigènes, le gouverneur, sir Hugh Palliser, autorisa cette année-là une expédition vers la région de la rivière des Exploits afin d'essayer d'établir des relations amicales avec les Béothuks.

L'expédition, placée sous le commandement du lieutenant John Cartwright, parcourut la région du 24 août au 5 septembre 1768, mais échoua dans son objectif de communication avec les Béothuks. Toutefois, le rapport de Cartwright donne quelques indications sur la façon dont les indigènes utilisaient le saumon de l'Atlantique. Il décrit ainsi ce qui semble être un dispositif destiné au séchage du saumon, installé près de quelques wigwams situés au-dessous de ce qui est maintenant Grand Falls :

« Près de ces grands wigwams, nous aperçûmes un cadre léger fait de bâtons plantés dans le sol et entrecroisés, sur lesquels pendaient divers brins de racines fendues, des petites lanières et des tendons; l'ensemble avait l'apparence d'une machine destinée au séchage du saumon<sup>4</sup>. »

L'expédition est racontée de façon plus détaillée dans un livre sur la vie de Cartwright, écrit par sa nièce (F.D. Cartwright) en 1826, dans lequel elle parle ainsi des Béothuks :

« En été ils vivaient tous, semble-t-il, sur la côte. . . Outre la chasse qu'ils pratiquaient. . ., ils tuaient une quantité considérable de saumons dans les rivières et les ruisseaux; mais les Anglais ne leur laissent plus maintenant que le ruisseau Charles et un autre ruisseau<sup>5</sup>. »

Il semble donc que, dès 1768, la tribu des Béothuks avait nettement décliné, et que le prélèvement qu'elle pouvait faire sur les stocks de saumons était extrêmement réduit.

De façon incidente, il faut signaler que l'expédition de 1768 vers la rivière des Exploits permit à John Cartwright d'être le premier Européen à voir le lac Red Indian, qui constitue la seconde étendue d'eau douce en superficie de toute l'île de Terre-Neuve. Il le nomma d'ailleurs le lac du Lieutenant<sup>6</sup>. Il est plus intéressant encore de noter que son frère George, qui l'accompagna pendant une partie de son voyage, est le célèbre George Cartwright qui établit des postes de traite en 1770 sur la côte du

Labrador, et qui donna son nom à une localité. L'histoire des seize années qu'il passa sur la côte du Labrador est décrite en détail dans son journal<sup>7</sup>.

Comme nous l'avons signalé, le rapport rédigé en 1768 par John Cartwright révèle qu'à cette période il ne restait plus à la disposition des Béothuks que deux rivières à saumon, le ruisseau Charles, qui se jette à la sortie de la baie des Exploits, et un autre ruisseau qu'il ne nommait pas. Lorsque son frère George visita de nouveau la région en 1770, le ruisseau Charles avait également été occupé par les Anglais :

« L'équipage (c'est-à-dire les pêcheurs anglais qui se trouvaient sur le ruisseau Charles) se composait de trois hommes seulement, et c'était la première année qu'ils essayaient ce ruisseau. . . Lorsque les pêcheurs de saumons visitèrent leurs filets au matin (le 13 juillet 1770), ils découvrirent que les Indiens avaient volé une tessure<sup>8</sup>. »

Ainsi, dès 1770, les Béothuks avaient perdu tous les bons cours d'eau à saumon de l'île. Le vol de la tessure de filets est également intéressant, car ce type d'incident était fréquent. Il est vraisemblable que les Béothuks volaient avant tout pour augmenter leurs ressources alimentaires.

Malgré l'inquiétude manifestée à leur endroit en 1768 par le gouverneur Palliser, le nombre des Béothuks continua à baisser, et une autre expédition officielle fut envoyée en 1810 vers la rivière des Exploits. À sa tête, le lieutenant David Buchan, de la Royal Navy, effectua deux expéditions vers l'amont de la rivière, une en janvier et l'autre en mars 1811. Son rapport ajoute toutefois peu de détails sur le rôle du saumon dans la vie des Béothuks. À la différence de l'expédition de Cartwright en 1768, celle-ci rencontra quelques Béothuks, qui tuèrent d'ailleurs deux des hommes de Buchan<sup>9</sup>.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup>, les colons avaient élargi leur territoire au point de confiner les Béothuks à la région située entre la rivière des Exploits à l'est et la rivière Indian, sur la baie Halls, à l'ouest. Mais dans cette zone même, des colons anglais avaient établi des stations de pêche du saumon et de pelletterie à proximité de l'embouchure de tous les cours d'eaux intéressants. Cela interdisait aux Béothuks l'accès à leur principale source d'approvisionnement, et explique en grande partie bon nombre de leurs accrochages avec les colons, dont le plus célèbre eut lieu en 1818 près de l'embouchure de la rivière des Exploits. Cette histoire, racontée par Howley, est résumée ci-dessous<sup>10</sup>.

Dans la deuxième décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, et probablement depuis un certain temps déjà, un homme appelé John Peyton possédait un poste de pêche du saumon et de pelletterie à Sandy Point, près de l'embouchure de la rivière des Exploits. Plusieurs fois déjà, les Béothuks avaient volé du matériel lui appartenant, notamment des filets à saumon en 1814 et un bateau en 1815. C'est en septembre 1818 que le vase déborda, lorsqu'un bateau chargé de saumons fut enlevé au quai de Sandy Point. Il fut retrouvé le lendemain dans le ruisseau Charles, dépouillé de tout son matériel mais contenant encore la

plus grande partie de sa cargaison de saumons. À la suite de cet incident, M. Peyton obtint la permission de remonter la rivière des Exploits à la tête d'une escouade. Cette expédition eut lieu en janvier 1819; Peyton récupéra une bonne partie de son matériel, mais une femme béothuque, nommée Mary March, fut capturée, et son mari tué.

Bien que les rapports officiels sur cet incident n'apportent pas de détails importants sur le rôle du saumon de l'Atlantique dans la vie des Béothuks, une lettre anonyme publiée quelques années plus tard indique : « C'est à la rivière des Exploits que les peaux-rouges venaient chaque été pour pêcher, car l'endroit abondait en saumon<sup>11</sup>. » D'autre part, décrivant quelques wigwams qu'il avait observés au lac Red Indian, l'auteur déclare :

« En entrant dans l'une des maisons, je fus étonné par la propreté qui y régnait. . . Des poutres étaient posées à la naissance du toit; par-dessus se trouvaient des poutrelles qui portaient une quantité considérable de venaison et de saumons séchés, ainsi qu'un peu de morue<sup>12</sup>. »

Cette remarque, de même que l'observation faite en 1768 par le lieutenant Cartwright au sujet d'une machine destinée au séchage du saumon, indique que les Béothuks conservaient le saumon et ne le réservaient pas à la consommation immédiate. C'est aussi ce que montre l'un des dessins de Shanawdithit, dernière survivante connue des Béothuks, représentant plusieurs types d'aliments séchés parmi lesquels elle identifie du saumon<sup>13</sup>.

Ces extraits ne donnent pas beaucoup de détails sur l'utilisation du saumon par les Béothuks, mais confirment toutefois que ce poisson jouait un rôle important dans leur nourriture. Nous n'avons pas encore de certitudes quant à la façon dont ils pouvaient le pêcher, mais il est difficile d'imaginer qu'un peuple assez ingénieux pour construire des milles de barrières afin de capturer le caribou n'aurait pas aussi conçu une méthode simple pour prendre le saumon pendant les montaisons<sup>14</sup>.

Quel que fût l'effet de la pêche indigène sur les ressources en saumons, il était sans nul doute mineur comparé à celui de la pêche européenne, qui commença pour de bon aux alentours de 1700.

## Notes

<sup>1</sup> Ingstad 1969 : 139.

<sup>2</sup> *Ibid.* : 29, 30, 78-82.

<sup>3</sup> Cité dans Howley 1915 : 2.

<sup>4</sup> *Ibid.* : 41.

<sup>5</sup> *Ibid.* : 33.

<sup>6</sup> *Ibid.* : 38.

<sup>7</sup> Voir Townsend, 1911.

<sup>8</sup> Howley, *op. cit.* : 49.

<sup>9</sup> Le rapport de Buchan est cité mot pour mot dans Howley : 70-91.

<sup>10</sup> *Ibid.* : 91-129.

<sup>11</sup> *Ibid.* : 96.

<sup>12</sup> *Ibid.* : 100.

<sup>13</sup> *Ibid.* : page 246 et sq.

<sup>14</sup> *Ibid.* : 31-31.

## CHAPITRE 2

### Les débuts de la pêche du saumon dans l'île de Terre-Neuve

*En ce qui concerne les denrées de ce pays. . . elles semblent fort diverses : il apparaît que la Nature a compensé ce seul défaut. . . que constitue le froid très vif par de nombreux avantages, notamment par les quantités incroyables et la grande variété, tant dans la mer que dans l'eau douce, des truites, des saumons et d'autres poissons qui nous sont inconnus.*

NARRATION DE HAYES, 1583<sup>1</sup>

Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, les pêcheurs de morue de plusieurs nations fréquentaient les côtes de Terre-Neuve, mais dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, il ne restait plus en présence que l'Angleterre et la France.

Les bateaux et les équipages qui pratiquaient cette pêche saisonnière retournaient à leurs ports d'attache en Europe à l'automne ou au début de l'hiver, à l'exception, probablement, de quelques hommes. Les équipes demeurées sur place avaient pour tâche de préparer le retour du bateau au printemps suivant, et leurs habitations allaient devenir la base des établissements permanents. St. John's était au centre des débuts de la pêche, et on peut penser que les petits cours d'eau qui se jettent dans son havre et dans la baie de la Conception, toute proche, furent les premiers à offrir leur moisson de saumons à cette vague d'Européens affamés. Par la même occasion, ce furent probablement les premiers cours d'eau qui en souffrirent.

Les équipages des premiers morutiers capturaient aussi du saumon pendant la saison. Edward Hayes, capitaine du *Golden Hind*, seul navire membre de l'expédition de sir Humphrey Gilbert en 1583 à achever le voyage et à retourner au port, déclare que, lorsqu'il était à St. John's, Gilbert demanda à d'autres navires de lui fournir des provisions, et note : « On nous a offert des spécialités diverses. Nous n'avons pas manqué de saumons, de truites, de homards et d'autres poissons frais, qui nous étaient apportés chaque jour<sup>2</sup>. »

À cette période-là, il n'y avait pas d'établissements permanents à Terre-Neuve, mais quelques équipages restaient probablement pendant l'hiver dans les ports les plus fréquentés. C'est en 1610 que commença la première tentative officielle d'installation, avec l'établissement de la colonie de John Guy à Cupids, sur la baie de la Conception. Cet établissement fut bientôt suivi par d'autres, notamment à Trepassey en 1616 et Ferryland en 1621. Après quelques décennies, tous avaient fait leur temps, mais, parmi les quelques centaines de colons qui les composaient, un bon nombre resta certainement pour constituer le noyau de certains des premiers établissements permanents.

Ces pionniers exploitaient les populations de saumons et de truites dans les ruisseaux de la région, et John Mason, gouverneur de la colonie de Cupids vers 1618-1619, signale dans son *Discourse* qu'il y avait « dans certaines régions, une bonne quantité de saumons. . .<sup>3</sup> ». Sir William Vaughan, de la colonie de Trepassey, signale en 1626 que le saumon comptait parmi les produits de

la colonie<sup>4</sup>. D'autre part, sir Richard Whitbourne, qui se trouvait à Terre-Neuve pendant la visite de Gilbert puis y revint en 1618 en tant que gouverneur de la colonie de Vaughan, déclare :

« Les rivières et les havres regorgent en général de poissons recherchés comme le saumon, la truite de mer, les anguilles. . . les truites y sont les plus belles, les plus grasses et les plus délicieuses que j'aie jamais vues<sup>5</sup>. »

Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les bateaux anglais qui pêchaient la morue se tenaient principalement entre le cap Bonavista et le cap Pine. Le chirurgien de l'un de ces bateaux, qui se trouvait dans le havre de Renewes, au sud de St. John's, écrit en 1663 dans son journal :

« Le havre où nous nous trouvions était très renommé pour la pêche. . . À l'embouchure de cette rivière, on trouve beaucoup de saumons; nous en avons capturé en abondance, et notre capitaine en a mis de côté plusieurs muids et en a fait sécher une bonne quantité à la fumée<sup>6</sup>. »

(Il s'agit en fait ici de la mesure anglaise équivalente, appelée « hogshead » qui correspond à un poids d'environ 300 lb de saumon habillé. La quantité de saumon capturée est donc considérable<sup>7</sup>.)

Dès 1675, la colonisation anglaise s'était développée au point que les armateurs de la pêche à Terre-Neuve, les « Aventuriers de l'Ouest », s'inquiétèrent pour leurs intérêts. En conséquence, le commandant des forces navales donna instruction de chasser tous les colons anglais, qui étaient au nombre de 2000 environ. Toutefois, le gouverneur, sir John Berry, les autorisa à rester. En 1677 fut adoptée une loi exigeant que les capitaines des escorteurs chargés de convoier les bateaux britanniques vers Terre-Neuve donnent de l'information sur certains sujets concernant la population et l'activité de la colonie. La rédaction de ces rapports, habituellement appelés « Returns of the Fishery » ou encore « Schedules » ou « Schemes », fut poursuivie par leurs successeurs, sans qu'il y ait trop de hiatus avec les données actuelles<sup>8</sup>. L'information est toutefois fragmentaire, surtout en ce qui concerne les premières années, et les chiffres concernant le saumon n'apparaissent qu'en 1723.

Jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est principalement entre la baie Bonavista et la baie des Trépassés que se trouvaient les établissements anglais à Terre-Neuve, et il est probable que les petites rivières à saumon de la région étaient bien connues et exploitées. À cette époque,

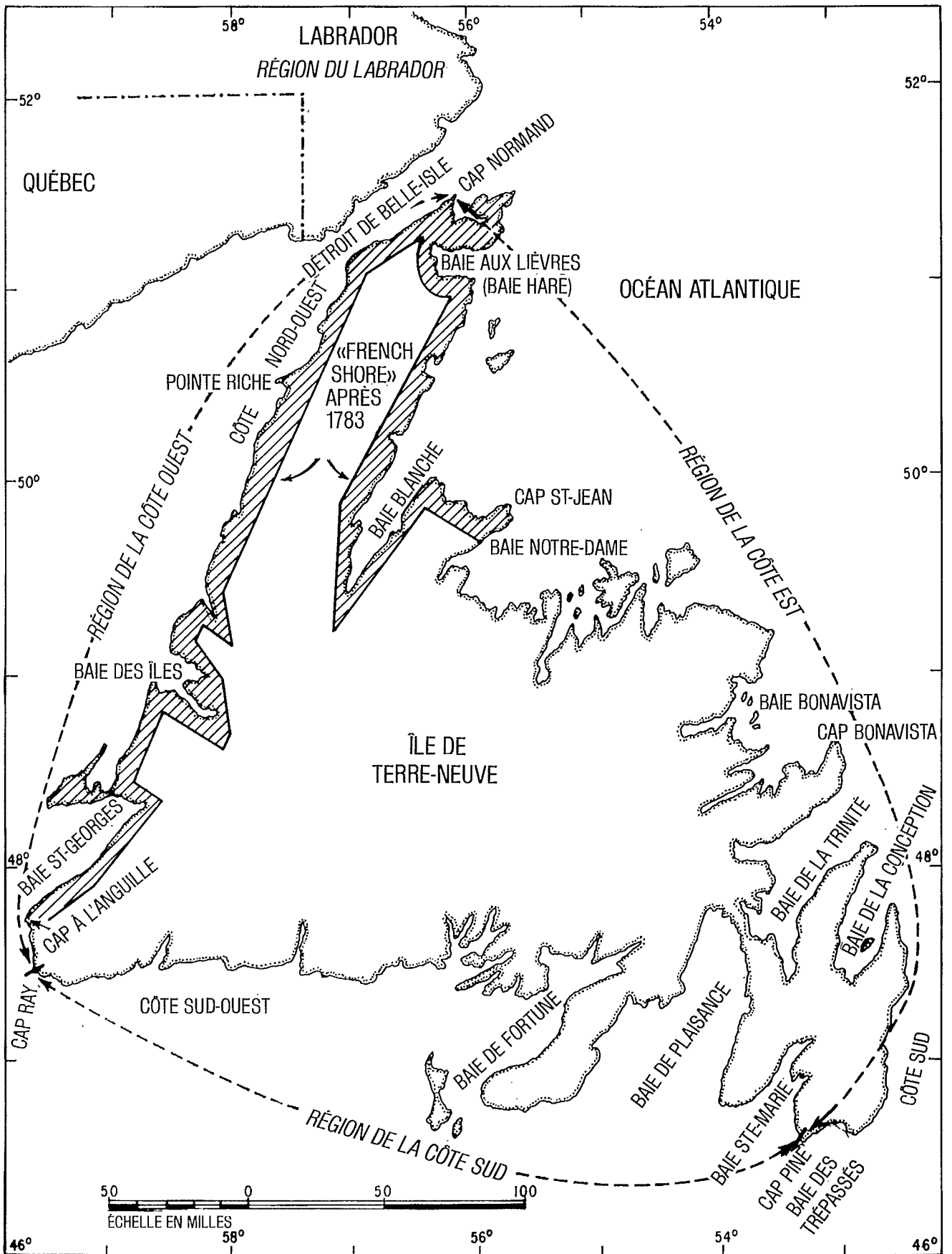


FIG. 2.1 Les diverses « régions » étudiées, et le « French Shore » entre 1783 et 1904.

la pêche du saumon n'était qu'accessoire par rapport à celle de la morue. Toutefois, vers la fin du siècle, les colons commencèrent à se déplacer vers les baies Bonavista et Notre-Dame afin d'y exploiter les populations de saumons. Les petites rivières à saumon des baies de la Conception et de la Trinité étaient déjà pêchées depuis plus de cent ans, et leurs populations originelles étaient probablement fort réduites. Il se peut que quelques grands cours d'eau situés au sud de St. John's et dans la baie des Trépassés aient connu un sort un peu meilleur. Après la signature du traité d'Utrecht, en 1713, les colons anglais commencèrent lentement à s'éparpiller vers l'ouest le long de la côte sud. C'est seulement vers le milieu du siècle qu'ils atteignirent le cap Ray et se mirent à pêcher dans les excellentes rivières à saumon des régions de Codroy et de la baie Saint-Georges.

En ce temps-là, c'est à l'embouchure des rivières ou à leur proximité que se pratiquait généralement la pêche au saumon, activité qui occupait à peu près quatre mois par an et laissait le reste de l'année pour des travaux comme la chasse des animaux à fourrure. En fait, ce qui attirait les pionniers vers les régions du Nord, malgré les difficultés, notamment l'hostilité des Béothuks, c'étaient leurs fabuleuses remontes de saumons. Jusqu'à cette période, l'éloignement des lieux de pêche de la morue et le danger que présentaient les atterrages pour les voiliers avaient tenu à l'écart les pêcheurs saisonniers. La colonisation anglaise au nord de Bonavista avait également été retardée par le fait que cette région était considérée comme le domaine des morutiers français, qui pourtant, à cette période, fréquentaient assez peu la côte à l'est du cap Saint-Jean.

À ses débuts, la pêche au saumon se pratiquait principalement avec des barrages de fascines et à la senne dans les cours d'eau et les estuaires. Head décrit ainsi cette pêche :

« Au début de l'année, les hommes allaient aux rivières à saumon, et commençaient à construire des barrages pour arrêter les saumons qui venaient frayer. C'est en juillet que la remonte était au maximum, et les saumons se rassemblaient en-dessous des barrages, et les hommes les capturaient à la senne. Nul ne semblait se préoccuper de la nécessité de laisser les poissons retourner sur leurs frayères afin de perpétuer la population; chacun s'inquiétait avant tout des autres pêcheurs de saumons<sup>9</sup>. »

On ne sait pas exactement quand commença la pêche au filet maillant dans les estuaires et le long des côtes, mais la pêche en parcs fut utilisée très tôt. Ces parcs, probablement employés au départ dans les régions où il n'était pas possible de construire des barrages, étaient constitués de filets maillants tendus sur des pieux enfoncés dans le lit du cours d'eau, en général près de l'embouchure, dans la zone de balancement des marées. On signale pour la première fois l'emploi des filets maillants flottants dans la baie des Exploits après 1760 puis dans les grands cours d'eau du Labrador et leurs estuaires dans les années 1770. Toutes ces méthodes, apportées par les pêcheurs de morues et les colons, étaient utilisées depuis des siècles en Europe.

Afin de décrire de façon plus détaillée les débuts de la pêche au saumon dans l'île de Terre-Neuve et au Labrador, nous avons arbitrairement divisé la zone en trois régions (fig. 2.1) :

1) *La région de la côte est*, qui s'étend depuis le cap Normand jusqu'au cap Pine, limite occidentale de la baie des Trépassés; elle couvre la zone des premiers établissements, entre le cap Bonavista et le cap Pine.

2) *La région de la côte sud*, qui s'étend le long de la côte sud du cap Pine au cap Ray.

3) *La région de la côte ouest*, qui couvre la zone allant du cap Ray au cap Normand, et qui faisait à un moment donné partie du « French Shore ».

Le développement de la pêche commerciale du saumon au Labrador, qui se distingue par certains aspects de celui de l'île de Terre-Neuve, donne lieu à un chapitre à part.

### La région de la côte est

À l'exception peut-être de la région de Plaisance (Placentia) pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la pêche du saumon à Terre-Neuve avant l'an 1700 coïncide à peu près avec celle de la région de la côte est. Sur les autres côtes, c'est seulement après 1713 que semble avoir commencé l'exploitation du saumon, qui était menée soit par les colons soit par les morutiers. La région située au nord du cap Bonavista devint aux termes du traité d'Utrecht une partie du « French Shore » (fig. 2.1) mais, en 1783 (traité de Versailles), la zone située entre le cap Saint-Jean et le cap Bonavista fut fermée à l'influence française.

La colonisation anglaise à Terre-Neuve commença aux endroits où les premiers morutiers touchaient terre, et la situation continua ainsi pendant de nombreuses décennies. Cette zone allait au départ du cap Bonavista au cap Pine<sup>10</sup>. Elle contenait des dizaines de petits cours d'eau, dont le bassin versant pouvait mesurer jusqu'à 100 milles carrés, et dont certains sont encore exploités pour la pêche commerciale et sportive du saumon. Bien que ce poisson ait certainement été pêché avant la création des établissements stables, à l'exception peut-être de régions bien fréquentées comme le havre Saint-Jean, il aurait probablement fallu que les établissements soient permanents pour que les remontes de saumons et de truites en soient très affectées. Pourtant, les petits cours d'eau étaient certainement vulnérables aux barrages et aux sennes de l'époque, et il est vraisemblable que les remontes de saumons ont rapidement disparu de certains d'entre eux.

Vers l'an 1700, les pionniers avaient commencé à s'installer ailleurs :

« Les établissements anglais s'étendaient graduellement plus loin vers le nord; certains des premiers colons étaient même allés s'installer jusqu'à Twillingate, sur la rivière des Exploits et dans l'île Fogo<sup>11</sup>. »

Pendant cette expansion vers le nord, les pionniers commencèrent à exploiter les ressources en saumons et en peaux des grands cours d'eau situés à l'ouest et au nord de la baie Bonavista, puis de là se portèrent naturellement vers les rivières de la zone appelée « Straight Shore » et de la baie Notre-Dame<sup>12</sup>.

La pêche commerciale du saumon à Terre-Neuve compte parmi ses pionniers un homme, du nom de George Skeffington, qui possédait en 1705 une pêcherie de saumons au nord de Bonavista. Il recevait d'un marchand en vue de St. John's, nommé James Campbell, une aide financière s'élevant à 160 livres, ce qui représentait « une pêcherie de saumons avec tous les approvisionnements nécessaires, comme le sel, les sennes, les bateaux, et cetera.<sup>13</sup> » Quand les Français attaquèrent Bonavista, en 1705, Skeffington était à la tête des troupes qui la défendaient. Selon l'historien Rogers, il se rendit et versa une caution de 450 livres pour sa libération<sup>14</sup>. Il continua toutefois à exploiter le saumon, et vivait probablement en 1720 à l'embouchure de la rivière Indian Bay, sur la baie Bonavista, tout en continuant de s'approvisionner à Bonavista<sup>15</sup>.

La pêche fut sans nul doute très productive sur ces cours d'eau pendant les premières années mais, avec le nombre toujours croissant des colons, la concurrence se durcit, au point qu'en 1719 un groupe de pêcheurs adressa au Commodore une pétition demandant :

« Que si un homme barre une rivière de façon à empêcher le saumon de remonter, nul n'ait de le gêner en posant des filets ou en capturant du saumon d'une autre manière dans toute partie de cette rivière, car le poisson peut être considéré comme lui appartenant légalement, tout autant que la morue accrochée à un hameçon dans l'eau<sup>16</sup>. »

C'est probablement ce genre de concurrence qui est à l'origine des demandes de droits exclusifs comme ceux qui furent octroyés en 1723 à Skeffington, ainsi que le montre le rapport de Reeves :

« Une autre question, touchant les droits de propriété à Terre-Neuve, a été soulevée au sujet de la pêche du saumon, que pratiquait M. Skeffington entre le cap Bonavista et le cap John, dans une région que ne fréquentaient jamais les morutiers; M. Skeffington avait défriché le long des cours d'eau sur quarante milles, et construit des maisons et des échafauds. Le dénommé a demandé un droit exclusif sur cette pêcherie pendant un certain nombre d'années. . . Le conseil recommande donc à Sa Majesté de lui octroyer pour un terme de 21 ans le droit exclusif de pêche du saumon dans la baie Fresh-Water, le havre Ragged, la baie Gander et le ruisseau Dog. . . avec franchise de la coupe du bois dans les régions environnantes, à condition de ne pas approcher à moins de six milles de la côte<sup>17</sup>. »

La concession fut apparemment accordée la même année. Les lieux mentionnés sont encore faciles à identifier : la baie Freshwater est le bras de la baie Bonavista qui reçoit la rivière Gambo, le ruisseau Middle et le ruisseau

Traverse; le havre Ragged est une petite baie où se jette la rivière Ragged Harbour; dans la baie Gander se déverse la rivière Gander, l'un des meilleurs cours d'eau à saumon de l'île; enfin, le ruisseau Dog, qui était aussi appelé rivière Dog Bay, est maintenant connu sous le nom de rivière Horwoods, et se jette dans la baie Dog juste à l'ouest de la baie Gander. Ces cours d'eau possèdent encore de belles remontes de saumon, bien que la pêche s'y pratique depuis plus de 250 ans.

En 1729, lorsque George Skeffington vendit sa concession, la pêche s'étendait jusqu'à la baie des Exploits et la baie Halls<sup>18</sup>. À cette période-là, il se peut que les premières pêcheries de saumon situées à l'est et dans la baie Bonavista aient commencé à s'épuiser.

Outre les dangers habituels de la pêche, les hommes devaient aussi affronter l'hostilité des Indiens, et Rogers signale que l'un des employés de Skeffington fut victime des Béothuks en 1724<sup>19</sup>. Selon Head, trois hommes furent tués cette même année<sup>20</sup>. Howley rapporte qu'en 1760, six Européens furent massacrés à l'embouchure de la rivière des Exploits<sup>21</sup>. Pour donner une idée du climat de l'époque, et des droits de propriété tels qu'ils étaient appliqués, nous relevons dans la relation de Rogers qu'en 1725 un certain capitaine Bowler fit fouetter des Anglais qui gênaient la pêche du saumon<sup>22</sup>.

Tandis que tout cela se passait dans les baies Bonavista et Notre-Dame, la pêche commerciale du saumon commençait aussi dans la baie des Trépassés où, en 1723 :

« John Masters, marchand bien connu de St. John's. . . et un dénommé Philip Watson établirent. . . une pêcherie de saumon. . . sur la rivière Biscay Bay, juste à l'est de Trepassay. C'est en 1723 que cette activité fut signalée pour la première fois et, dès l'année suivante, les propriétaires versaient des gages de 300 livres aux seize hommes qui s'en occupaient<sup>23</sup>. »

Avant 1713, la baie des Trépassés constituait une zone tampon entre les bateaux de pêche anglais de la côte est et les intérêts français du sud mais, après le départ des Français en 1713, bateaux et colons anglais commencèrent à y pénétrer. Il est même possible que des pionniers anglais se soient installés dans la région dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

En 1736-1739, la production du saumon à Terre-Neuve atteignait environ 1000 tierces par an. (La tierce, ancienne mesure anglaise correspondant à la tonne des morutiers, est un grand tonneau de bois contenant 42 « gallons à vin » — voir chapitre 4 — et, dans les rapports concernant Terre-Neuve, on convertit habituellement ce volume en 360 lb de poids rond.) Il s'agissait là de la production de la côte est mais, vers 1760 et 1770, elle avait presque doublé. La plus grande partie des captures provenait, tout comme auparavant, du district de Bonavista et du district combiné de Fogo et Twillingate, chacun produisant en moyenne environ 500 tierces par an<sup>25</sup>. À cette période, la côte sud jouait déjà un certain rôle, et les premiers colons avaient aussi commencé à pêcher sur la côte ouest, au sud de la presqu'île de Port-au-Port.



Nous examinons ci-dessous la pêche du saumon dans les cours d'eau ou groupes de cours d'eau importants de la côte est (fig. 2.2). Ce survol commence avec la Terra Nova, première grande rivière que l'on trouve au nord de Bonavista.

### Rivière Terra Nova

Septième rivière de l'île de Terre-Neuve par la taille, la Terra Nova n'a pourtant jamais connu de très fortes remontes de saumon à cause des barrières naturelles qui existent sur son cours principal et sur son plus gros affluent. George Skeffington, qui en 1723 demanda des droits exclusifs de pêche sur plusieurs autres cours d'eau de la région, ne semblait pas manifester d'intérêt pour cette rivière.

Nous avons trouvé une première référence au saumon de la rivière Terra Nova dans la relation de voyage de J.B. Jukes, le premier géologue de Terre-Neuve, qui visita la région en 1840. À cette période, la baie Alexander, dans laquelle se jette la rivière Terra Nova, était connue sous le nom de baie Bloody, et la rivière elle-même était appelée ruisseau principal de la baie Bloody (Bloody Bay Main Brook). Le nom de cette baie (la « baie sanglante ») est probablement dû, selon le révérend Wilson, à la présence des Béothuks et aux nombreux accrochages qui mettaient les Européens aux prises avec les peaux-rouges<sup>26</sup>. Jukes décrit ainsi la pêcherie de saumon située à l'embouchure de la rivière :

« En arrivant au ruisseau principal de la baie Bloody, nous trouvâmes un homme fort respectable appelé Stroud . . . Il s'occupait de la pêcherie de saumon, qui appartenait à MM. Brooking et Garland, lesquels lui versaient des gages réguliers ainsi qu'un dollar pour chaque tierce de saumon capturé. Cet été-là, il en avait capturé 46 tierces, sans compter les saumons consommés par sa famille, ce qui constituait des captures imposantes pour l'embouchure d'une seule rivière. . .<sup>27</sup> ».

Stroud, qui semble avoir été le premier colon de la région, s'y établit probablement entre 1829 et 1834. En 1857, il y captura 9 tierces de saumons<sup>28</sup>.

M. T.E. Collett, magistrat à Bonavista, ne mentionne pas nommément la rivière Terra Nova, mais pensait probablement aux cours d'eau de cette région lorsqu'il écrivit en 1856 que le déclin des pêcheries de saumon était dû à l'habitude qu'avaient les pêcheurs :

« . . . de planter leurs filets en travers de l'entrée des ruisseaux . . . et d'en barrer ainsi complètement l'accès, non seulement avec des filets, mais avec des parcs, des barrières, des tramails, des pièges ainsi que des fascines, et de ne pas les enlever avant le départ des saumons. . .<sup>29</sup> ».

Il recommanda que la pêche soit fermée du samedi après-midi au lundi matin.

C'est en 1872 que paraissait le premier rapport d'un garde-pêche sur la baie Bloody : John Tiller avisait le

secrétaire de la colonie qu'il n'avait relevé aucune infraction à la réglementation sur les filets dans cette région<sup>30</sup>. En 1873, il signale que le pêcheur John A. Stroud, utilisant 15 filets, a capturé 9 tierces de saumon qu'il a vendues au prix de quatre livres et cinq shillings la tierce, et environ 20 saumons qui redescendaient la rivière<sup>31</sup>.

Au cours des audiences d'un comité spécial sur la pêche du saumon, organisées en 1875, on apprit que, 50 ou 60 ans auparavant, la baie Bloody produisait 100 tierces de saumon par saison, alors qu'elle n'en donnait plus désormais que 4 ou 5<sup>32</sup>. Selon le rapport de cette année-là, cinq filets avaient produit huit barils de 200 lb chacun<sup>33</sup>. Le rapport d'une autre enquête effectuée en 1883 montre que les principales rivières de la baie Bonavista, dans laquelle se jetait la rivière de la baie Bloody, étaient invariablement barrées par des filets<sup>34</sup>.

En 1892, le poste de garde-pêche, apparemment vacant depuis environ 1876, fut de nouveau doté, et un garde fut chargé de la rivière Terra Nova et de la région s'étendant vers le nord jusqu'à la rivière Gambo<sup>35</sup>. Cette même année, le chemin de fer atteignait la proximité de la baie Alexander, nouveau nom de la baie Bloody, et une route achevait la jonction. Ce lien avec le reste de l'île encouragea le développement de la région et, en 1893, une grande scierie y entra en service<sup>36</sup>.

C'est en 1904 que l'on essaya pour la première fois de faciliter le passage des saumons dans la rivière Terra Nova :

« Le conseil a décidé de prendre des mesures pour éliminer les obstructions présentes dans certains des cours d'eau les mieux connus, avec le résultat suivant : la première échelle a été construite sur les chutes supérieures de la rivière Terra Nova<sup>37</sup>. »

Des travaux furent également effectués sur les chutes d'aval, et dans la demi-heure qui suivit la fin des travaux, des poissons avaient déjà franchi le passage aménagé.

Les travaux de 1904 aidèrent probablement les saumons à franchir les premières chutes, mais il semble que c'est seulement après 1953 et la construction d'une échelle à poissons en béton qu'un nombre suffisant de reproducteurs put passer les chutes supérieures. En fait, il fallut améliorer le dispositif en 1961 pour que la remonte devienne suffisante.

### Rivières de la baie Freshwater

La pêche commerciale du saumon dans la baie Freshwater comptait parmi les droits concédés en 1723 à George Skeffington, qui couvraient la rivière Gambo, le ruisseau Middle et le ruisseau Traverse. Les stocks de saumon de ces trois cours d'eau étaient exploités depuis environ 1700, période où les pionniers commencèrent à s'éloigner de Bonavista. Bien que le bassin de la rivière Gambo soit un peu plus étendu que celui des deux autres, ces trois cours d'eau, d'après les captures de la pêche à la ligne de ces dernières années, semblent présenter une productivité comparable.

On sait peu de choses sur les débuts de la pêche dans la baie Freshwater. Toutefois, en 1786, selon Innis, « la compagnie Lester, avec quatre bateaux et 14 hommes, a capturé 335 tierces de saumon dans le havre Ragged, la baie Dog, la baie Freshwater et la baie Indian<sup>38</sup> ». Le premier géologue de Terre-Neuve signale en août 1840 :

« Après Lockers, nous arrivâmes à la baie Freshwater . . . et jetâmes l'ancre à l'entrée d'un grand ruisseau [rivière Gambo] qui se jette au fond de la baie. À l'embouchure de ce ruisseau se tenait une grande pêcherie de saumon, et plusieurs maisons étaient habitées par les hommes chargés de s'occuper des filets et par les tonneliers qui faisaient les barils destinés à contenir le poisson. . . il y a vingt ou trente ans se trouvait là une grande maison de brique dont les habitants étaient propriétaires de la pêcherie. . . mais ils avaient déchu et quitté l'endroit<sup>39</sup>. »

L'anecdote ci-dessus révèle plusieurs éléments intéressants, et notamment le fait que la pêcherie avait pendant un temps été suffisamment rentable pour justifier la construction d'une maison de brique, ce qui constituait un luxe remarquable en un tel lieu à cette époque. Remarquons aussi que la pêche avait connu des jours difficiles mais que, vers 1840, la pêcherie de saumon était de nouveau prospère. Il est impossible de savoir si le déclin avait été dû à une surexploitation, à des fluctuations naturelles ou à une combinaison des deux. Il est certain que les barrages de fascines et les filets fixes de l'époque pouvaient certainement réduire les populations de saumon dans les régions où se pratiquait ce genre de pêche, comme c'était le cas dans la rivière Gambo et dans les environs.

Le premier garde-pêche chargé du saumon dans la baie Freshwater s'appelait John Pritchett, et une famille du même nom « occupait » la rivière<sup>40</sup>. À l'aide de 35 filets de 4½ à 5 pouces de maillage, les Pritchett capturèrent 21 tierces de saumon en 1872. Avant la construction de la scierie, ils en faisaient « une demi-campagne » mais, depuis lors, ils n'en prenaient plus que la moitié<sup>41</sup>.

En 1874, 25 filets produisirent 50 barils de saumon à Gambo, et on signale qu'une glissoire à bois nuisait à la pêcherie de saumon<sup>42</sup>. La même année, 20 filets posés dans la baie Freshwater rapportèrent 33 tierces de saumon, chaque poisson pesant en moyenne environ 2,5 lb<sup>43</sup>. En 1875, le garde-pêche signale que 25 filets donnèrent 45 barils dans la région. En 1876, deux scieries étaient en service sur la rivière Gambo, ce qui ne faisait que présager le sort des rivières<sup>44</sup>. La même année, 25 filets permirent de capturer 25 tierces et 37,5 barils de saumon<sup>45</sup>.

Le capitaine W.R. Kennedy, de la patrouille navale de protection des pêches, écrivait en 1880 :

« La belle rivière Gambo se jette dans la partie sud-ouest de la baie, et une autre petite rivière se trouve du côté ouest (le ruisseau Middle). Sur ces deux cours d'eau, la pêche du saumon est anéantie, à cause de deux scieries appartenant à des marchands de St. John's. . . La scierie d'amont, qui se trouve à 2,5 milles de l'embouchure, barre la rivière, et les saumons ne peuvent la franchir pour aller frayer<sup>46</sup>. »

Kennedy fit tenir aux scieries la proclamation du gouverneur concernant le barrage des rivières à saumon. Toutefois, les deux usines fonctionnaient encore vers 1895, lorsque l'historien Prowse mentionna « les belles scieries de MM. John Murphy et Osmond » à Gambo<sup>47</sup>.

Peu après 1876, la présence de garde-pêche dans la région de Gambo fut suspendue, puis elle reprit en 1892 lorsqu'un garde-pêche fut chargé de l'ensemble de la région Terra Nova-Gambo.

### Rivière Indian Bay

Selon les écrits anciens, il s'agirait de la rivière sur laquelle résidait George Skeffington, qui entreprit l'exploitation du saumon à grande échelle en 1720<sup>48</sup>. Étant donné la productivité relativement élevée de ce cours d'eau, il est surprenant que l'on ait si peu de renseignements à son sujet. Ce n'est qu'en 1872 qu'il en est fait de nouveau mention, et un certain John Osmond, garde-pêche de la région de Gambo, était chargé de la surveillance de cette rivière<sup>49</sup>. Cette année-là, tout comme les huit ou dix années précédentes, la pêcherie était occupée par Adam et William Parsons qui, avec 20 filets barrant les deux tiers du ruisseau, capturaient 5 tierces de saumon. En 1874, 12 filets produisaient 12,5 barils de saumon et, en 1875, 10 filets en donnaient 26 barils<sup>50</sup>.

### Rivière Ragged Harbour

Cette petite rivière à saumon se jette dans la petite baie du même nom, située à la pointe est de la baie Hamilton. C'était aussi une des rivières dans lesquelles Skeffington avait obtenu en 1723 le droit exclusif de pêche<sup>51</sup>. Combinées aux pêcheries des baies Dog, Freshwater et Indian, ses captures totalisaient 335 tierces de saumon en 1786<sup>52</sup>.

### Rivière Gander

Sur la Gander, troisième rivière de l'île de Terre-Neuve, George Skeffington avait également obtenu les droits exclusifs de pêche en 1723. Dans les débuts de la présence européenne, ce cours d'eau, qui était presque entièrement accessible, présentait probablement une excellente remonte.

La pêche systématique du saumon de la rivière Gander commença au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En fait, lorsque les autorités discutèrent en 1723 de la demande de Skeffington, ce dernier « avait passé douze ans, entre 1708 et 1720. . . à améliorer les pêcheries de saumon au nord du cap Bonavista. . .<sup>53</sup> ». En 1719, il était associé avec un certain William Keen, sur la baie Gander<sup>54</sup>, et en 1725, avec l'un de ses concurrents, Samuel Shambler, sur la rivière Gander<sup>55</sup>. En 1729, Skeffington vendit ses droits sur la pêcherie de la rivière Gander<sup>56</sup>.

Par la suite, c'est en 1786 que l'on reparle du saumon dans cette région : « Jeffrey et Street, sur la baie Gander, avec un bateau et six hommes, ont capturé

400 tierces. . .<sup>57</sup> », ce qui était l'équivalent d'environ 120 000 lb de poisson rond et, si l'on fixe à 8 lb environ le poids moyen des poissons, représentait environ 15 000 saumons. Tous ces poissons ne provenaient certainement pas de la rivière Gander, mais les ressources de ce cours d'eau étaient certainement remarquables. Alors qu'en 1786, on utilisait des barrages de fascines et des filets de 4 pouces dans presque toutes les pêcheries de saumon, seuls les filets étaient employés sur la baie Gander. À cette époque, l'ensemble des pêcheries du havre Ragged, de la baie Dog et de la baie Freshwater produisait environ 100 000 lb par an, c'est-à-dire moins que la seule région de la baie Gander<sup>58</sup>.

La baie Gander semble avoir connu l'une des plus importantes pêcheries de saumon de la colonie au début des années 1840, et le saumon y était « capturé de juin à août, dans des parcs en filets placés à l'embouchure des rivières dans les baies et les havres. . .<sup>59</sup> ». En octobre 1842, il n'y avait qu'une ou deux maisons au fond de la baie Gander, et c'étaient des pêcheurs des îles Fogo, Change et New World qui venaient exploiter le saumon<sup>60</sup>.

En 1855, un comité spécial sur la pêche du saumon reçut un rapport préparé par James Marmaduke Winter, selon lequel, alors que les rivières étaient souvent barrées par des filets maillants allant d'une rive à l'autre, dans la région de la baie Gander :

« . . . les gens sont obligés de planter des pieux ou des poteaux dans le fond de la rivière afin d'empêcher le courant d'emporter leurs filets; ces pieux s'étendent sur une distance considérable dans le chenal et dans la rivière; ils n'utilisent pas dans cette baie des barrages de fascines, et on ne peut donc imputer à leur emploi l'échec presque total de la pêche du saumon dans ce lieu. Je signalerai ici qu'il y a 25 ou 30 ans, un bateau jaugeant 200 ou 300 tonneaux remontait la rivière et emportait chaque année une cargaison de quelque 1 000 tierces de saumon destinées à la vente; maintenant, chose lamentables, on n'y prend même pas 30 tierces<sup>61</sup>. »

Appelé à témoigner en personne devant ce même comité, M. Winter recommanda de fermer le 1<sup>er</sup> août de chaque année la saison de pêche du saumon, d'interdire l'emploi de filets ayant un maillage de moins de 5 pouces, d'imposer que les bouées portent le nom de leur propriétaire, de faire enlever les pieux au plus tard le 6 août, d'interdire de poser des filets d'une manière qui empêche la remonte des saumons, et de fixer une distance à respecter entre les filets<sup>62</sup>.

Témoignant vers 1860 devant un autre comité spécial, un certain M. Warren reprit les chiffres de M. Winter et déclara qu'on ne capturait plus que 30 tierces de saumon par an dans la rivière Gander. Il signala aussi que le saumon de l'Atlantique revient dans sa rivière d'origine pour frayer, phénomène qui était encore très peu connu à cette époque<sup>63</sup>.

Thomas Peyton, nommé gardien à Twillingate en 1871, indiqua dans son rapport de cette année-là que la rivière Gander avait été achetée par William Hodder et

Robert Gillingham à la compagnie Garland, à qui elle appartenait depuis 50 ans. Selon Peyton, un vieux résident se souvenait qu'il se prenait plus de 900 tierces de saumon dans le ruisseau de la baie Gander mais, en moyenne, depuis 10 ans, on n'en prenait pas plus de 10 tierces<sup>64</sup>. Dans son rapport de 1874, le garde-pêche Peyton signala la capture au filet de 40 tierces de saumons pesant en moyenne entre 5 et 10 lb.

Dans une lettre au gouverneur, datée de 1875, le directeur des levés géodésiques, Alexander Murray, signale aussi que la rivière Gander avait connu des prises élevées, mais qu'elle ne produisait plus que 14 ou 15 tierces par an<sup>65</sup>. Cette information provenait vraisemblablement du rapport Winter cité plus haut. La même année, le capitaine du H.M.S. *Swallow* jugeait que les prises de saumon étaient médiocres<sup>66</sup>. (Le 13 septembre 1875 marque une date dans l'histoire de la faune terreneuvienne : le capitaine J.E. Erskine, du H.M.S. *Eclipse*, lâchait à la pointe Bossey, baie Gander, un couple d'originaux qui étaient les premiers spécimens de l'espèce dans l'île de Terre-Neuve<sup>67</sup>.)

Dans le rapport sur les fonctions officielles qu'il exerçait dans la région de Gander en 1875, le capitaine Erskine formula quelques observations au sujet de la révision de la loi sur le saumon :

« John Harris et d'autres se plaignent de la nouvelle clause de la Loi sur le saumon, qui modifie le maillage. Il est dur pour un pauvre homme, disent-ils, d'avoir à poser un nouveau filet. Le poisson est de plus en plus petit dans cette rivière. . . Je pense que leur grief est légitime et que les lois sur le saumon demandent une révision attentive; elles ne me semblent pas conçues par des gens qui connaissent bien le sujet<sup>68</sup>. »

Selon un rapport de 1875 sur les terres forestières de la région de la rivière Gander, il n'y avait que quelques colons sur la baie Gander. Celui qui se trouvait le plus loin dans les terres était établi à un mille environ de l'embouchure :

« Il pose ses filets d'une rive à l'autre de la rivière, et les laisse là pendant tout le temps de la remonte des saumons. . . On m'apprend que d'autres cours d'eau de la rive nord sont barrés de la même façon<sup>69</sup>. »

Toutefois, lorsque la patrouille navale de protection des pêches se trouva en juillet 1880 dans la baie Gander, le capitaine Kennedy signala la présence, sur les rives de la rivière Gander, de quelques familles « qui vivaient de la pêche du saumon et de la coupe du bois ». Heureusement, dit-il, la rivière était trop large pour être barrée. Sa référence à la coupe du bois montre qu'il existait à cette époque au moins une scierie dans la région<sup>70</sup>.

On ne sait pas exactement quand les captures de saumon sur la rivière Gander commencèrent à diminuer, mais Adolf Nielsen, premier surintendant des pêches de Terre-Neuve, signale en 1889 que les prises étaient fortes cinquante ans auparavant, c'est-à-dire vers la fin des années 1830 ou le début des années 1840. Nous retrouvons à peu près les indications du rapport Winter, c'est-à-dire la

période 1825 à 1830<sup>71</sup>. Nielsen se fondait peut-être sur le rapport Rice, dont il est question ci-dessous.

Dans un rapport écrit présenté en 1883 à une commission d'enquête sur les pêches, M. R.P. Rice déclarait que la rivière Gander était la meilleure rivière à saumon de la baie Notre-Dame et que ses principaux postes de pêche avaient été achetés une soixantaine d'années auparavant par Hodder et Gillingham, de la société Reid, Garland and Company, de Poole (Angleterre)<sup>72</sup>. Selon M. Rice, cette rivière produisait autrefois de 500 à 900 tierces par an et, pendant une vingtaine d'années après son achat, environ 100 tierces par an, et parfois plus; autrefois, la rivière était barrée par des fascines mais, depuis quelque temps, les pêcheurs utilisaient les filets. Au moment du rapport, les prises ne dépassaient pas 20 à 30 tierces par an<sup>73</sup>. M. Rice publia lui-même un rapport concernant l'emploi des filets à saumon dans les estuaires, rapport intitulé « *On the limits of the estuaries of salmon rivers, for netting purposes for the year 1884* »; il s'agissait des résultats d'une étude menée cette année-là sur les cours d'eau de la baie Notre-Dame. Ce rapport, qui recommandait de définir et de marquer les estuaires afin de contrôler la pêche au filet, peut être considéré comme précurseur des avis qui sont émis aujourd'hui pour protéger les pêches.

À la fin de 1889, M. Nielsen visita la région de Gander et, dans son rapport à la Commission, signala que bien que la rivière soit excellente et ne souffre pas d'obstructions :

« Le barrage de la rivière par des parcs en filets, les nombreux filets employés dans l'estuaire et à l'extérieur ont fait que cet excellent cours d'eau s'est presque entièrement vidé de ses saumons. . . Si l'on permet que les rivières soient ainsi constamment barrées par les parcs en filets ou d'autres engins de destruction, le nombre des reproducteurs qui s'échapperont. . . va diminuer d'année en année, jusqu'au point où la production naturelle de saumons dans ces cours d'eau ne sera plus qu'un souvenir<sup>74</sup>. »

Le rapport signale un peu plus loin :

« Dans la rivière Gander, on m'apprend qu'il y a huit postes de pêche au saumon revendiqués par sept personnes en tout. Ces personnes pêchent dans la rivière avec des parcs en filets qu'elles installent. . . vers le 12 juin et. . . retirent vers le 8 août. Cette saison, les captures n'ont pas dépassé. . . 16 tierces en tout. Il y a une cinquantaine d'années. . . on capturait jusqu'à 900 tierces de saumon. Les personnes qui possèdent ces postes prétendent en avoir hérité. . . mais n'ont aucun document pour le prouver. . . Elles prétendent ne pas barrer la rivière, mais d'autres les accusent de le faire. À l'île Casey. . . des parcs en filets sont posés des deux côtés de la rivière. . . et un espace est ménagé. . . pour laisser passer les bateaux et le poisson; mais. . . d'autres personnes déclarent que ce passage a été barré par des filets à saumon pendant la plus grande partie de la remonte.

• • • • •

« En ce moment, une scierie est en construction. . . à environ un mille en amont de l'île Salt. Pour empêcher les billots de descendre les affluents. . . des barrages sont construits presque partout. . . Les propriétaires des scieries devraient être tenus de ménager dans chaque barrage un passage qui soit assez large pour laisser remonter les saumons de toutes tailles. Il faudrait aussi prendre des précautions pour empêcher le bois de bloquer la rivière. . . Il faudrait sévèrement interdire de rejeter dans la rivière la sciure ou les autres déchets des scieries<sup>75</sup>. »

Selon Nielsen, les prises annuelles dans la région de Gander étaient inférieures à 20 tierces, on ne voyait pratiquement jamais de grands reproducteurs, et on n'attrapait que des castillons (grilses) de 4 ou 5 lb ou des truites de mer<sup>76</sup>.

La scierie à laquelle fait référence Nielsen est apparemment la première grande usine construite dans l'ensemble de la région. Toutefois, l'industrialisation s'accéléra en 1893 lorsque le nouveau chemin de fer atteignit la région, et que commença la construction de deux autres scieries<sup>77</sup>. C'est sans aucun doute à ces usines et aux nombreuses autres, à la coupe du bois et au dravage des billots le long des cours d'eau, puis aux grands incendies de forêts que ces activités causèrent, que l'on peut faire remonter le déclin des ressources de saumon.

Deux garde-pêche furent nommés en 1890, l'un pour la baie Gander et l'autre pour la baie des Exploits<sup>78</sup>. Le rapport de 1892 de la Commission sur les pêches attribue la diminution des stocks de saumon « au barrage des rivières, aux méthodes destructrices de pêche. . . à l'ignorance, à l'égoïsme et à la cupidité. . .<sup>79</sup> ». Au sujet des régions où des garde-pêche avaient été nommés antérieurement, le même rapport constate :

« Dans ces belles rivières à saumon, la méthode déplorable du barrage des cours d'eau, le braconnage et l'emploi de filets à petit maillage, qui sont très destructeurs, ont maintenant en grande partie disparu et, une fois ces obstacles levés, les saumons peuvent remonter vers leurs frayères<sup>80</sup>. »

Le rapport du ministère des Pêches de 1902 reprend le thème du déclin des saumons. Selon ce rapport, 80 ans auparavant, les prises de saumons sur la rivière Gander se montaient à 2 000 tierces (comme dans toutes les histoires de pêcheurs, les captures augmentent avec le temps), et 50 ans auparavant 1 000 tierces, mais au moment de la préparation du rapport elles n'atteignaient pas 30 tierces<sup>81</sup>. Certaines mesures furent prises pour tenter d'enrayer ce déclin, notamment l'interdiction des filets en aval de l'île Salt et l'élimination de tous les filets dans la rivière Humber et d'autres cours d'eau<sup>82</sup>.

Il semble y avoir eu quelque amélioration pendant les années suivantes. Prowse, évoquant la diminution des prises, signale que la situation continuait à s'améliorer en 1911. Selon lui, le ruisseau Salmon était « une magnifique rivière à saumon, qui offre une pêche remarquable jusqu'aux chutes<sup>83</sup> ». (Les chutes en question, qui étaient probablement infranchissables pour les saumons,

ont été dotées en 1955 d'un bassin et d'une passe en béton.)

### Rivière Horwood

Cette rivière, parfois appelée rivière Dog Bay, et dans les premiers temps ruisseau Dog, faisait partie de la concession octroyée en 1723 à George Skeffington<sup>84</sup>. Avec un bassin versant d'environ 150 milles carrés seulement, elle fait partie de ces petites rivières qui, dans le passé, pour des raisons diverses, semblent avoir connu des populations de saumons plus fortes que la moyenne. Dans ce cas précis, une des raisons en est certainement que la rivière était totalement accessible aux saumons de l'Atlantique. D'autre part, on peut lier l'ampleur de prises commerciales qui lui étaient attribuées dans un passé lointain à sa situation dans la baie Dog, c'est-à-dire un point de passage du saumon en remonte vers la rivière Gander et d'autres cours d'eau proches.

Il est vraisemblable que les premiers droits de pêche sur la rivière Horwood étaient liés à ceux de la rivière Gander. En 1871, on signale qu'elle était « occupée » depuis 55 ans par George Hodder<sup>85</sup>. À cette période, les prises annuelles déclinaient, et n'atteignaient pas plus de 10 tierces depuis une dizaine d'années. Selon le rapport Rice de 1884 :

« La rivière Dog Bay, ou Maxse, comme l'appellent depuis peu ses habitants, est une très belle rivière à saumon qui, bien que moins large que la rivière Gander, est tout autant exempte des obstructions naturelles qui peuvent empêcher le saumon de remonter vers ses frayères. . . Chaque année, cette rivière est barrée par des parcs en filets durant la saison de la pêche. Sa production ne dépasse pas huit à dix tierces, soit moins d'un dixième des prises d'il y a 50 ans<sup>86</sup>. »

Selon le rapport annuel pour 1889 de la commission des pêches de Terre-Neuve, la Dog Bay était une belle petite rivière d'environ 3 milles de long et 100 à 200 verges de large, sans obstruction qui empêche le saumon de remonter jusqu'au bassin dont elle s'écoule<sup>87</sup>. La rivière Horwood a maintenant perdu sa place de choix dans la pêche au saumon, ce qui est probablement dû aux méthodes de pêche du XIX<sup>e</sup> siècle et à l'exploitation forestière pratiquée pendant une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle, mais elle produit encore du saumon de pêche commerciale et sportive<sup>88</sup>.

### Rivière Campbellton (Ruisseau Indian Arm)

Cette petite rivière était l'une de celles que fréquentaient le plus les Béothuks pendant le dernier siècle de leur existence à Terre-Neuve. Malgré toutes les destructions des deux derniers siècles, elle offre encore chaque année plusieurs centaines de saumon à la fraternité des pêcheurs à la ligne<sup>89</sup>.

L'abondance relative du saumon de l'Atlantique dans la rivière Campbellton a amené les Indiens et les Européens à y croiser leurs chemins. Howley raconte une

anecdote, qui se passe probablement dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et révèle entre Béothuks et Européens une tolérance qui manquait souvent à cette époque. Il cite le révérend Wm. Wilson, missionnaire méthodiste à Terre-Neuve :

« Thomas Peyton, fils de l'homme qui captura Mary March, m'a raconté que. . . un homme appelé Genge. . . vivait seul à un endroit nommé Indian Arm, et voyait fréquemment les peaux-rouges. . . Genge laissait souvent à leur intention un saumon ou autre nourriture qu'il faisait passer par sa chatière, et les Indiens, répondant à son invitation, venaient s'en emparer. Ils ne firent jamais de mal à cet homme. . . mais ils venaient visiter son barrage ou ses filets et y prendre un saumon pour s'en nourrir. . . ils venaient tandis que Genge se trouvait de l'autre côté de la rivière, s'élançant sur le barrage et harponnaient un poisson avec dextérité puis s'enfuyaient<sup>90</sup>. »

Innis signale que la société John Slade fils produisit en 1786 60 tierces de saumon dans le ruisseau Indian Arm et la rivière Dog Bay<sup>91</sup>. Le garde-pêche Thomas Peyton fait ainsi rapport sur les premiers propriétaires de la rivière Campbellton :

« La rivière Indian Arm, située en aval du bras Indian, sur le flanc sud de la baie des Exploits, appartenait autrefois à Garland and Company, puis fut vendue aux alentours de 1816 à John Ginn, qui exploita la rivière pendant des années. . . Le vieux monsieur. . . m'a dit qu'au cours de la seconde année de pêche il captura 90 tierces de saumon. . . John Ginn vendit ses droits à Joseph Hornett, et la rivière est maintenant occupée par une veuve de cette famille qui en revendique la propriété. La pêche a été pratiquée avec des barrages de fascines jusqu'à il y a une vingtaine d'années, puis l'homme qui occupait la rivière, William Hornett, travaillant sans aide, n'a pas pu en faire autant, mais a continué à barrer la rivière avec des filets; la quantité de saumons capturés diminuait chaque année, au point qu'il considérait comme une capture moyenne un volume de 4 à 5 tierces<sup>92</sup>. »

Le garde Peyton signale que 12 tierces de saumon furent produites sur le ruisseau Indian Arm en 1873, et 10 tierces en 1874.

### Rivière des Exploits

L'un des premiers missionnaires de l'Église anglicane, le révérend Louis Amadeus Anspach, explique ainsi l'origine du nom de cette rivière, et de la baie dans laquelle elle se jette : « . . . la baie des Exploits, probablement nommée ainsi à cause des victoires remportées sur les Indiens, qui sont apparemment fréquentes pendant la saison d'été. . .<sup>93</sup> ».

La baie des Exploits était l'un des terrains favoris de pêche et de chasse des hostiles Béothuks, ce qui explique la lenteur de la colonisation dans sa partie méridionale. En fait, les Européens ne s'y installèrent qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sauf dans sa frange extérieure.

La baie des Exploits n'était pas couverte par la demande de droits exclusifs que présenta en 1723 George Skeffington. Toutefois, selon Prowse, la pêche s'étendait à cette époque jusqu'à la rivière des Exploits et à divers autres cours d'eau de la baie Notre-Dame<sup>94</sup>. Au départ, la pêche était probablement menée à partir de centres comme Fogo et Twillingate, par des pêcheurs qui rentraient chez eux chaque année à la fin de l'été ou au début de l'automne. Par la suite, certains d'entre eux se déplacèrent jusqu'à l'île Burnt, pour pratiquer en saison la pêche et le trappage dans la baie et la rivière. Par la suite, peut-être au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des habitations familiales se construisirent dans la baie elle-même. Lower Sandy Point, qui se trouve à 12 ou 15 milles de l'embouchure de la rivière, semble être l'un des premiers sites d'implantation permanente.

Le sort des premiers visiteurs européens dans la région, comme un certain capitaine Scott et cinq membres de son équipage, qui furent massacrés par les Béothuks vers 1760, décourageait la colonisation. Howley donne quelques détails sur cette triste histoire :

« Vers 1760, un certain Scott, accompagné d'un autre capitaine et d'un bon équipage, alla de St. John's à la baie des Exploits. . . pendant la saison d'été. Scott et son équipe y construisirent une habitation ayant des allures de fort. Quelques jours plus tard, une grande bande d'Indiens apparut et s'arrêta, sans manifester la moindre intention de s'approcher. Scott proposa alors à l'autre capitaine de se rendre auprès d'eux, mais ce dernier lui conseilla de s'armer. Scott s'y opposa, craignant de susciter une réaction défensive. Il s'avança donc sans arme vers les Indiens. Il s'approcha avec des manifestations d'amitié. . . les prenant l'un après l'autre par la main. Un vieil homme, dans un geste faussement amical, lui mit le bras autour du cou; au même instant un autre le poignardait dans le dos. Le cri de guerre retentit, et une pluie de flèches tomba sur les Anglais, tuant l'autre capitaine et quatre de ses compagnons. Le reste du groupe retourna alors à St. John's, transportant le corps criblé de flèches de l'un des hommes qui avaient été ainsi massacrés<sup>95</sup>. »

En 1768, le gouverneur Palliser autorisa le lieutenant Cartwright à monter une expédition vers la rivière des Exploits (voir plus haut)<sup>96</sup>. Il n'y avait à cette époque aucun colon européen dans la baie des Exploits<sup>97</sup>, et seuls la rivière Charles et un autre cours d'eau étaient entre les mains des Béothuks. Ces derniers en furent chassés quelques années plus tard, car les Anglais occupaient l'ensemble de la région<sup>98</sup>.

À partir de la fin des années 1730, les districts de Fogo et Twillingate (qui couvraient les régions des Exploits et de Gander) produisirent des quantités variables de saumon destiné à l'exportation. En 1775, le volume atteignait 2 000 tierces (plus de 700 000 lb de poisson vivant), ce qui nécessitait un effort de pêche important dont une partie était déployée dans la partie méridionale de la baie des Exploits<sup>99</sup>. L'un de ces pêcheurs de 1790 était peut-être « un certain Peyton, qui depuis de nombreuses années possède une pêcherie de saumons dans la baie des Exploits, mais réside pour le moment près de Poole, en Angleterre<sup>100</sup> ». Il s'agissait

probablement de la personne signalée en 1786 dans les registres : « Payton [*sic*] et Miller, à la rivière des Exploits, et au ruisseau Charles, ont capturé 260 tierces avec deux bateaux et six hommes<sup>101</sup>. » À cette époque, tout au moins dans la partie sud de la baie, la pêche du saumon était encore saisonnière.

Pendant l'hiver 1810-1811, une autre tentative officielle (voir plus haut) fut faite pour établir des contacts avec les Béothuks sur la rivière des Exploits. Le chef de l'expédition était le capitaine David Buchan, de la Marine royale, dont la relation, citée par Howley, semble indiquer que, dans la partie méridionale de la baie, l'établissement avait encore un caractère saisonnier<sup>102</sup>.

En 1818, M. John Peyton et son fils possédaient un poste de pêche du saumon à Lower Sandy Point, dans la baie des Exploits, à une douzaine de milles au nord de l'embouchure de la rivière<sup>103</sup>. Ce poste s'y trouvait encore en 1827 lorsque l'évêque Inglis, de la Nouvelle-Écosse, qui donna d'ailleurs son nom aux chutes Bishop « chutes de l'évêque », visita la région. Selon son récit, M. Peyton possédait « 12 postes de pêche du saumon sur 30 milles de rivière ». La rivière en question était, évidemment, la baie des Exploits et l'estuaire de la rivière du même nom. L'évêque Inglis s'arrêta à l'île Burnt, où vivait « dans la famille de M. Peyton » Shownadithit, femme béothuque qui semble être la dernière représentante de sa race<sup>104</sup>.

Un comité spécial de l'assemblée de Terre-Neuve reçut en 1856 le témoignage d'un certain M. Henry Knight, selon lequel le saumon était capturé au filet dans les eaux des Exploits et dans la baie Gander, et il n'existait, selon lui, de barrages de fascines que dans la baie Halls<sup>105</sup>.

Le premier garde-pêche de la région de la rivière des Exploits, qui semble avoir été nommé en 1871, s'appelait Thomas Peyton, et le district dont il était chargé couvrait toute la région allant du cap Freels à la baie Halls. Pour surveiller cette grande région, il recevait la somme royale de 40 \$ par an. Son rapport de 1871, dont des extraits suivent, montre qu'il savait juger avec finesse de l'état de la pêche du saumon et des problèmes qui commençaient déjà à l'affliger.

« RIVIÈRE DES EXPLOITS — Il y a trois principales rivières à remontes dans cette baie. . . les ruisseaux Northern, Peter et Rattling;. . . il serait bon d'interdire l'emploi de tout filet à moins d'un quart de mille de leur embouchure pendant toute l'année. . . À la rivière des Exploits, j'ai reçu de graves plaintes concernant la grande quantité de bois rejetée dans la baie par la scierie; un homme m'a dit qu'il avait été obligé d'enlever ses filets pendant toute une journée. . . »

« Je ne saurais dire si la sciure provenant des scieries a un effet nocif sur le saumon. . . mais, lorsque je m'occupais de la pêcherie de mon père à cet endroit même. . . nous capturions en moyenne entre 120 et 150 tierces à 10 hommes; après quelques années de fonctionnement des scieries, la production de la pêche diminua

pour n'atteindre plus que 30 tierces pour le même nombre d'hommes et de filets. . .

« En conclusion, je voudrais faire remarquer, et 14 ans d'expérience de la pêche en rivière m'y autorisent, que si on n'interdit pas rapidement le mode actuel de capture du saumon par barrage des ruisseaux avec des filets et autres obstacles, les pêcheries en rivière seront entièrement détruites; aussi recommanderais-je respectueusement de nommer des garde-pêche à proximité immédiate de chaque emplacement. . .<sup>106</sup> ».

On trouve dans le rapport de 1872 du garde-pêche Peyton les observations suivantes :

« J'ai quitté Twillingate le 25 juillet pour visiter la baie des Exploits et ses rivières. . . et je suis heureux de déclarer qu'il y a eu peu d'infractions graves à la loi dans cette région au cours de la dernière saison; par la même occasion, je dois ajouter avec regret que les captures de saumons ont été plus faibles que celles de la saison dernière, 1871, particulièrement en ce qui concerne la pêche en mer. Je regrette de devoir porter encore à votre attention la présence d'une grande quantité de bois rejeté et abandonné qui dérive sur la rivière des Exploits pendant la saison de pêche du saumon; les pêcheurs, à juste titre, se plaignent beaucoup de cette nuisance. . .

« On m'a aussi informé. . . qu'une allingue a été construite en travers de l'embouchure de la rivière Peter's Arm afin d'y retenir les billots pendant la saison prochaine; cette structure n'aura pas d'effets négatifs si les billots sont enlevés en temps utile, disons le 12 juin. . . car c'est le moment de la première montaison des grands saumons qui entrent dans la baie et remontent les cours d'eau pour frayer; et. . . la rivière Peter's a toujours été considérée comme la zone de reproduction du saumon de la baie des Exploits. . . Les opinions varient beaucoup quant à l'échec de la pêche dans la baie ou la rivière. . . Certains sont assez sots pour affirmer que la pêche n'est pas entravée par le barrage des ruisseaux, et que quelques poissons réussissent toujours à franchir ces obstacles; cela, nous le savons bien, car si ce n'était pas le cas, il y a bien longtemps que le saumon aurait entièrement disparu. . . Étant donné que la rivière principale n'a jamais été barrée, je pense que le saumon ne dépose jamais son frai dans cette rivière ou, si c'est le cas, les oeufs sont emportés dès la première crue. Il est vrai que les saumons remontent jusqu'aux chutes [Grand Falls], et là ils sont arrêtés car la nature même des chutes les empêche d'aller plus loin vers l'amont. . . Il y a une grande rivière qui rejoint le côté sud du cours principal environ huit milles en aval de la chute — le grand ruisseau Rattling — et les saumons sont très nombreux à remonter ce ruisseau mais, à environ quatre milles de l'embouchure, se trouve une levée de rochers qui, coupant le cours d'eau, crée une chute de douze à quinze pieds de haut; lorsque la rivière n'est pas en crue, ces rochers constituent une barrière qui empêche le poisson de remonter, car on peut traverser à pied sec. J'ai déjà visité cet endroit à la fin du mois d'août, et j'y ai vu dans les bassins des centaines de saumons qui attendaient, me semble-t-il, qu'une crue leur permette de remonter la rivière, mais il faudrait alors une crue tout à fait exceptionnelle. . . Je suis d'avis qu'il devrait être interdit d'utiliser des filets partout où cela n'affecterait pas trop l'entreprise du pêcheur. . .<sup>107</sup> ».

Le garde-pêche Peyton dénombre 13 postes de pêche du saumon en 1872, dans la baie des Exploits, et leurs propriétaires utilisent tous les filets maillants. La moyenne des captures par homme est de 6 tierces, soit environ 78 tierces en tout, et les poissons pèsent entre 6 et 8 lb<sup>108</sup>. En 1873, 90 tierces furent produites, mais la scierie de la rivière Peter's causait des problèmes<sup>109</sup>. En 1874, 15 postes de pêche produisirent environ 90 tierces de saumons, qui pesaient en moyenne 6 lb<sup>110</sup>.

En mars 1875, devant un autre comité spécial sur la pêche du saumon, on déclare que des filets à saumon étaient posés chaque année dans la baie des Exploits, du 15-20 juin au 1-5 août environ. Ces filets étaient posés du rivage en forme de « fourche » ou de « V »; le maillage était de 5½ pouces au début de la saison et de 4 à 4½ pouces par la suite<sup>111</sup>. Alexander Murray, directeur des levés géodésiques, condamne vertement, devant ce même comité, le barrage des rivières, et recommande d'en donner des concessions pour la pêche à la ligne<sup>112</sup>. Dans une lettre envoyée au gouverneur au début de la même année, il déclare que les captures de la baie des Exploits, qui atteignaient 300 à 400 tierces quelques années auparavant, avaient chuté à 12 tierces dans les années 1870<sup>113</sup>!

Le capitaine W.R. Kennedy, de la patrouille navale de protection des pêches, signale la présence en 1881 d'une scierie près du ruisseau Peter's. Après avoir visité les chutes Bishop et le grand ruisseau Rattling, « une belle rivière à saumon », il continua jusqu'aux chutes Grand Falls où « de nombreux phoques se reposaient sur les rochers, ou s'ébattaient dans les tourbillons en poussant des cris. . .<sup>114</sup> ».

Kennedy, très impressionné par les chutes Grand Falls, écrit :

« Assis près de la chute, nous contemplâmes ce spectacle remarquable, sans qu'aucun être humain vienne nous déranger. . . Ici la nature demeure telle que Dieu l'a créée, et puisse-t-il en être longtemps ainsi!

« Peut-être, avec l'achèvement de la voie ferrée, aurons-nous une gare sur la rivière des Exploits et un hôtel aux chutes Grand Falls; mais pour le moment soyons satisfaits d'avoir contemplé, indéniablement, la plus belle image qui soit de Terre-Neuve, vierge de toute intrusion de l'homme<sup>115</sup>. »

Les chutes Grand Falls ne demeurèrent telles que les décrit Kennedy que jusqu'à l'établissement d'une usine de pâte à papier, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, la construction d'hôtels dépasse toutes ses espérances, mais les touristes auraient du mal à reconnaître les chutes dans sa description.

Vers le début des années 1880, on note un net déclin de la pêche du saumon, car en 1883 un rapport signale : « Il y a quelques années, les prises annuelles dans la baie des Exploits variaient entre trois et cinq cents tierces. . . maintenant elles dépassent rarement douze tierces. . .<sup>116</sup> ».

En 1884, M. R.P. Rice décrit ainsi la rivière des Exploits :

« Ensuite, par ordre d'importance [après la rivière Gander], vient la rivière des Exploits avec ses affluents, qui, pendant le début de la période où elle appartenait à feu John Peyton, produisait chaque année de cent à trois cents tierces, mais donne rarement vingt tierces maintenant. Le principal cours de cette rivière n'a jamais pu être barré, mais les ruisseaux qui s'y déversent étaient autrefois toujours bloqués par des barrages de fagots, puis par des filets, à l'exception du ruisseau Peter's qui, avant l'établissement de la première scierie, celle de Gibbons, était considéré comme le meilleur cours d'eau pour la fraye dans la baie des Exploits; en ce temps-là, il était entendu qu'on n'y installerait jamais ni barrages ni autres dispositifs de capture. Toutefois, bien qu'il n'y ait plus de scieries depuis de nombreuses années, ce cours d'eau n'est maintenant pas plus en état de recevoir le saumon qu'au moment où fonctionnaient les scieries, car il est en permanence barré et encombré par des billots. . . Ces obstructions. . . empêchent toute entrée ou sortie du saumon<sup>117</sup>. »

En novembre 1889, la baie des Exploits recevait la visite d'Adolf Nielsen. Ce dernier rapporte ainsi la rencontre d'un M. Beaton, qui possédait un poste de pêche du saumon à un mille environ au sud du ruisseau Peter's :

« M. Beaton pratique la pêche du saumon depuis 1840. Selon lui, la diminution de la pêche dans ce beau ruisseau est due aux filets et pièges qui sont posés le long de la côte, dans chaque ruisseau, à l'intérieur et à l'extérieur de la rivière. . . Au cours de la dernière saison, les captures n'ont pas dépassé soixante tierces. Dans la rivière, les filets sont généralement posés peu après le 1<sup>er</sup> juin et enlevés vers le 20 juillet<sup>118</sup>. »

Nielsen répète, comme d'autres avant lui, que peu de temps auparavant la baie des Exploits produisait plus de 500 tierces, mais que les captures ne dépassaient plus 50 ou 60 tierces. Après son rapport, des garde-pêche furent nommés de nouveau dans les régions de Gander et des Exploits, pratique qui avait été interrompue au milieu des années 1870<sup>119</sup>.

C'est dans le rapport annuel du ministère des Pêches de Terre-Neuve, en 1902, qu'apparaît la première référence à la construction d'une « échelle à poissons » destinée à permettre aux saumons de remonter en amont des chutes Grand Falls : « Il est nécessaire d'établir des échelles à poissons sur plusieurs rivières. . . dont la principale est la noble rivière des Exploits<sup>120</sup>. » Le rapport annuel de 1904 signale que, après avoir achevé ses travaux sur la rivière Terra Nova, « l'équipe s'est rendue sur la rivière des Exploits, aux chutes Grand Falls. . . où il a été décidé d'utiliser un bras mort asséché<sup>121</sup> ». L'équipe creusa aux explosifs une tranchée de 500 pieds, mais, selon le rapport annuel de 1905, « l'échelle à poissons de Grand Falls ne donne pas encore de bons résultats<sup>122</sup> ».

On ne saura jamais si ce passage à poissons aurait pu atteindre son objectif, car un an tout juste après sa

construction, les droits d'aménager la rivière étaient concédés à une société qui érigeait tout près une fabrique de pâtes et papiers. En 1907, la construction d'un barrage de retenue avait annulé tout le bienfait potentiel de l'échelle à saumons. Des droits similaires furent accordés aux chutes Bishop, où la première installation hydro-électrique fut construite en 1908. Là encore, on érigea un barrage en travers du bras principal, mais cette fois un petit passage fut ménagé pour les saumons à son extrémité sud. Si ce n'avait pas été le cas, il y a un bon demi-siècle que les remontes de saumons auraient disparu, alors que, dans les années 1980, elles commencent tout juste à retrouver leur plein potentiel.

La construction des barrages des chutes Grand Falls et Bishop ont joué de façon évidente un rôle négatif sur les saumons dans les premières années de l'exploitation industrielle de la rivière. Un autre élément, resté insoupçonné pendant longtemps, était la pollution du bras principal et de l'estuaire par les déchets de l'usine elle-même. La nuisance la plus répandue et la plus néfaste pendant la moitié d'un siècle, après quoi des mesures furent prises, fut la prolifération des barrages et des dérivations utilisées par l'industrie forestière sur pratiquement chaque affluent du réseau des Exploits. Toutefois, vers la fin de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, qui clôt notre période d'étude, la rivière des Exploits était encore relativement peu touchée par l'activité humaine.

### Rivières de la baie Halls

Trois cours d'eau à saumon se rejettent dans la partie sud de la baie Halls. Tous trois ont probablement été exploités par les Européens dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Auparavant, ils étaient peut-être visités à l'occasion par les pêcheurs français et anglais qui pratiquaient la pêche saisonnière, et par les Béothuks et d'autres peuples indigènes.

Howley rapporte que les cinq premiers Européens qui tentèrent de s'installer sur la baie Halls furent massacrés par les Indiens, et que l'un d'eux, un certain capitaine Halls, donna son nom au site. Le grand-père de l'un des informateurs de Howley acheta les droits de pêche du saumon dans les ruisseaux de la baie Halls vers 1772, pour la somme de 90 livres<sup>123</sup>. À cette époque, la pêche était déjà active, et Innis signale qu'en 1786 « Charles Rousel, à la baie Halls, avec un bateau et quatre hommes, a pris 40 tierces. . .<sup>124</sup> ».

Il faut ensuite attendre 1856 et la présentation de M. James Winters devant un comité spécial de l'Assemblée :

« Dans la baie Halls, il y a trois grands cours d'eau à saumon, dans lesquels des barrages sont utilisés en permanence; ces barrages sont établis en travers de la rivière, de sorte qu'une marée ordinaire ou de morte-eau ne fait que les atteindre; pour les établir, on place une poutre en travers de la rivière; ensuite, on utilise des sortes de râteliers mesurant huit à dix pieds de long, qui s'étendent du fond de la rivière jusqu'au sommet de la poutre, et qui vont depuis chaque bord jusqu'à environ trois pieds l'un de l'autre; ou bien, ils s'étendent jusqu'à l'endroit

où la rivière est la plus profonde, et un passage est ménagé qui permet aux poissons d'entrer dans un enclos formé par les râteliers qui s'étendent parallèlement au rivage, jusqu'à six ou huit pieds de chaque côté, et qui se croisent à leurs extrémités, ce qui constitue un enclos d'environ six à huit pieds carrés; les poissons peuvent y entrer, mais ne peuvent en sortir. . . de sorte qu'ils restent prisonniers<sup>125</sup>. »

Témoignant devant le même comité, un certain Thomas Knight déclara qu'à sa connaissance la baie Halls était le seul endroit où l'on utilisait les barrages à saumons.

La situation dans les rivières de la baie Halls ne changea pas beaucoup pendant la décennie suivante, mis à part le remplacement des barrages par des filets. C'est en 1871 que fut nommé le premier garde-pêche de la région, qui déclara dans son rapport de l'année :

« Dans la baie Halls, il y a trois ruisseaux ou rivières à saumon : ruisseau South, ruisseau West et ruisseau Indian, qui est actuellement occupé par Henry Rowsell et ses fils, et appartient à la famille Rowsell depuis plus de 94 ans. À mon arrivée, je trouvai que l'entrée principale de chacune des rivières était barrée par des filets. . . Je lui donnai alors une copie de la Proclamation; il déplaça ses filets de la distance requise, c'est-à-dire d'un tiers de la largeur de la rivière. Pendant la dernière saison, Rowsell a capturé dans ces cours d'eau 30 tierces de saumon, mais la moyenne des captures des dix dernières années ne dépassait pas 7 tierces; auparavant, une quantité de 50 ou 60 tierces était considérée comme une campagne moyenne<sup>126</sup>. »

Le barrage de la rivière avec des filets permit à Rowsell de capturer 20 tierces de saumon en 1872<sup>127</sup>, et il fut assez actif de 1873 à 1875<sup>128, 129</sup>. En 1874, on signale la présence d'une scierie à l'embouchure de la rivière Indian. Le poids moyen des saumons capturés dans les cours d'eau de la baie Halls était alors de 3 lb<sup>130</sup>.

Le commandant E. Drummond, de la patrouille de protection des pêches, décrit ainsi la situation dans la baie Halls en 1875 :

« Il y a au fond de cette baie trois cours d'eau à saumon, dont le ruisseau Indian semble être le meilleur, mais tous trois sont exploités depuis plus d'un demi-siècle par une famille de braconniers du nom de Russell [sic]. Uriah Russell, qui pêche dans le ruisseau Indian, a déclaré que ses captures moyennes étaient de seize à vingt tierces, et que la taille des poissons a nettement diminué. »

Drummond trouva également le ruisseau Indian barré par des filets, et fut informé que plus d'une centaine de filets à saumons étaient établis dans un rayon de moins d'un mille du ruisseau Indian<sup>131</sup>.

Le capitaine R.W. Kennedy se trouvait dans la baie Halls en 1880 et 1881, et un grand incendie de forêt avait ravagé la partie inférieure de la rivière Indian juste avant son arrivée la deuxième année. Ses hommes d'équipage firent de leur mieux pour aider les colons dont les maisons avaient brûlé<sup>132</sup>.

En 1884, on signale que « la rivière de la baie Halls (rivière Indian) était barrée pendant toute la saison de pêche du saumon » et que, « au lieu des centaines de tierces qu'on capturait auparavant, sa production annuelle atteignait rarement plusieurs dizaines<sup>133</sup> ». Deux ans plus tard, la rivière Indian est décrite comme la meilleure de la baie Halls : « Elle s'est toutefois nettement détériorée ces derniers temps, et la pêche y est presque inexistante<sup>134</sup>. »

Bien que la rivière Indian ait été en piètre condition lorsque fut écrit ce qui précède, elle s'était au moins partiellement rétablie lorsque Prowse nota dans son *Newfoundland Guide Book, 1911* que le ruisseau Indian « est un magnifique ruisseau à truite et à saumon, particulièrement sous la chute à environ trois milles de son embouchure ». Selon lui, le ruisseau South était bon pour la truite<sup>135</sup>.

### Rivières de la baie Blanche

Les premiers Européens qui exploitèrent les rivières à saumons de la baie Blanche étaient, comme ailleurs, les équipages anglais et français des morutiers qui fréquentaient la région depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est probablement pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que les colons commencèrent à pêcher, et c'était probablement une activité saisonnière de pêcheurs dont les habitations se trouvaient vers l'est ou le nord, à une distance facile à couvrir en bateau. Innis relate qu'en 1786 :

« Les sujets britanniques qui pêchaient le saumon dans la baie Blanche furent avertis [par les Français] qu'ils devraient faire disparaître leurs établissements permanents, comme ce fut le cas pour deux Anglais au bras Sops. Ils possédaient deux bateaux et cinq aides, qui capturèrent en 1786 290 tierces<sup>136</sup>. »

Ces interventions des Français étaient causées par le réajustement des frontières du French Shore fixées par le traité de Versailles en 1783, et la France intensifiait ses efforts pour s'assurer des droits exclusifs de pêche dans les régions qui demeuraient sous son autorité.

Howley indique que la région de la baie Blanche fut probablement colonisée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et que sa principale pêcherie de saumons se trouvait sur la rivière Main, dans le bras Sops. Cette région était fréquentée par les Béothuks et, là comme ailleurs, leur présence retarda probablement la colonisation. En 1818, on signale que les Indiens avaient dévalisé les colons de la baie Blanche, mais il s'agissait peut-être de Micmacs de la baie Saint-Georges<sup>137</sup>.

Selon un rapport de 1872, les saumons capturés dans la rivière Sops Arm étaient très petits. Cette rivière était auparavant exploitée par les Français, qui l'avaient donnée à William Pitman, dont la famille l'occupa pendant environ 80 ans. On signale que, 30 ans auparavant, on y avait capturé 90 tierces<sup>138</sup>.

## Rivières du « Petit Nord »

L'expression « Petit Nord » désigne la zone située entre l'extrémité nord de la baie Blanche et le cap Normand. Ses principaux cours d'eau à saumon se trouvent dans la baie Orange (rivière Souffletts), la baie Canada (rivière Cloud et ruisseau Beaver), la baie Hare ou baie aux Lièvres (particulièrement la rivière Salmon) et la baie du Pistolet; on a peu de détails sur l'histoire des pêches dans ces cours d'eau. Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les marins des bateaux anglais et français furent probablement les premiers Européens à exploiter les populations de saumons.

À partir de la signature du traité d'Utrecht, et après le traité de Versailles, les Français tentèrent de s'assurer des droits de pêche exclusifs dans la région qui demeurerait sous leur autorité, notamment le Petit Nord. Toutefois, la compagnie Pinson et Noble, basée au Labrador, possédait toujours en 1786 la pêcherie de saumon du ruisseau Southwest, dans la baie aux Lièvres, qu'elle devait par la suite concéder aux Français<sup>139</sup>. En fait, les conflits entre Anglais et Français au sujet des pêcheries de ce secteur devaient continuer pendant plus d'un siècle.

L'emploi des barrages dans les cours d'eau constituait la méthode de pêche favorite des Français, qui utilisaient aussi parfois les sennes et les filets maillants lorsque le site convenait. Selon un témoignage présenté devant un comité spécial en 1856, les barrages étaient encore utilisés à cette époque<sup>140</sup> et, en 1875, le géologue Alexander Murray écrivit en ces termes au gouverneur :

« En 1864, alors que je me trouvais dans le havre Croque, je vis les équipages de deux bateaux de guerre français occupés à balayer avec de longues sennes les embouchures des ruisseaux qui se déversent dans ce havre, pour y pêcher le saumon. Ces mêmes ruisseaux étaient de plus barrés entièrement d'un rivage à l'autre. La même année, dans la baie Canada, je vis un filet, posé semblait-il par un colon, qui contenait. . . quelque chose comme quatre-vingts saumons, dont la majorité étaient à un stade avancé de décomposition<sup>141</sup>. »

Selon le rapport de 1872 du commandant des forces navales, les Français semblaient se croire à « Croc » seuls maîtres des rivières à saumon, alors qu'à Conche ils étaient peu présents. D'autre part, ils monopolisaient la pêcherie de saumon du bras sud de la baie aux Lièvres, mais les captures annuelles étaient tombées de 300 à seulement 80 barils environ. Pour ce qui est de l'ensemble du French Shore :

« La pêche du saumon sur cette côte. . . est très certainement en voie de disparition. Dans les baies, on voit souvent poser des tessures de 20, 40 ou même 50 filets, et toutes les anses sont barrées; et s'il arrivait même que les poissons puissent franchir les premières barrières, les rivières elles-mêmes sont tellement obstruées par des barrages, des trappes et des filets. . . qu'il est incroyable que cette pêche n'ait pas complètement disparu depuis longtemps<sup>142</sup>. »

Le rapport de 1873 signale qu'une rivière à saumon de la baie aux Lièvres, qui était auparavant pêchée par les Français, était maintenant entre les mains d'un Terre-Neuvien<sup>143</sup>. Toutefois, le commandant Howorth fit apposer à « Kirpon », en 1874, l'avis suivant :

« Il est interdit aux Anglais de poser des filets dans la mer sur la partie de la côte où les Français sont autorisés à pêcher, si ces filets peuvent entraver de quelque manière que ce soit les droits de pêche des Français; et les filets ainsi posés peuvent être saisis<sup>144</sup>. »

Cette intervention est liée à la mise en application des clauses du traité de Versailles concernant les droits des Français.

L'officier supérieur de la patrouille des pêches à la fin des années 1870 et au début des années 1880, le capitaine W.R. Kennedy, formula ainsi ses observations sur les problèmes franco-anglais dans le domaine de la pêche du saumon :

« Non seulement les Français réclament le droit exclusif de pêche [de la morue], mais ils réclament aussi. . . le pouvoir d'en exclure tous les autres. . .

« Non contents de cet avantage, ils réclament aussi la propriété des rivières à saumon. . . le droit d'y pêcher à leur gré. . . sans tenir compte du fait qu'ils détruisent ainsi les rivières. . . l'un des meilleurs cours d'eau de la côte, le ruisseau du sud-ouest de la baie Hare, était régulièrement barré. . . d'une rive à l'autre. . . cet homme. . . avait déjà capturé 58 barils de saumon (100 livres au baril). . . au début de la saison 1879. . .<sup>145</sup> »

Le problème suscité par l'activité des Français sur les rivières à saumon disparut en 1904 avec la signature de la convention entre la Grande-Bretagne et la France, qui ôta à cette dernière tout droit de pêche dans les rivières à saumon du Petit Nord et des régions qui constituaient auparavant le French Shore.

## La région de la côte ouest

La région de la côte ouest est constituée par la partie de l'île de Terre-Neuve qui s'étend entre le cap Normand et le cap Ray. Certains de ses cours d'eau à saumon ont été parmi les derniers à être exploités par les colons, ce qui est étroitement lié aux traités franco-britanniques et à l'interprétation qui en a été faite pendant près de deux siècles. Après le traité d'Utrecht, la région fut à différentes époques, en totalité ou en partie, incluse dans ce qu'on appelait le French Shore, région où les pêcheurs français exerçaient les droits qui leur avaient été octroyés par ce traité et ceux qui le suivirent. Avant 1713, il n'y avait pratiquement pas de colons sur la côte ouest, mais il faut noter que le traité interdit l'installation des Français, ce qui peut signifier que certains y étaient établis auparavant<sup>146</sup>.

Après Utrecht, les bateaux de pêche anglais abandonnèrent pratiquement la côte ouest pendant plus de 40 ans.

Pendant cette même période, les Français purent exercer un quasi-monopole sur l'ensemble de la région, et :

« . . . ils pêchaient la morue et le saumon. . . à l'occasion ils y passaient l'hiver, et quelquefois allaient se perdre dans les bois pour échapper à la justice. . . De plus, ils s'approprièrent subrepticement 200 milles de littoral en plus<sup>147</sup>. »

Pendant la même période, selon MacNutt :

« Chassés de Plaisance et de la côte sud de Terre-Neuve. . . ils découvrirent les lointains havres du nord et de l'est, et finirent par trouver de bons lieux de pêche. . . dans les régions dont les Anglais étaient totalement absents. . . et, du fait de cet absence, les Français devinrent pratiquement les maîtres de la côte ouest. . .<sup>148</sup> ».

La guerre de Sept Ans fit nettement évoluer la situation. Dès le début des hostilités, en 1756, les bateaux de pêche français quittèrent la côte ouest pour n'y revenir qu'après le rétablissement de la paix en 1763. Dans l'intervalle, les bateaux anglais occupèrent certains des anciens postes français, et des pionniers britanniques vinrent s'installer dans la région située entre la baie des Îles et le cap Ray. La guerre s'acheva avec la signature du traité de Paris qui rendait aux Français leurs droits de pêche et de débarquement sur la côte ouest. Avant même la signature du traité, la Grande-Bretagne avait chargé le capitaine James Cook de faire un levé des côtes de Terre-Neuve afin de définir les limites fixées par le traité et d'encourager les entreprises anglaises dans la région. Le capitaine entama sa mission sur la côte ouest en 1764 pour l'achever en 1767. Les relevés qu'il effectua sont décrits dans la publication *James Cook in Newfoundland, 1762-1767*, dont nous avons tiré quantité d'informations pour la présente étude.

Cook nota sur une carte de 1764 qu'à Codroy et à Port-aux-Basques se trouvaient depuis quelques années des pêcheries anglaises, et que Codroy convenait bien à la pêche du saumon, mais c'est seulement dans le relevé de la baie des Îles, qu'il effectua en 1767, qu'il releva la présence de pionniers installés sur la côte ouest; en septembre de la même année :

« . . . il dirigea une expédition de cinq jours consistant à remonter en bateau la rivière Humber à partir de la baie des Îles. Il remonta le lac Deer sur quatre milles, sans voir de terre à l'extrémité nord-est, alors que le temps était très clair. Toutefois, il apprit par des résidents qui passaient l'hiver dans la région que le lac mesurait environ 25 milles de longueur. Il fait l'observation suivante : « dans cette rivière se trouvait autrefois une très importante pêcherie de saumon, et la baie des Îles était très fréquentée par les pêcheurs<sup>149</sup>. »

Il est particulièrement intéressant d'apprendre la présence de personnes qui passaient l'hiver dans la région. Il s'agissait probablement d'Anglais qui s'étaient établis après 1756; toutefois, les Français encourageaient parfois des Anglais à s'occuper de leurs installations pendant l'hiver. Le géologue J.B. Jukes, qui visita en 1839

ce qu'il appelle le « détroit Humber », rapporte : « Nous jetâmes l'ancre au fond du détroit, et nous trouvâmes un vieil homme avec sa famille. . . Il vivait là depuis 60 ans<sup>150</sup>. » Ces pionniers s'installèrent donc sur la rivière Humber une dizaine d'années après la visite de Cook. En 1787, 20 ans seulement après le passage de ce dernier, on signale qu'un Anglais expédia à St. John's 76 tierces de saumon provenant de la rivière Humber<sup>151</sup>. À cette période, le traité de Versailles (1783) avait repoussé vers le sud, jusqu'au cap Ray, la limite des possessions françaises sur la côte ouest, et la France en avait par la force chassé quelques colons anglais. En 1808, il n'y avait que 36 habitants sur le détroit Humber, et ils n'étaient que 86 une trentaine d'années plus tard<sup>152</sup>.

Cook déclare également en 1767 que « dans cette rivière [Humber] se trouvait autrefois une très grande pêcherie du saumon. . . ». Étant donné que les Français dominaient la côte ouest avant la déclaration de la guerre de Sept Ans, en 1756, cette pêcherie était probablement entre leurs mains. On imagine donc une grande pêcherie française de saumon sur la rivière Humber pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ou même plus tôt, mais sans aucun texte pour étayer cette hypothèse.

Les Américains participèrent également à la pêche du saumon sur la côte ouest après la guerre de Sept Ans, et un certain John Brown écrivit en 1774 au gouverneur de Terre-Neuve, M. Shuldham, pour signaler qu'il avait pêché à « Cod Roy » et sur la rivière Humber pendant sept ans, mais avait été dérangé par des bateaux de pêche américains, « et particulièrement par un certain Lawrence Cavanagh, qui avait levé des équipes d'Indiens du Cap-Breton pour chasser les bêtes à fourrure, tout cela en contravention de la loi<sup>153</sup> ». En fait, pendant toute cette période, les négociants et les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre faisaient concurrence à ceux de la Nouvelle-Écosse pour l'exploitation des produits de la côte ouest de Terre-Neuve, notamment le saumon<sup>154</sup>.

Si quelques colons au moins exploitaient le saumon de la rivière Humber après la fin de la guerre de Sept Ans, d'autres en faisaient autant dans les régions de la baie Saint-Georges et de Codroy :

« Vers les années 1770, une poignée de pêcheurs britanniques commencèrent à hiverner dans la baie Saint-Georges, s'occupant principalement au trappage en hiver et à la pêche du saumon en été. . . Seul un petit nombre était établi dans la baie de façon permanente<sup>155</sup>. »

W.E. Cormack, qui venait de traverser Terre-Neuve par l'intérieur à la fin de 1822, signale la présence d'une certaine Mme Hulan, vivant à Second Barasway, baie Saint-Georges, qui « . . . vivait sur la baie Saint-Georges depuis plus de 60 ans, et se souvenait du passage du capitaine Cook, lorsque ce grand navigateur effectua un relevé de la côte<sup>156</sup> ». C'est en 1767 que Cook était passé dans la baie Saint-Georges, l'année même où il effectuait le relevé de la baie des Îles.

Les pêcheurs français retournèrent donc sur la côte ouest après 1763, mais dès 1778, l'Angleterre et la France étaient de nouveau à couteaux tirés, cette dernière ayant

pris parti pour la révolution américaine. Une fois de plus, les bateaux français disparurent de la région pendant le temps de la guerre. Toutefois, le traité de Versailles rétablit les droits français à Terre-Neuve. De plus, la région à laquelle ces droits s'appliquaient fut étendue vers le sud de la pointe Riche au cap Ray. La France tenta de s'assurer des droits exclusifs de pêche en chassant les colons anglais, ce qui causa peut-être l'abandon de la pêcherie anglaise de saumon sur la rivière Humber en 1788, car deux postes anglais de la baie Saint-Georges avaient été détruits en 1786<sup>157</sup>. Une loi britannique promulguée en 1788 donnait au gouverneur de Terre-Neuve le pouvoir d'interdire aux pêcheurs britanniques de visiter la zone française et empêchait les Français de pêcher le saumon à plus d'un demi-mille de l'embouchure des cours d'eau<sup>158</sup>. Cette loi eut peu d'effet, et les Français étaient encore actifs dans la région plus d'un siècle plus tard.

Après le début des guerres de la Révolution et de l'Empire, en 1793, les bateaux français quittèrent une fois de plus les rivages de Terre-Neuve, pour y revenir en 1815, à la fin de la guerre. Toutefois, la colonisation de la côte ouest avait radicalement changé :

« Un certain nombre de colons s'étaient enracinés dans le territoire qui appartenait autrefois à la France, de sorte que, lorsque les Français revinrent pêcher en 1815, le nouveau système qui régnait était totalement différent de celui qu'avait institué la déclaration de 1783<sup>159</sup>. »

Pendant l'absence des Français, des pêcheries britanniques s'étaient développées dans la baie des Îles, la Bonne-Baie et la baie Saint-Georges; en 1808, elles exportaient près de 800 tierces de saumon, dont plus de la moitié provenaient de la baie Saint-Georges. Toutefois, en 1811, la production n'atteignait pas la moitié de ce volume<sup>160</sup>.

L'un des navires de la marine britannique affecté à la station de Terre-Neuve en 1813 était le *Rosomonde*, qui arriva le 23 juin dans la baie Saint-Georges. À son bord se trouvait le lieutenant Edward Chappell, qui publia par la suite un récit de son voyage à Terre-Neuve sous le titre : *Voyage of His Majesty's Ship Rosomonde to Newfoundland and the Southern Coast of Labrador* (Voyage du navire de Sa Majesté *Rosomonde* à Terre-Neuve et sur la côte sud du Labrador). Le lieutenant rapporte l'émoi des colons lorsqu'ils aperçurent son bateau, qu'ils prirent pour un navire américain, la guerre ayant éclaté en 1812. Cette difficulté fut vite surmontée, et les occupants du navire furent accueillis par un homme qui tiraît sa subsistance de la capture et de la préparation du saumon<sup>161</sup>.

Selon Chappell, vivaient sur la baie Saint-Georges 209 âmes, c'est-à-dire 112 Anglais, quelques Français et des Indiens Micmacs. À l'époque de son récit, une génération au moins d'Européens avait déjà grandi dans cette région, et exploité les stocks de saumon depuis le début de la colonisation. Le lendemain de leur arrivée, Chappell et quelques autres officiers allèrent pêcher dans une petite rivière se trouvant près de l'entrée de la baie Flat (ce qui est probablement maintenant le petit ruisseau

Barachois) et revinrent à bord avec 25 douzaines de truites de grosse taille capturées en six heures de pêche<sup>162</sup>.

Les observations de Chappell semblent montrer que les meilleurs havres du sud de la Bonne-Baie, qui compaient pour la plupart au moins une bonne rivière à saumon, étaient occupés de façon permanente par quelques colons dès 1813. La Bonne-Baie elle-même en comptait 30 et, bien que Chappell ne mentionne pas le bras Humber, il s'y trouvait quelques pionniers. La situation au nord de la Bonne-Baie était très différente car c'était encore la pêche française de la morue qui dominait cette région.

Neuf ans après la visite de Chappell, Williams Epps Cormack, auteur de la première traversée officiellement consignée du centre de l'île de Terre-Neuve, atteignait le terme occidental de son voyage au havre Saint-Georges. Il s'y trouvait alors une centaine de colons qui capturaient chaque année 300 à 400 barils de saumons. Ce poisson était vendu à Halifax ou à St. John's, et une bonne partie du commerce de la côte ouest se faisait alors avec la Nouvelle-Écosse.

À une vingtaine de milles du havre Saint-Georges se trouvent les estuaires des rivières Robinsons, Barachois et Crabbes, connus collectivement sous le nom de « Barasways », où sept ou huit familles prenaient entre 150 et 200 barils de saumon chaque année<sup>163</sup>. Un peu plus au sud encore, dans la région appelée « Cod Roy », on capturait environ 50 barils de saumon, et la production pour l'ensemble de la région atteignait 500 à 650 barils par an (environ 115 000 à 160 000 lb, poids rond). Ce total était pris par 30 équipes de pêcheurs, soit un total estimé à 75 personnes<sup>164</sup>. Aucune mention n'est faite de la participation des Français à cette pêche, mais il est vraisemblable que ces derniers capturaient quelques saumons, ne serait-ce que pour augmenter leur ordinaire. Il se peut aussi que quelques pêcheurs de morue de la Nouvelle-Écosse ou de la Nouvelle-Angleterre aient participé à cette pêche.

Si l'on compare les prises signalées en 1822 par Cormack aux captures réalisées dans la même région — ce qui correspond au présent district K — pendant les années 1971 à 1975, il semble que l'effort soit nettement supérieur (142 pêcheurs professionnels plus des centaines d'amateurs) ces dernières années pour un résultat plus faible, soit environ 100 000 lb, poids rond. Si, comme il est vraisemblable, une certaine quantité de saumon était capturée dans les années 1820 sans être signalée nulle part, la différence doit être encore plus grande.

Après le rapport de Cormack, il faut pour avoir des données sur l'ouest attendre l'année 1835, où la région fut visitée par le révérend Edward Wix, qui publia son récit sous le titre *Six Months of a Newfoundland Missionary's Journal from February to August 1835* (six mois du journal d'un missionnaire à Terre-Neuve, de février à août 1835). Il est évident, à la lecture de la relation du révérend Wix, que la population avait considérablement augmenté dans les régions situées au sud de la Bonne-Baie, notamment sur le bras Humber. Au sujet de la pêche du saumon, il nous apprend seulement que tous

les habitants de la baie Saint-Georges la pratiquaient, et qu'elle était généralement très lucrative<sup>165</sup>. Il donne aussi une description imagée de la pêche de la truite au harpon la nuit, méthode de pêche utilisée à l'époque dans la baie Saint-Georges :

« Lundi 6 [juillet 1835] — Nous sommes allés cette semaine visiter les pêcheries de saumon. . . dans le goulet principal. . . Une nuit, quelques-uns des habitants et un jeune Indien allaient à la marée montante pêcher les truites et les anguilles au harpon, avec cinq canots, et je les ai accompagnés. . . La scène était très animée. Une lune brillante s'élevait au-dessus des collines, qui étaient couvertes de belles forêts jusqu'à la limite des falaises et au rivage sablonneux. Des rouleaux d'écorce de bouleau étaient glissés, l'un après l'autre, dans la fente d'un bâton qui constituait un flambeau grossier. Ce flambeau était alors planté à l'avant du canot, où se tenait l'homme ayant à la main son *nighook*, sorte de foène; il s'agissait d'un bâton dont une extrémité fendue cachait une pointe; lorsque ce harpon frappait un poisson, les bords barbelés s'écartaient et le poisson s'empalait sur la pointe médiane, puis les côtés se resserrant maintenaient la truite. . . Les poissons semblaient au moins aveuglés, sinon attirés par la lumière; la vive facilité et l'adresse de l'homme qui utilisait le *nighook*. . . étaient surprenantes. . . Quatre cents truites furent ainsi harponnées dans le canot où je me trouvais. . . J'eus la curiosité d'en peser six, elles faisaient au total vingt-deux livres; et j'en fis saler un baril. . . afin de le rapporter avec moi à St. John's<sup>166</sup>. »

En 1841, plus d'un millier de colons vivaient dans la baie Saint-Georges<sup>167</sup>. Chaque année, ils produisaient environ 300 barils de saumon, vendus principalement à Halifax. Sans même tenir compte de l'augmentation de la population, la production avait nettement baissé par rapport aux 500 à 650 barils signalés en 1822 par Cormack. Toutefois, cela ne représentait peut-être pas le total des captures, car une partie des prises était également vendue à St. John's ou ailleurs<sup>168</sup>.

On signale qu'environ 200 barils de saumon furent produits dans la baie Saint-Georges en 1848, et 280 barils en 1851, qui furent tous vendus à Halifax<sup>169, 170</sup>. Toutefois, le magistrat en résidence à Saint-Georges de 1850 à 1853 attesta en 1856 qu'il avait autorisé en 1851 l'exportation de 670 barils. Selon une autre personne, les prises de saumon étaient alors réduites à un tiers des captures ordinaires des années antérieures<sup>171</sup>.

Malgré l'institution en 1832 d'un régime représentatif, puis l'installation en 1854 d'un gouvernement souverain, l'administration locale fut assez peu efficace sur la côte ouest pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en 1843 que la situation commença à changer, lorsque des officiers supérieurs de la patrouille de protection des pêches furent nommés juges de paix de la colonie, ce qui leur permettait de veiller au respect de la loi chez les colons du French Shore. L'étape suivante fut la nomination en 1849 d'un magistrat en résidence à la baie Saint-Georges, mais le poste fut supprimé en 1853 parce que « la baie Saint-Georges n'apporte aucune contribution aux revenus de la colonie<sup>172</sup> ». Ce n'est que 25 ans plus tard qu'un suc-

cesseur fut nommé. Dans l'intervalle, il n'y eut aucune représentation de l'administration de la colonie sur la côte ouest, situation qui explique l'absence de renseignements précis, tant sur la pêche du saumon que sur les autres activités.

Nous avons encore moins de données sur la pêche du saumon avant 1850 dans les régions de la baie des Îles et de la Bonne-Baie, en raison des efforts menés par les Français pour s'assurer la maîtrise des pêches dans la région après 1783. En 1838, il n'y avait à la Bonne-Baie que cinq familles, qui ne possédaient même pas la pêcherie<sup>173</sup>. Pendant ce demi-siècle, des compagnies de commerce anglaises amenaient chaque année pour pratiquer la pêche du personnel dont certains membres restèrent et participèrent à la colonisation. Il existe peu de documents sur leur production de saumon, mais une compagnie anglaise produisait dans la région de la Bonne-Baie environ 160 tierces par an au début des années 1820, mais moins de la moitié de ce volume dans les années 1840. Pendant toute cette période, ces entreprises devaient faire concurrence aux négociants et aux pêcheurs venus de la Nouvelle-Écosse, et peut-être aussi de la Nouvelle-Angleterre<sup>174</sup>.

Mis à part ces maigres données, on ne possède aucune information avant 1862, année où on signale que 4 ou 5 familles anglaises passèrent l'hiver sur la Humber<sup>175</sup>. La première scierie fut établie en 1865 à Corner Brook<sup>176</sup>.

En 1868, 150 barils de saumon furent tirés de la rivière Humber et exportés. En 1874, il existait deux scieries à Corner Brook, et on comptait environ 300 familles dans la baie des Îles, ainsi qu'une trentaine de familles au lac Deer<sup>177</sup>. Il y avait aussi 700 résidents au havre Saint-Georges, et « des barrages et des filets. . . étaient tendus en travers des rivières<sup>178</sup> ».

Au début des années 1870, les membres de la patrouille des pêches maritimes exprimaient leur inquiétude au sujet des stocks de saumon, et le commandant Knowles déclarait :

« La pêcherie de saumon sur cette côte, tant dans les rivières que dans les baies et les ruisseaux de l'île. . . est très certainement en voie de destruction. Dans les baies, on voit souvent des tessures de filets, qui peuvent compter 20, 40 ou même 50 filets, et tous les bras de mer sont barrés; . . les cours d'eau sont tellement obstrués par des barrages, des pièges et des filets. . . qu'il paraît incroyable que la pêche n'ait pas disparu depuis bien longtemps<sup>179</sup>. »

Le successeur de Knowles, le commandant Howorth, parlant de la rivière « Ponds » en 1874, déclare :

« J'avais pour but. . . de déterminer si le barrage des Français était toujours là, car on m'avait dit. . . que son propriétaire était parti. J'ai découvert qu'il était toujours là; la rivière était aussi entièrement barrée par deux filets à saumons. . . j'ai donné instruction de les enlever et de

les remettre en place conformément à la loi, mais je savais que cela ne changerait rien du moment que le barrage restait en place<sup>180</sup>. »

Selon Howorth, un nombre très faible de saumons fut capturé à River of Ponds en 1874, mais 500 saumons avaient été tués en 1873 en amont du barrage. Les deux rivières à saumons de la baie Hawkes (rivières Torrent et East) étaient exploitées, mais Howorth ne parle pas de pêche française dans la baie des Îles ni au sud.

Vers la même période, une lettre envoyée au gouverneur par le directeur des levés géodésiques, Alexander Murray, signale qu'« une grande scierie est en activité près de l'embouchure de la rivière Humber. . . défiant ouvertement la loi et l'autorité. . . ». Au sujet du système patriarcal de propriété qui régnait aux abords de certaines embouchures de la région, il déclare :

« La situation est encore pire aux embouchures des principaux cours d'eau de l'île, mais surtout dans la baie Saint-Georges et dans d'autres parties du French Shore. À tous ces endroits, des petites communautés se sont constituées, dont le nombre varie de cinquante à deux cents personnes, et qui prétendent posséder un droit exclusif de propriété. . . sur l'ensemble des vallées des rivières. . . de plus, elles soutiennent détenir un droit absolu sur la rivière elle-même. . . [y compris] le prétendu *droit coutumier de braconnage du saumon*. . . ».

Murray dénonce aussi d'autres abus commis sur le French Shore :

« Pour conclure, j'ajouterai quelques mots sur la destruction à grande échelle du saumon et de la truite, perpétrée dans chaque rivière et ruisseau de l'île, et tout particulièrement sur le French Shore. Partout, les cours d'eau sont barrés, des barrages sont construits, les bassins sont balayés par des sennes, et on pêche la nuit au harpon; . . . il n'est pas difficile de prophétiser le résultat de ce massacre inconsidéré. . . de nombreux cours d'eau qui produisaient autrefois des centaines de tierces de saumons et de truites sont maintenant pratiquement vides. . .<sup>181</sup> ».

La colonisation était encore éparse dans les régions du nord, et Port-au-Choix servait surtout en été aux Français qui pratiquaient la pêche à la morue sèche. Quelques résidents anglais pêchaient le saumon sur la baie Hawkes, mais il n'y avait pas de colons sur la rivière Torrent, et pratiquement pas à Port Saunders. Une petite rivière à saumon de la baie Sainte-Barbe (rivière West) était exploitée par un homme appelé Genge<sup>182</sup>. Selon le capitaine W.R. Kennedy, en 1880 :

« Deux belles rivières à saumon de la baie Hawkes sont pratiquement vides maintenant; alors qu'elles donnaient quatre-vingt barils de saumons en une saison, elles sont depuis des années coupées par des barrages, ratisées par des filets, etc., et ne donnent plus maintenant qu'un baril et demi<sup>183</sup>. »

La même année, au sujet de la rivière Codroy, il déclare :

« La Codroy était autrefois célèbre pour ses saumons; mais l'emploi des filets pendant des années l'a presque épuisée, et la production suffit à peine aux personnes qui résident sur ses rives. Le chenal principal est étroit, et il est barré de façon si étanche et si ingénieuse par des pieux et des trappes que rares sont les poissons qui peuvent remonter vers les frayères. . .<sup>184</sup> ».

Pour nous faire une idée de l'évolution de certaines rivières depuis un siècle environ, revenons à Kennedy, qui parle du ruisseau Grand Bay, près de Port-aux-Basques : « une belle rivière à saumon. . . célèbre pour la taille énorme de ses saumons et de ses truites. » Cette rivière produit encore chaque année quelques saumons et truites de mer, mais elle ne mérite certainement plus un tel éloge. C'est le même cours d'eau dont l'un des prédécesseurs de Kennedy signale en 1874 qu'il était barré par des filets.

À mesure que le nombre des colons augmentait dans la région du French Shore, les querelles entre Français et Anglais s'envenimaient. Il est évident que les deux communautés surexploitaient les rivières, mais si Kennedy et ses collègues pouvaient imposer aux colons la réglementation mise en place, ils n'avaient aucun pouvoir contre les Français<sup>185</sup>. Lorsque le capitaine Howorth fut nommé magistrat en 1877 à la baie Saint-Georges, le gouvernement colonial recommença à exercer son autorité sur la côte ouest<sup>186</sup>. La seconde étape fut la nomination en 1878 à la baie Saint-Georges d'un agent des douanes, et la troisième l'élection en 1882 de représentants des districts de Saint-Georges et de Sainte-Barbe.

Avant ces nominations, une bonne partie des captures effectuées par les colons sur la côte ouest n'entraient pas dans les registres annuels des exportations de la colonie, car cette production allait directement vers la Nouvelle-Écosse, la Nouvelle-Angleterre ou les îles Britanniques, sans aucune sanction officielle. De plus, les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse qui venaient pêcher sur la côte ouest remportaient leurs prises avec eux. Par ailleurs, il n'existe aucun registre sur les captures françaises qui, bien que limitées dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à quelques rivières fermées par des barrages, étaient peut-être importantes.

À la suite des recommandations formulées par la commission des pêches de Terre-Neuve, deux gardiens furent nommés sur la côte ouest en 1891, l'un sur la baie Saint-Georges et l'autre dans la région de Codroy<sup>187</sup>. Ainsi, graduellement, la côte ouest s'intégrait au reste de la colonie, évolution qui fut accélérée par l'instauration en 1898 d'un service ferroviaire entre St. John's et Port-aux-Basques. En 1904, dans les districts de Saint-Georges et Sainte-Barbe, avaient été nommés 22 gardes dont les salaires allaient de 35 à 65 \$ par an<sup>188</sup>. En cette période où les besoins étaient pourtant encore modestes, une telle rémunération n'était certes pas de nature à susciter des excès de zèle professionnel.

La signature en 1904 d'une convention franco-britannique dissipa la plupart des problèmes suscités par

la présence française dans la pêche au saumon sur la côte ouest. Aux termes de l'article 1 de la convention, la France renonçait aux privilèges que lui avaient concédés les traités. L'article 2 précise les quelques droits qui lui restaient en matière de pêche au saumon :

« Les Français. . . [resteront] soumis aux règlements locaux en vigueur; ils pourront aussi pêcher à l'embouchure des rivières, sans toutefois pouvoir dépasser une ligne droite qui serait tirée de l'un à l'autre des points extrêmes du rivage entre lesquels la rivière se jette à la mer. Ils devront s'abstenir de faire usage d'engins de pêche fixes sans la permission des autorités locales<sup>189</sup>. »

Bien que la France ait préservé ses droits de pêche au saumon dans les eaux à marée, dans le cadre de la réglementation en vigueur, ces droits furent peu exercés par la suite.

Le chemin de fer ouvrit également les rivières de la côte ouest aux pêcheurs amateurs, et le rapport annuel de 1904 note que les rivières Torrent, East et Genevieve étaient les meilleures pour la pêche sportive au nord de la Bonne-Baie<sup>190</sup>. En 1906, le saumon abondait dans les rivières de la baie Saint-Georges, et pesait souvent de 22 à 25 lb. Malgré une mauvaise campagne de pêche en mer en 1906, une « grande quantité » fut envoyée à St. John's<sup>191</sup>.

En résumé, les données sur les débuts de la pêche au saumon sur la côte ouest sont incomplètes. Il faut attendre au moins jusqu'aux années 1870 pour avoir quelques indications sur la pêche pratiquée par les colons, dont les captures d'ailleurs n'apparaissent pas dans les registres de la colonie. Par la suite, la situation s'améliore quelque peu, mais il a fallu la mise en place en 1950 d'un système de collecte de données pour que les captures de la côte ouest soient séparées de celles du reste de ce qui constitue maintenant la province de Terre-Neuve et du Labrador.

## La région de la côte sud

Cette région s'étend le long de la côte sud de l'île, du cap Pine au cap Ray. Par rapport aux autres régions, les données sur l'exploitation du saumon sont plutôt éparpillées au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les colons anglais mirent relativement longtemps à s'installer dans la région, et les établissements étaient éparpillés sur la côte. De plus, les bonnes rivières à saumon étaient peu nombreuses, et distantes les unes des autres.

Pendant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la pêche française sur la côte sud connut une forte expansion, et c'est en 1662 que fut construit le fort de Plaisance. Les colons français s'établirent rapidement et, dès 1701, ils étaient 200 à Plaisance, 186 à Saint-Pierre et Miquelon, 150 dans la baie de Fortune et sept à St. Mary's; on peut penser que tous pêchaient le saumon dans les cours d'eau des environs<sup>192</sup>. On peut donc faire remonter cette pêche à la fin du XVII<sup>e</sup> ou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que les morutiers anglais et français fréquentaient le secteur depuis environ un siècle.

En 1714, année qui suivit la signature du traité d'Utrecht, un certain capitaine William Taverner effectua un relevé de la côte sud pour le gouvernement anglais. On lui apprit que le saumon abondait sur cette côte et, bien qu'il restât des Français à Grand Bank et Fortune, c'est probablement vers cette époque que le saumon prit une importance commerciale pour les Anglais<sup>193</sup>. À cet égard, un gouverneur britannique en poste à Plaisance dans les années 1720 possédait une pêcherie de saumons qui lui appartenait et une autre qu'il donnait à bail<sup>194</sup>. C'est aussi vers cette période qu'était exploitée une pêcherie commerciale de saumons dans les baies des Trépassés et Sainte-Marie :

« John Master. . . et un dénommé Philip Watson établirent. . . une pêcherie sur la grande rivière Salmonier et sur la rivière Colinet. . . dans la baie Sainte-Marie, et sur la rivière Biscay Bay, juste à l'est de Trepassey. C'est en 1723 que cette activité fut signalée pour la première fois et, dès l'année suivante, les propriétaires versaient des gages de 300 livres aux seize hommes qui s'en occupaient. Tous les rapports sur le sujet montrent que cette pêche. . . s'est maintenue mais ne s'est pratiquement pas développée<sup>195</sup>. »

Les Anglais mirent longtemps à exploiter pleinement la côte sud à l'ouest de la presqu'île Avalon, et lorsque le capitaine Cook visita la région en 1765, il n'y avait encore qu'environ 600 résidents dans la baie de Fortune et à l'ouest de cette baie, principalement dans le secteur Grand Bank-Fortune. Selon son rapport, il existait une très bonne pêcherie de saumons sur la rivière Long Harbour, dans la baie de Fortune. Vers cette époque, des sociétés commerciales anglaises s'étaient installées, dont l'une était la Société Clarke et Young, de Poole (Angleterre), qui possédait en 1765 des immeubles à Harbour Breton. Toutefois, les habitants qui y passaient l'hiver étaient peu nombreux, comme c'était le cas à Band de la Rier, lieu maintenant connu sous le nom de Belleoram<sup>196</sup>.

Lorsqu'éclata en 1775 la guerre de l'Indépendance américaine, l'effort de pêche britannique diminua considérablement, et les populations de saumons connurent donc un bref répit. Après la fin de la guerre (1783), l'immigration anglaise connut un regain, particulièrement à l'ouest de la péninsule Burin. Pourtant, jusqu'en 1790, la baie de Fortune ne comptait qu'une population d'un millier d'habitants<sup>197</sup>. Mis à part les mentions concernant les pêcheries de la baie Sainte-Marie et de la baie de Plaisance, établies depuis longtemps, et celles que signale Cook à Long Harbour, rares sont les renseignements sur le saumon dans les documents qui nous sont parvenus. C'est le cas même pour une rivière à saumon aussi remarquable que la rivière Conne, dans la baie d'Espoir, alors qu'il se trouvait des colons français à Hermitage, à proximité, avant même 1714, et qu'Anglais et Français fréquentaient périodiquement cette région tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>198</sup>. Cette situation se poursuivit jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, mais un missionnaire de l'Église anglicane fait brièvement référence à la rivière Salmonier (baie Sainte-Marie) et à « de grandes quantités de saumons » à Plaisance, en 1817-1818. Il mentionne également les rivières à saumons Long Harbour et Baie-du-

Nord, dans la baie de Fortune, sans donner d'autres détails<sup>199</sup>.

En 1838, un volume de six tierces de saumon fut capturé au filet dans la rivière Come By Chance, et une valeur de 20 à 30 lb dans la rivière North Harbour en 1840<sup>200</sup>. En 1842, la pêche au saumon s'était étendue tout le long de la côte ouest, et la compagnie Newman possédait un établissement imposant à Harbour Breton<sup>201</sup>. Le Journal de l'Assemblée de Terre-Neuve commença en 1851 à mentionner occasionnellement la pêche au saumon sur la côte sud, et en 1852 note que la majorité des captures étaient vendues à des commerçants de la Nouvelle-Écosse.

Le premier indice de l'exploitation par les pêcheurs de Terre-Neuve de stocks provenant d'ailleurs — quoi que cela ne fut pas connu à l'époque — apparaît dans le témoignage du magistrat de Burin devant un comité spécial de la chambre, en 1856. Ce magistrat signale l'existence d'une « pêche au saumon sur les caps » qui avait commencé dans la région 10 ou 12 ans auparavant. Cette pêche, qui débutait vers le milieu de mai, utilisait uniquement des filets à grandes mailles de 6 à 7 pouces, et ne capturait que des saumons de 10 à 12 lb<sup>202</sup>. Par contraste, la pêche courante, qui commençait vers la mi-juin, utilisait des filets à mailles de 4 à 5 pouces, était confinée aux zones proches des embouchures et prenait principalement des saumons pesant 5 lb au maximum. Ainsi, aux alentours de 1845, des saumons provenant des rivières du continent commencèrent à être capturés dans les engins de pêche utilisés sur la côte sud de Terre-Neuve.

Le Journal de l'Assemblée de 1866 fournit un résumé des exportations de saumons de la côte sud pour les années 1859 à 1864<sup>203</sup>. Ces données apparaissent au tableau 2.1, avec celles de 1850 (tirées du Journal de 1851).

Le tableau 2.1 couvre la plus grande partie de la région de la côte sud, qui correspond aux actuelles zones

statistiques H (baie de Plaisance), I (baie de Fortune) et J (de l'île Pass à Port-aux-Basques), et les totaux combinés (sauf 1850) sont comparés ci-dessous à ceux de la même région pendant la période 1960–1965. Il faut se souvenir que, dans le premier cas, une proportion pouvant aller jusqu'à 50 % des captures était probablement vendue aux commerçants de la Nouvelle-Écosse, et n'apparaît donc pas dans les registres. Voici la comparaison de ces données :

Période	Fourchette des captures	Moyenne des captures
	(lb)	(lb)
1859–1864	197 000–315 000	285 000
1960–1965	186 000–452 000	304 000

Étant donné que les chiffres de la période 1859–1864 minimisent les captures, et que l'abondance et la disponibilité du saumon varient d'une année à l'autre, on peut simplement dire de ces résultats simplifiés qu'ils sont remarquablement similaires.

Les premiers gardes de la côte sud furent nommés en 1871, et couvraient l'un la baie Sainte-Marie, l'autre la baie de Fortune et le troisième la zone allant du cap Connaigre au cap La Hune (à l'ouest de la baie de Fortune). Le système fut apparemment abandonné vers le milieu des années 1870, et c'est seulement après 1891 qu'il fut repris. En 1904, toutefois, on comptait au moins 20 gardes entre Trepassey et La Poile, mais leurs responsabilités ne touchaient que très peu le saumon<sup>205</sup>.

Au début des années 1870, les rapports annuels des gardes donnaient des informations assez détaillées sur des éléments comme le nombre de filets et les captures. Ils

TABEAU 2.1 Exportations de saumon de la côte sud (tierces), 1859–1864.

Port	1850	1859	1860	1861	1862	1863	1864
Placentia (Plaisance)		26	—	1	9	2	—
Little Placentia		13	15	14	8	5	—
La Manche		2	—	—	—	6	—
Oderin		—	27	—	—	—	—
Burin	200	124	295	110	17	120	68
St. Lawrence		—	2	—	—	—	—
Lamaline		—	—	—	—	—	30
Harbour Breton	197,5	189	80	177	33	43	42
Baie-du-Nord		—	—	—	—	5	—
Gaultois		—	—	—	31	20	—
Burgeo		33	80	76	98	243	332
La Poile		478	377	323	178	134	179
Port-aux-Basques		—	—	152	173	209	176
Total en tierces		865	876	853	547	787	827
Total, poids rond (1 tierce = 360 lb)		311 000	315 000	308 000	197 000	283 000	298 000

faisaient aussi souvent référence au barrage des rivières, notamment les rivières Grandys et Conne. Chose intéressante, en 1873, la saumonerie de la rivière Conne, qui était entre les mains d'un certain M. Collier, avait été donnée au XVIII<sup>e</sup> siècle à Samuel et John Clark par un capitaine de la marine. Ces derniers avaient revendu la pêcherie à la célèbre compagnie Newman en 1822<sup>206</sup>. Le Journal de l'Assemblée de 1879 signale qu'une pétition demandait l'établissement « de maisons pour la culture du saumon » sur les rivières Placentia, Colinet et Salmonier, pour lesquelles des droits exclusifs de pêche étaient réclamés pour une durée de 10 ans. En échange, les signataires de la pétition fourniraient chacun 500 000 alevins au gouvernement<sup>207</sup>. Aucune autre référence à cette activité n'a été découverte, et on peut penser que la pétition fut mal reçue.

Le rapport annuel de 1904 signale qu'un « passage à poissons » fut construit sur la rivière Rocky, dans la baie Sainte-Marie. Malgré l'absence de détails, les travaux consistaient vraisemblablement à faire sauter aux explosifs une partie des chutes. Ni cette activité de 1904, ni les travaux plus complexes menés au même endroit de nombreuses années plus tard, ne semblent avoir eu une grande utilité<sup>208</sup>.

Au cours de la présente étude, nous n'avons relevé aucun indice concernant la pêche aux filets dérivants dans la région de Port-aux-Basques; cette pêche, d'origine locale, commença avec des expériences réalisées en 1925 par des pêcheurs de ce port à l'aide de filets maillants ordinaires. En fait, c'est seulement en 1931 que furent utilisés de véritables filets dérivants, et cette pêche ne prit une certaine importance qu'en 1935<sup>209</sup>.

### Notes

- 1 Hakluyt Society 1940, 2 : 406.
- 2 *Ibid.* : 385-423.
- 3 Cité dans Prowse 1895 : 106.
- 4 *Ibid.* : 136.
- 5 Whitbourne 1620 : 10.
- 6 Poynter 1963 : 55.
- 7 Voir le chapitre sur les facteurs de conversion.
- 8 Reeves 1793 : 25; Lounsbury 1934 : 338-339.
- 9 Head 1976 : 75.
- 10 *Ibid.* : 60.
- 11 Prowse, *op. cit.* : 279.
- 12 La région appelée « Straight Shore » se trouve sur la côte nord-est de l'île, entre Ragged Harbour et le cap Freels. Elle compte peu de havres mais plusieurs bonnes petites rivières à saumon.
- 13 Head, *op. cit.* : 75.
- 14 Rogers 1911 : 99.
- 15 Head, *op. cit.* : 75.
- 16 Head, *op. cit.* : 75.
- 17 *Op. cit.* : 62.
- 18 Prowse, *op. cit.* : 283.
- 19 Rogers, *op. cit.* : 122.
- 20 Head, *op. cit.* : 76.
- 21 Howley 1915 : 27.
- 22 *Op. cit.* : 122.
- 23 Head, *op. cit.* : 76.
- 24 Prowse, *op. cit.* : 185.
- 25 Head, *op. cit.* : 175-176.
- 26 Cité dans Howley, *op. cit.* : 267.
- 27 Jukes 1842, II : 103.
- 28 Macpherson 1977 : 117.
- 29 J.N.H.A. 1857 : 342.
- 30 J.N.H.A. 1873 : 810.
- 31 J.N.H.A. 1874 : 854-855.
- 32 J.N.H.A. 1875 : 1221.
- 33 J.N.H.A. 1876 : 492.
- 34 J.N.H.A. 1884 : 756.
- 35 Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. for 1892 : 16.
- 36 Prowse, *op. cit.* : 620.
- 37 Ann. Rep. Nfld. Dep. Fish. for 1904 : 27-28.
- 38 Innis 1940 : 294.
- 39 Jukès, *op. cit.* : 92.
- 40 J.N.H.A. 1873 : 816.
- 41 *Ibid.*
- 42 J.N.H.A. 1875 : 854-855.
- 43 *Ibid.* : 852-853.
- 44 Murray et Howley 1881 : 429.
- 45 J.N.H.A. 1887 : 886.
- 46 Kennedy 1885 : 49-50.
- 47 *Op. cit.* : 621.
- 48 Head, *op. cit.* : 75.
- 49 J.N.H.A. 1873 : 814-815.
- 50 J.N.H.A. 1876 : 486, 491.
- 51 Reeves, *op. cit.* : 62.
- 52 Innis, *op. cit.* : 294.
- 53 Rogers, *op. cit.* : 122.
- 54 *Ibid.*
- 55 Head, *op. cit.* : 75.
- 56 Rogers, *op. cit.* : 122.
- 57 Innis, *op. cit.* : 294.
- 58 *Ibid.*
- 59 Bonnycastle 1842 : 268.
- 60 Jukes, *op. cit.* : 157.
- 61 J.N.H.A. 1856 : 159. C'est de là que semble provenir l'information souvent citée selon laquelle la rivière Gander produisait chaque année 1 000 tierces de saumon (p. ex. : voir Netboy, 1968 : 354).
- 62 *Ibid.* : 161-162.
- 63 J.N.H.A. 1860 : 485.
- 64 J.N.H.A. 1872 : 718.
- 65 Murray 1875.
- 66 Erskine 1875 : 43.
- 67 *Ibid.* : 13.
- 68 *Ibid.* : 21.
- 69 J.N.H.A. 1876 : 390.
- 70 Kennedy 1885 : 53.
- 71 Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. 1899 : 20, 25.
- 72 J.N.H.A. 1885 : 425-430.
- 73 J.N.H.A. 1884 : 751-760.
- 74 Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. 1889 : 18-21.
- 75 *Ibid.*
- 76 *Ibid.* : 25.
- 77 Prowse, *op. cit.* : 620.
- 78 Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. 1892 : 9, 16.
- 79 *Ibid.* : 8-9.
- 80 *Ibid.* : 16.
- 81 Ann. Rep. Nfld. Dep. Fish. 1902 : 23.
- 82 *Ibid.*
- 83 Prowse 1911 : 94-95.
- 84 Reeves, *op. cit.* : 62.
- 85 J.N.H.A. 1872 : 717.
- 86 J.N.H.A. 1884 : 755.
- 87 Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. 1889 : 21-22.
- 88 Porter *et al.* 1974 : 254.
- 89 *Ibid.* : 243.
- 90 Wilson 1866, cité dans Howley, *op. cit.* : 267-268.
- 91 *Op. cit.* : 294.

- 92 J.N.H.A. 1873 : 806.  
93 Anspach 1827 : 317.  
94 *Op. cit.* (1895) : 283.  
95 *Op. cit.* : 27.  
96 *Ibid.* : 41.  
97 *Ibid.* : 36.  
98 *Ibid.* : 49.  
99 Head, *op. cit.* : 76.  
100 Cité dans Howley, *op. cit.* : 56.  
101 Cité dans Innis, *op. cit.* : 294.  
102 *Op. cit.* : 72.  
103 *Ibid.* : 92.  
104 Cité dans Howley : 285-297.  
105 J.N.H.A. 1856 : 162.  
106 J.N.H.A. 1872 : 716-719.  
107 J.N.H.A. 1873 : 804-808.  
108 *Ibid.* : 818-819.  
109 J.N.H.A. 1874 : 857.  
110 J.N.H.A. 1875 : 834-835.  
111 J.N.H.A. 1875 : 1207.  
112 *Ibid.* : 1209-1212.  
113 Murray 1875.  
114 Kennedy 1881 : 76-79.  
115 *Ibid.* : 79-80.  
116 Hatton et Harvey 1883 : 267.  
117 J.N.H.A. 1884 : 755-756.  
118 Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. 1889 : 22.  
119 Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. 1892 : 9.  
120 Ann. Rep. Nfld. Dep. Fish. 1902 : 24.  
121 J.N.H.A. 1905 : 164-165.  
122 J.N.H.A. 1906 : 159.  
123 *Op. cit.* : 282.  
124 *Op. cit.* : 294.  
125 J.N.H.A. 1856 : 158-160.  
126 J.N.H.A. 1872 : 716.  
127 J.N.H.A. 1873 : 819-820.  
128 J.N.H.A. 1875 : 828-829.  
129 *Ibid.* : 1209-1212.  
130 *Ibid.* : 1227-1228.  
131 Erskine, *op. cit.* : 45-46.  
132 *Op. cit.* : 83.  
133 J.N.H.A. 1884 : 755.  
134 J.N.H.A. 1886 : 712.  
135 *Op. cit.* : 97.  
136 *Op. cit.* : 215.  
137 Howley, *op. cit.* : 118-119, 280-281.  
138 J.N.H.A. 1873 : 807-808.  
139 Innis, *op. cit.* : 215.  
140 J.N.H.A. 1856 : 162.  
141 Murray 1875.  
142 J.N.H.A. 1873 : 725.  
143 J.N.H.A. 1874 : 793-795.  
144 Howorth 1874 : 18-19.  
145 *Op. cit.* (1885) : 7-9.  
146 Thompson 1961 : 9.  
147 *Ibid.* : 8.  
148 MacNutt 1965 : 24.  
149 Whiteley 1975 : 19.  
150 *Op. cit.* : 100.
- 151 Innis. *op. cit.* : 215.  
152 Mannion 1977a : 237.  
153 Gosling 1910 : 328.  
154 Mannion, *op. cit.* : 259.  
155 Mannion, *ibid.* : 243-244.  
156 Cité dans Howley, *op. cit.* : 162.  
157 Mannion, *op. cit.* : 244.  
158 Thompson, *op. cit.* : 19-20.  
159 *Ibid.* : 22.  
160 Mannion, *op. cit.* : 244-245.  
161 Chappell 1818 : 65.  
162 *Ibid.* : 68-69.  
163 Howley, *op. cit.* : 130-168.  
164 *Ibid.* : 160.  
165 Wix 1836 : 189.  
166 *Ibid.* : 216-218.  
167 Cité dans Innis, *op. cit.* : 405.  
168 Voir Mannion, *op. cit.* : 257-261.  
169 J.N.H.A. 1849 : 422.  
170 J.N.H.A. 1852 : 107-114.  
171 J.N.H.A. 1857 : 300-302.  
172 Thompson, *op. cit.* : 38.  
173 Mannion, *op. cit.* : 237.  
174 *Ibid.* : 257-259.  
175 J.N.H.A. 1863 : 402.  
176 Mannion, *op. cit.* : 253.  
177 J.N.H.A. 1875 : 751.  
178 J.N.H.A. 1872 : 636.  
179 J.N.H.A. 1873 : 725.  
180 Howorth, *op. cit.* : 5, 13-14.  
181 Murray 1874.  
182 Erskine, *op. cit.* : 11.  
183 Kennedy 1885 : 63.  
184 *Ibid.* : 106.  
185 *Ibid.* : 7-9.  
186 Thompson, *op. cit.* : 45.  
187 Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. 1891 : 34.  
188 Ann. Rep. Nfld. Dep. Mar. & Fish. 1907 : 93.  
189 Voir Thompson, *op. cit.* : App. 6.  
190 Ann. Rept. Nfld. Dep. Fish. 1904 : 51.  
191 Ann. Rept. Nfld. Dept. Fish. 1906.  
192 Innis, *op. cit.* : 121-123.  
193 C.O. 194/5, f257, 260.  
194 Head, *op. cit.* : 60.  
195 *Ibid.* : 76.  
196 *Ibid.* : 159-162; Whiteley, *op. cit.* : 20-21.  
197 Pilot 1895 : 22.  
198 C.O. 194/5, f260.  
199 Anspach, *op. cit.* : 309-312.  
200 Jukes, *op. cit.* : I : 76-77, II : 30-33.  
201 Bonnycastle, *op. cit.* : 244-245.  
202 J.N.H.A. 1857 : 347-348.  
203 J.N.H.A. 1866 : 664-665.  
204 J.N.H.A. 1851 : 142.  
205 Ann. Rep. Nfld. Dep. Fish. 1904 : 37-39.  
206 J.N.H.A. 1874 : 850.  
207 J.N.H.A. 1879 : 65-66.  
208 Ann. Rep. Nfld. Dep. Fish. 1904 : 37-39.  
209 Belding et Préfontaine 1938 : 7, 12.

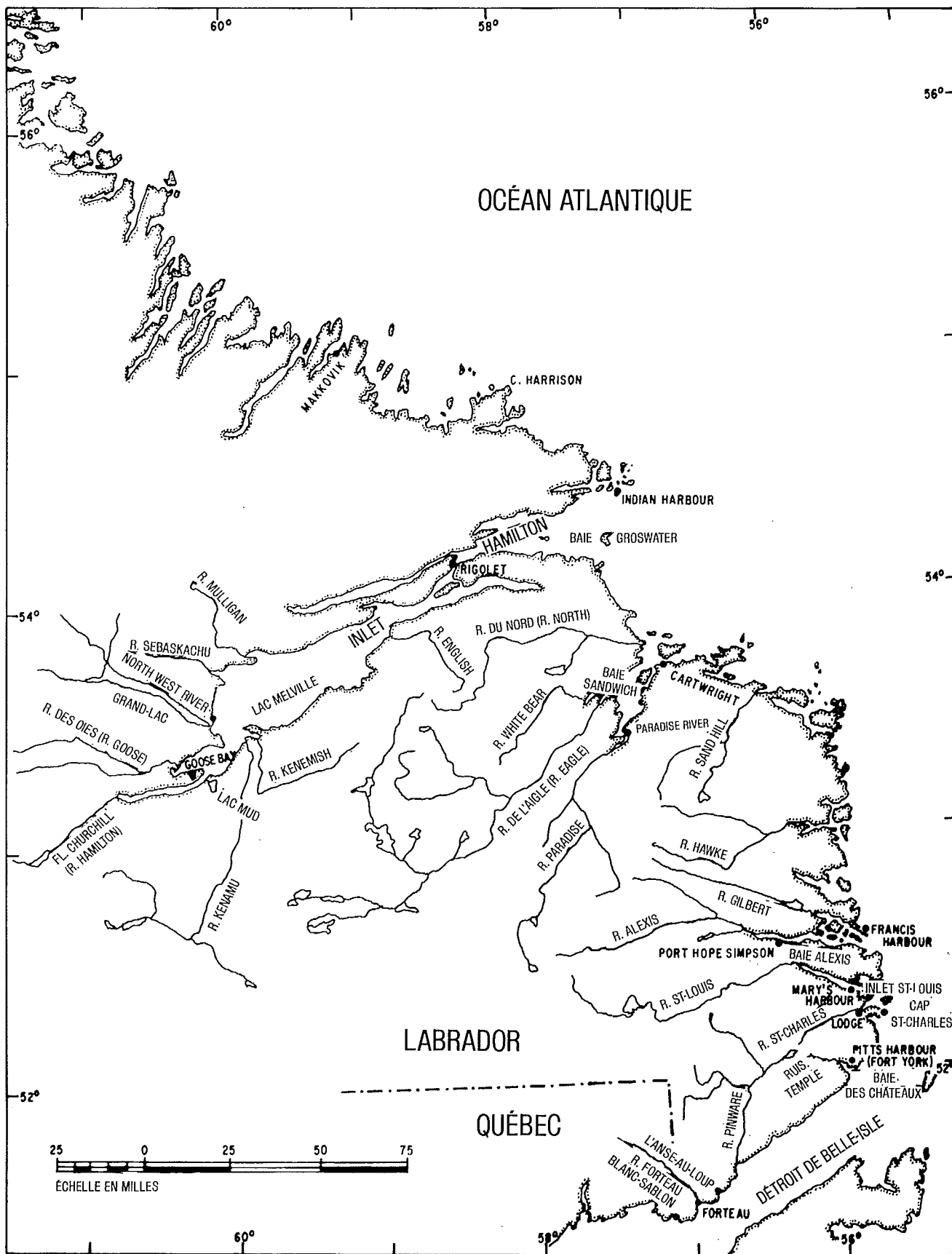


FIG. 3.1 Principaux cours d'eau et lieux mentionnés dans le texte.

## CHAPITRE 3

### Les débuts de la pêche du saumon au Labrador

*Cette pêche se pratique activement depuis des siècles le long de la côte, de Bonne-Espérance à l'inlet Hamilton. Elle se fait à l'embouchure des grands cours d'eau et dans les bras de mer, mais elle est aussi menacée de disparition dans un proche avenir, étant donné l'inconscience dont font preuve les pêcheurs qui ignorent la réglementation.*

BROWNE 1909<sup>1</sup>

Dans la présente étude, le terme Labrador désigne la partie du nord-est de l'Amérique du Nord qui fut rattachée à Terre-Neuve en 1927 par décision du Conseil privé de l'Empire britannique. Ce nom s'appliquait autrefois à une zone beaucoup plus vaste qui s'étendait vers l'ouest sur plusieurs centaines de milles le long de la côte nord du golfe du Saint-Laurent et qui couvrait Anticosti et les îles de la Madeleine<sup>2</sup>.

Il est probable que les Vikings du Groenland visitèrent la côte du Labrador au cours des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle et furent les premiers non-autochtones à goûter son saumon. Leurs visites, si cette hypothèse est juste, cessèrent pendant le XI<sup>e</sup> siècle. Il s'écoula 500 ou 600 ans avant que des Européens ne reviennent, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait alors de pêcheurs basques, en général espagnols, qui commencèrent à chasser la baleine dans le détroit de Belle-Isle (fig. 3.1) vers 1540 et continuèrent jusque vers 1620. Chaque année, ils étaient plusieurs milliers à fréquenter la côte du Labrador du début de l'été jusqu'à décembre ou même janvier<sup>3</sup>. Au cours de cette période, ils pêchaient certainement dans les rivières à saumon proches de leurs mouillages et de leurs stations terrestres pour se nourrir.

Après la fin de la pêche basque, il se passa plusieurs décennies avant que les Européens ne reviennent. En 1702, le gouverneur de la Nouvelle-France octroya au sieur de Courtemanche une concession de 10 ans qui couvrait probablement la région de l'inlet Hamilton<sup>4, 5</sup>. Puis, en 1743, Louis Fornel déclare avoir exploré l'inlet Hamilton, après avoir découvert la baie des Châteaux<sup>6, 7</sup>. Il signale aussi un poste situé au cap Charles, appartenant au sieur Marsal, et dont les vestiges furent redécouverts en 1770 par George Cartwright<sup>8</sup>. Il existait probablement dans la même région d'autres postes français de pêche et de pelleterie, jusqu'au traité de Paris de 1763, après quoi le Labrador fut rattaché à la juridiction de Terre-Neuve.

En 1764, le nouveau gouverneur de Terre-Neuve, sir Hugh Palliser, prit des mesures pour encourager les navires anglais à continuer la pêche que pratiquaient les Français au sud du Labrador, et à explorer les ressources du nord. L'un des premiers à répondre à cette invitation fut Jeremiah Coughlan, de Fogo, qui déclare s'être installé à Château en 1765<sup>9</sup>. Le capitaine Nicholas Darby se trouvait aussi au Labrador en 1765 avec 150 hommes. Il revint l'année suivante avec une troupe encore plus nombreuse, dont une partie hiverna. Toutefois, en 1767, les Esquimaux (les Inuit de maintenant) détruisirent son poste du cap Charles et massacrèrent trois de ses hommes,

à la suite de quoi le poste fut abandonné. Il resta vacant jusqu'à l'arrivée de George Cartwright, en 1770<sup>10</sup>.

L'une des premières mesures prises par le gouverneur Palliser pour encourager l'exploitation du Labrador fut la construction en 1770 du fort York à Pitts Harbour, dans la baie des Châteaux<sup>11</sup>. Tout de suite après la construction du fort, la firme anglaise Noble et Pinson ouvrit des établissements à la baie Temple et à l'Anse-au-Loup. Nicholas Darby, dont nous avons déjà parlé, s'installa au havre Charles et dans l'île Seal, quelques milles au nord-ouest de son premier poste du cap Charles. Des établissements furent aussi fondés à Blanc-Sablon et Forteau par des colons originaires des îles anglo-normandes, alors que d'autres s'installaient un peu plus loin vers l'ouest sur une portion de côte qui deviendrait par la suite une partie de la province du Québec<sup>12</sup>. La plupart de ces firmes s'intéressaient à plusieurs pêches, notamment celle du saumon.

Nous avons déjà parlé du capitaine George Cartwright, le plus célèbre des premiers négociants et aventuriers du Labrador qui, en 1770, remplaça Nicholas Darby à l'établissement du cap Charles. Il se trouva au Labrador de façon intermittente pendant 16 ans et, en 1793, il publia un journal détaillé de ses activités, racontant les opérations et événements qui avaient ponctué son séjour de près de 16 ans sur la côte du Labrador, avec de nombreux détails intéressants et encore inconnus sur le pays et ses habitants. Une version abrégée en fut publiée en 1911 sous le titre *Captain Cartwright and his Labrador Journal*<sup>13</sup>. Sauf indication contraire, tous les renseignements donnés sur l'activité de Cartwright au Labrador proviennent de cette deuxième version de son journal.

Trois autres « pêcheries », en plus de l'activité britannique, commencèrent au Labrador vers la même période ou dans les années suivantes. Menées par des « Maisons » de Terre-Neuve et par des goélettes de pêche et de commerce venues de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-Angleterre, elles concernaient surtout la morue, mais touchaient aussi le saumon.

Pour ce qui est des Maisons de Terre-Neuve, leur activité commença avec le déplacement de navires et de bateaux vers la côte du Labrador à la suite du traité de Versailles, lorsque la France tenta d'exercer ses droits exclusifs de pêche sur le French Shore de l'île de Terre-Neuve, et poussa les Terres-Neuviens à s'en aller. Certains de ceux qui obtempérèrent allèrent s'installer sur la côte du Labrador et continuèrent à participer à la pêche et au commerce, et notamment à capturer et à acheter du saumon.

Les goélettes de pêche et les commerçants qui venaient chaque été en grand nombre sur la côte du Labrador pour retourner sur l'île à l'automne recherchaient principalement la morue, mais certains pêchaient le saumon à l'aide de filets maillants et de trappes à morues adaptées aux saumons. La plus grande partie de leurs prises était ramenée dans l'île de Terre-Neuve, et entraînait donc dans les exportations de l'île plutôt que dans celles du Labrador.

La nouvelle invention que constituait la trappe à morues commença à être utilisée au Labrador au cours des années 1860, et devint bientôt un instrument efficace pour la capture du saumon. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ces engins capturaient, d'une façon qui n'était pas toujours accidentelle, autant de saumons que les filets maillants. À cet époque, les filets maillants de la pêche côtière étaient d'ailleurs posés d'une manière qui les faisait ressembler à des trappes :

« Ces filets sont fixés. . . sur le rivage et descendent tout droit dans l'eau. . . À l'extrémité, une ligne de filet, appelée « tessure », est tenue par de lourdes ancres, puis on constitue un enclos avec un autre filet formant un angle de 45° dans la direction où on attend le saumon. On ajoute parfois un autre filet, de sorte que cet enclos triangulaire est pratiquement fermé. Le saumon. . . semble se trouver désorienté dans l'enclos, et c'est là qu'on en capture le plus grand nombre<sup>14</sup>. »

Dans les grands cours d'eau et les estuaires du Labrador, comme ceux de la baie Sandwich, c'est surtout avec des filets maillants fixes que l'on pêchait le saumon dès les premiers temps. Ce type de filet servait aussi à ratisser les bassins où se tenaient les saumons. Sur les rivières plus petites, on utilisait des barrages, comme le fit dans les années 1770 George Cartwright sur la rivière Cape Charles. L'emploi des filets maillants dans les estuaires et plus loin en mer fut probablement stimulé vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par le fait que les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-Angleterre n'avaient pas le droit de pêcher dans les cours d'eau sur lesquels des gens comme Cartwright détenaient des droits de possession.

De nombreuses goélettes de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-Angleterre participèrent également à la pêche du saumon au Labrador, particulièrement avant 1850. Ce faisant, leurs occupants entraînaient occasionnellement en conflit avec les « propriétaires » des pêcheries, comme ce fut le cas en 1821 dans la baie Sandwich, où un procès eut lieu et fut gagné par les propriétaires britanniques. D'autres écumaient la côte pour acheter du saumon là où c'était possible. Tous rapportaient leurs produits dans leur port d'attache à la fin de la saison, et ces captures n'étaient jamais enregistrées dans les documents officiels du Labrador. Il semble que les équipages des bateaux de pêche américains atteignaient au total 6 000 hommes en 1820. Ces bateaux étaient encore plus nombreux en 1830, où on signale la présence de 300 bâtiments de Terre-Neuve, 120 des Maritimes, six ou sept d'Angleterre et de Jersey, et environ 500 des États-Unis. Ces derniers, toutefois, commencèrent à diminuer en nombre, et il n'y en avait plus en 1869.

Notre description des rivières où commença la pêche du saumon débute au sud pour remonter vers le nord jusqu'à l'inlet Hamilton, dont on considère qu'il marque la limite après laquelle la production en eau douce du saumon de l'Atlantique est dépassée par celle de l'omble chevalier, *Salvelinus alpinus*.

### Rivière Forteau

Il est probable que les Basques pêchaient sur la rivière Forteau au XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, comme le firent les pêcheurs et les aventuriers français pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le premier document faisant état de prises de saumons remonte à 1792 et signale la capture de 138 tierces par quatre navires anglais sur une pêcherie qui avait débuté peu après 1763<sup>15</sup>. Il se peut que l'établissement ait été fondé très tôt par des pêcheurs français, mais il ne prit une importance commerciale qu'en 1774, lorsqu'une compagnie de Jersey y établit un poste<sup>16, 17</sup>. Les sociétés possédaient généralement un établissement sur la côte qui attirait un noyau de colons permanents, de sorte que la rivière Forteau est probablement exploitée de façon continue depuis cette période.

En 1813, Forteau reçut la visite du patrouilleur de protection des pêches *Rosomonde*, dont l'un des officiers signale qu'il s'agissait de l'établissement britannique le plus important de la côte. La côte est, selon lui, était occupée par les Anglais, qui y passaient l'hiver, la côte ouest par des hommes de Guernesey qui rentraient chez eux à l'automne<sup>18</sup>. Cet officier signale aussi qu'à la rivière Forteau, « Bien que cela semble incroyable. . . en deux heures, l'auteur a capturé douze douzaines de truites, avec la même mouche artificielle<sup>19</sup> ». À cette époque, le capitaine anglais premier arrivé au printemps détenait les droits exclusifs de pêche au saumon dans la rivière<sup>20</sup>.

Aucune indication jusqu'à 1874, année où la pêche fut « remarquablement bonne »; mais, en 1875, le saumon était de nouveau rare<sup>21, 22</sup>. À la même époque, Forteau était empêtré dans la controverse du French Shore, et ses deux rivières à saumons étaient « revendiquées par les Français mais pêchées et barrées par un vieux braconnier anglais<sup>23</sup> ».

### Rivière Pinware

Il se peut que la pêche française du début du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le détroit de Belle-Isle, se soit étendue jusqu'à la baie Pinware, et on sait que les baleiniers basques furent présents dans la région entre 1540 et 1620. Leur port de Los Hornos était peut-être situé dans l'estuaire de la rivière<sup>24, 25</sup>. Après la période des Basques, le sieur de Courtemanche se vit octroyer en 1702 une concession qui couvrait la rivière, que l'on appelait alors « rivière des Français<sup>26</sup> ».

Lorsqu'en 1763 le Labrador passa sous la juridiction de Terre-Neuve, la pêcherie de saumons de la rivière Pinware devint la propriété de Britanniques. La firme de Noble et Pinson, qui comptaient parmi les premiers propriétaires, était probablement présente dès 1767<sup>27</sup>. Le

dernier propriétaire connu en prit possession vers 1863, et signale en 1865 la prise de 43 tierces de saumons<sup>28</sup>. Vingt barils furent produits en 1871, mais la moyenne se situait entre 30 et 35 barils<sup>29</sup>. Un auteur, écrivant au début du XX<sup>e</sup> siècle, note que la rivière « regorgeait de saumons<sup>30</sup> ».

En résumé, les populations de saumons de la rivière Pinware, comme bien d'autres dans cette partie de la côte du Labrador, ont probablement été pêchées de façon intermittente dès le XVI<sup>e</sup> siècle et de façon continue depuis 1770 environ.

### Ruisseau Temple

Ce petit cours d'eau à saumon se jette dans la baie Temple, qui est un bras de la baie des Châteaux, à l'extrémité nord du détroit de Belle-Isle. Il n'a probablement jamais produit beaucoup de saumons, mais possédait certainement une petite remonte intéressante dans les premiers temps. Ce ruisseau présente aujourd'hui principalement une valeur historique. Les pêcheurs français et basques fréquentaient le secteur au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, et ce ruisseau faisait partie de la concession octroyée en 1702 à Courtemanche, qui fait référence à la baie Temple sous le nom de havre Saint-Benoît<sup>31</sup>. L'activité française cessa en 1763, et le gouverneur de Terre-Neuve, sir Hugh Palliser, commença à y construire un fort en 1766. La même année, le célèbre naturaliste sir Joseph Banks visita la région et fait mention d'« un vieux saumonier au fond de la baie Temple<sup>32</sup> ». La firme anglaise de Noble et Pinson s'établit sur la baie Temple en 1771<sup>33</sup>.

### Rivière Saint-Charles

Le premier indice d'activité des Européens dans la région de la rivière Saint-Charles est la concession, octroyée en 1735 au sieur Marsal, d'un poste sur le cap Charles, site visité en 1743 par Louis Fornel<sup>34, 35</sup>. C'est probablement Marsal qui construisit près de l'embouchure de la rivière la « vieille maison canadienne » que signale en 1770 Cartwright<sup>36</sup>. L'Anglais Nicholas Darby, dont nous avons déjà parlé, établit en 1767 une station de pêche sur la rivière, mais l'abandonna la même année lorsque trois de ses domestiques furent massacrés par les autochtones<sup>37</sup>. Le poste fut réoccupé en 1770 par George Cartwright qui y construisit sa résidence.

Cartwright arriva sur la rivière Saint-Charles à la fin de juillet 1770, mais il n'eut guère le loisir de pêcher cette année-là, et c'est seulement en 1771 qu'il signale la capture de son premier saumon, ainsi que les déboires causés par le manque de filets et de sel. Il réussit toutefois, le 24 juillet, à capturer 16 poissons au filet et 63 dans « l'enclos », ce qui était certainement la partie d'un barrage où le poisson restait prisonnier. En juin 1772, il fut dépossédé par la firme Noble et Pinson, qui revendiquait la propriété de la rivière par droit statutaire. Il dut donc renoncer à pêcher le saumon sur la rivière Saint-Charles cette année-là pour se consacrer à la rivière Saint-Louis, qu'il appelait « Colleroon ». Comble de malchance, son

poste de la rivière Saint-Charles fut détruit par le feu dans le courant de l'année.

Cartwright retourna en Angleterre à la fin de 1772 afin de protester contre la saisie de son poste de pêche, qui lui fut rendu au début de 1773. En août de la même année, il retourna au Labrador, car ses employés avaient capturé plus de 60 tierces de saumons, qui provenaient vraisemblablement des rivières Saint-Charles et Saint-Louis. À la fin de 1774, il envoya ses hommes passer l'hiver sur la baie Sandwich, qui allait devenir le centre de son activité au Labrador. Lorsque Cartwright revint en 1776 au havre Charles, il signala que trois postes de pêche au saumon, situés dans le secteur, n'avaient capturé que 150 tierces. Ces trois postes se trouvaient probablement sur les rivières Saint-Charles, Saint-Louis et Alexis, sur lesquelles il pêcha jusqu'à 1779. À notre époque, les stocks de la rivière Saint-Charles ne jouent plus qu'un rôle mineur.

### Rivière Mary's Harbour

Cette petite rivière à saumon se jette dans l'océan à Mary's Harbour, sur le flanc sud de l'entrée de la baie Saint-Louis. Comme ce fut le cas pour d'autres cours d'eau de la région, il semble que George Cartwright fut le premier Européen à y pêcher le saumon. Il y arriva le 29 mai 1771, et décrit ainsi la rivière dans son journal :

« Nous arrivâmes ensuite au havre Mary. . . Au fond de ce havre se trouve une excellente rivière à saumon qui, passant au-dessus d'un rocher plat qui s'étend en travers de son embouchure, forme une très belle cascade. »

Au cours des années suivantes, Cartwright mentionne peu le saumon de la Mary's Harbour, qui était probablement inclus dans les captures réalisées sur la rivière et dans l'inlet Saint-Louis.

### Rivière Saint-Louis

L'inlet Saint-Louis se trouve au nord des pêcheries connues établies au XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, et aucune mention n'en est faite dans les concessions octroyées par le gouverneur de la Nouvelle-France. La rivière Saint-Louis, qui se jette au fond de l'inlet à 20 milles environ de Mary's Harbour, reçut la première visite de Cartwright le jeudi 7 juin 1771 : « Nous remontâmes la baie [l'inlet Saint-Louis] à la voile. . . et là nous trouvâmes une grande rivière. . . que je nommai Colleroon. . . ».

Cartwright possédait au moins trois postes de pêche dans l'inlet Saint-Louis, l'un près de l'embouchure de la rivière Saint-Louis, l'autre sur la rivière Mary's Harbour et le troisième à Port Marnham, sur la rive nord de la baie Saint-Louis. C'est probablement en 1771 qu'il commença à y pêcher le saumon, et il s'y trouvait aussi l'année suivante. On trouve peu de mentions de cette région dans la version corrigée du journal de Cartwright, mais celui-ci continua sans aucun doute à y pêcher jusqu'au moment où il fut privé de ses possessions du Labrador, dans les

années suivantes. La dernière référence connue aux saumons de la rivière Saint-Louis date de 1865, année où la Cour de circuit du Labrador signale que la « principale rivière » de l'inlet Saint-Louis produisait en moyenne sept tierces de saumons par an<sup>38</sup>.

### Rivières de la baie Alexis

La baie Alexis, tout comme l'inlet Saint-Louis, semble avoir suscité peu d'intérêt chez les Européens avant l'arrivée de George Cartwright. Trois cours d'eau, dont la rivière Alexis est de loin le plus gros et le meilleur pour le saumon, s'y jettent. Les deux autres sont le ruisseau Shinney's (aussi appelé Shinney's Waters) et la rivière Gilbert. Dans cette dernière, les poissons anadromes sont confinés aux eaux à marée. Ces trois cours d'eau ont une bonne réputation pour la truite de mer et le saumon, situation qui existait probablement au temps de Cartwright.

Cartwright visita la baie Alexis en 1770, pendant son premier été au Labrador, puis il y revint en 1771 « pour essayer d'attraper du poisson et des appâts aux alentours de la pointe Spear et du cap St. Francis. . . » En septembre 1774, il envoya des hommes sur la rivière Alexis pour y passer l'hiver et fabriquer les cerceaux nécessaires à la construction de tierces et de barils à saumon, vraisemblablement destinés à être employés dans les environs immédiats. La pêche du saumon dans la baie Alexis s'est maintenue jusqu'à nos jours.

### Rivière Sand Hill

C'est le 23 juillet 1775 que Cartwright mentionne pour la première fois la région de la rivière Sand Hill en notant qu'il fit étape dans l'anse Sand Hill alors qu'il se dirigeait vers la baie Sandwich. Il ne précise pas quand la pêche au saumon y commença, mais le 12 juillet 1779, il note que « l'équipe de Coughlan » avait déjà capturé plus de 100 tierces et que « la pêche continuait de plus belle ». Si l'on se fonde sur la période habituelle de début de la pêche, il est probable qu'un tiers seulement de la remonte avait pénétré dans la rivière Sand Hill à cette date. Si l'on admet que les filets et les trappes pouvaient capturer la plus grande partie des saumons pénétrant dans la rivière, son équipe aurait pu prendre 300 tierces de saumon si elle avait poursuivi la pêche cette année-là, soit environ 100 000 lb de poids rond. Si l'on se fonde sur le rapport grilse/saumon et le poids moyen relevés à la fin des années 1960 et au début des années 1970 à Sand Hill, cette quantité pouvait représenter 13 000 à 14 000 grilses et 5 000 à 6 000 saumons, soit une remonte totale de 18 000 à 20 000 poissons. Toutefois, en 1785, 80 tierces seulement sont produites dans « l'anse Sand Hill<sup>39</sup> ».

En 1967, le ministère des Pêcheries du Canada choisit la rivière Sand Hill comme site de recherche afin de déterminer les effets sur les stocks de saumons du Labrador de la pêche menée à l'ouest du Groenland. À cette fin, les populations de juvéniles et d'adultes furent surveillées et marquées entre 1969 et le milieu des années 1970<sup>40, 41</sup>. Pendant cette période, le nombre maximum de la remonte fut de 4 525 grilses (castillons) et de 489

grands saumons, chiffres relevés en 1973 et qui correspondaient au nombre de survivants d'une pêche commerciale qui prélevait environ 90 % des saumons et 40 % des grilses avant qu'ils n'atteignent la rivière. On peut calculer grossièrement que, en l'absence de pêche commerciale, environ 7 500 grilses et 5 000 saumons seraient remontés en 1973, soit un total de 12 000 à 13 000 poissons.

À l'exception des rapports de Cartwright, on trouve peu de références à la rivière Sand Hill avant 1910, à part une entente signée le 28 septembre 1827 entre Arthur Hunt (qui appartenait peut-être à la Société C. & E. Hunt and Company) et un pêcheur de saumons appelé Reeves. Aux termes de cette entente, Reeves avait le droit de pêcher dans le « ruisseau Sand Hill », mais devait remettre tout son saumon à Hunt, la moitié constituant sa part et l'autre le prix de son droit de pêche. Les dépenses engagées dans les opérations de pêche étaient réparties également entre Reeves et Hunt<sup>42</sup>.

En 1865, on signale que la rivière Sand Hill produisait chaque année 40 tierces de saumons, qui étaient généralement de petite taille<sup>43</sup>. En 1873, la société A.B. Hunt and Company vendit ses droits de pêche sur la rivière à la Compagnie de la baie d'Hudson pour une somme de 2 000 livres anglaises<sup>44</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on mentionne plusieurs fois que la rivière est bonne pour la pêche à la ligne, et on signale même que c'est la meilleure pour la pêche à la mouche sur la côte du Labrador. En 1911, la Compagnie de la baie d'Hudson en détenait encore les droits de pêche<sup>45</sup>.

### Rivières de la baie Sandwich

Trois grandes rivières à saumons se jettent dans l'extrémité occidentale de la baie Sandwich : rivières Paradise, Eagle (de l'Aigle) et White Bear. Nous les avons considérées ensemble pour parler de leur découverte et des débuts de leur exploitation. La baie se trouve au nord des pêcheries basques du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles et, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Français semblaient lui préférer d'autres sites situés plus au nord ou plus au sud. Dans la narration de son exploration de 1743, Louis Fornel déclare que son bateau est entré au début du mois de juillet dans la « Rivière au Sable », ce qui correspond maintenant à la baie Sandwich<sup>46</sup>.

À l'automne 1774, George Cartwright envoya pour la première fois ses hommes à la baie Sandwich afin d'y préparer la pêche de l'année suivante<sup>47</sup>. Lui-même arriva le 27 juin 1775. Son activité commença à la pointe Paradise, près de l'embouchure de la rivière qui porte le même nom. Quelques jours après son arrivée, la pêche battait déjà son plein, et les saumons étaient « les plus gros, les plus gras et les meilleurs » qu'il ait vus au Labrador. Le 6 juillet, ils « ramassèrent 13 tierces et laissèrent les filets pleins. . . ». Peu de temps après, il se rendit à l'endroit maintenant appelé Cartwright Harbour, où il choisit l'emplacement de « Caribou Castle », sa résidence sur la baie Sandwich. Le 26 juillet, il apprit que son équipage avait capturé et salé 140 tierces de saumons pendant son absence, mais qu'il n'avait presque plus de sel. Les saumons abondaient au point que les hommes avaient dû enlever deux filets, pour ne les remettre à l'eau que peu

de temps avant son retour. À l'automne, il signale à lord Dartmouth, à Londres, qu'il avait « pris possession de toutes les rivières à saumon de la baie; et [qu'il y laisserait] 27 personnes pendant l'hiver. . .<sup>48</sup> ». Son entreprise était d'une taille importante, vu le nombre d'hommes laissés sur place pour l'hiver, dont la proportion était généralement faible par rapport au nombre de pêcheurs amenés d'Angleterre chaque printemps.

Cartwright fut le premier Européen connu à exploiter les remontes de saumons de la baie Sandwich et, pendant quelques années, ce fut l'abondance. En 1775, par exemple, ses registres montrent que, le 30 juillet, ses hommes salèrent cinq tierces et capturèrent 203 poissons; le 2 août, 4 tierces et 167 poissons; enfin, le 4 août, 6 tierces et 225 saumons, plus une truite. L'équivalent en poids rond (il compte 300 lb par tierce) était d'environ 1 500, 1 200 et 1 800 lb respectivement.

Tandis que ses hommes pêchaient à son poste de Paradise, Cartwright prenait le temps de partir en exploration et, le 1<sup>er</sup> août, il découvrit et baptisa les rivières Eagle et White Bear. Il décrit ainsi ses premières visites :

« J'arrivai à l'embouchure d'une grande rivière, que je nommai rivière de l'Aigle. . . qui semblait très fréquentée par les saumons et les ours. . . Revenus à la barque, nous partîmes à la rame pour une autre grande rivière que j'appelai rivière White Bear [de l'ours blanc]. . . ».

Au sujet de cette dernière, il découvre, au-delà de la limite des marées :

« . . . une magnifique cataracte. . . avec un grand bassin en contrebas. Ce bassin était si plein de saumons qu'il aurait été impossible de tirer une balle sans en atteindre. Les rives étaient parsemées des restes de milliers de saumons tués par les ours blancs, et certaines carcasses étaient encore très fraîches; il y avait en permanence des dizaines de saumon qui sautaient en l'air, essayant de passer la chute; mais ils atteignaient à peine la moitié de sa hauteur. »

Le 26 juillet de l'année suivante, il revint à la rivière White Bear, où 214 saumons furent capturés ce jour-là. Le lendemain, les hommes en prirent 456, puis 156 le surlendemain. Le 14 août, il revint à la chute aux saumons, pour en capturer 78. Le travail était épuisant, et il fit amener une tierce de bière (environ 42 gallons) à l'intention de ses hommes, dont certains s'imbibèrent si libéralement que « le tailleur faillit se noyer ».

Cartwright parle peu du saumon en 1777, car il s'intéresse surtout à la pêche à la morue. L'année 1778 semble aussi avoir été médiocre pour le saumon et, le 19 juillet, alors que les saumons auraient dû remonter en foule dans les rivières, il signale : « On ne voit pas de poissons qui remontent, et on n'en a capturé que 70 tierces sur le rivage » de la rivière White Bear. Quelques années plus tard, remontant à la rame jusqu'aux chutes de la rivière Eagle, il tire cinq ours blancs et décrit ainsi la scène à son arrivée aux chutes :

« Juste en-dessous se trouvait un bassin profond. . . un vaste bassin de 300 verges de diamètre. . . L'eau y était

basse, et il y avait une bordure de quelques verges entre l'eau et le bois. . . Dans la partie inférieure du bassin se trouvaient plusieurs flots rocheux. . . et une quantité innombrable de saumons, qui sautaient sans arrêt en l'air, et avaient attiré une foule d'ours dont certains plongeaient pour capturer le poisson : j'ai souvent observé que les ours montaient sur un rocher, d'où ils faisaient un grand bond et. . . plongeaient jusqu'au fond. . . ».

Il compta 32 ours blancs, et en tua deux de plus. Il nota aussi la présence de trois ours noirs mais « il y en avait certainement davantage ». Heureusement pour les ours, il n'avait plus de munitions, chose qui ne lui était encore jamais arrivée.

La guerre de l'Indépendance américaine battait alors son plein et, en 1778, le poste que possédait Cartwright sur la baie Sandwich fut attaqué par le bateau corsaire *Minerve*. Cartwright perdit pratiquement toutes ses possessions, y compris ses prises de saumons et le contenu de ses entrepôts, ainsi que certains de ses hommes. Cet incident lui coûta environ 14 000 livres anglaises, et il ne s'en remit jamais totalement sur le plan financier. Pour l'année 1778, c'était la fin de la pêche.

En 1779, la pêche semble avoir été excellente sur la baie Sandwich et, le 18 juillet, 350 tierces de saumon avaient été mises en barils. À cette date, les hommes n'avaient plus de sel et durent rentrer leurs filets, alors que les saumons abondaient encore de façon extraordinaire. Juste avant cette période, alors qu'ils pêchaient modestement avec six filets au maximum : « Ils en tuaient 35 tierces, soit 750 poissons par jour, et auraient pu en prendre plus avec un plus grand nombre de filets. » Les hommes remplirent 390 tierces. Si l'on compte une équivalence de 300 lb par tierce (chiffre utilisé par Cartwright lui-même), chaque poisson devait peser environ 14 lb, ce qui est proche de la moyenne de 15 lb signalée par Cartwright. Selon son éditeur, il captura 12 396 saumons entre le 23 juin et le 20 juillet.

Selon des statistiques sur la pêche sportive récemment recueillies sur la rivière Eagle, statistiques qui penchent peut-être vers les poissons de plus grande taille, le poids moyen des captures est de moins de 5 lb, et la remonte est constituée de grilses à 90 % environ. Cependant, si l'on tient compte de la pêche commerciale, qui semble prendre environ 90 % des grands saumons et 50 % des grilses avant qu'ils n'atteignent la rivière, il se peut que la taille moyenne actuelle ne soit pas très différente de celle de 1779.

Cartwright retourna en Angleterre à la fin de l'année 1779 et ne revint au Labrador qu'en septembre 1783, pour apprendre que ses hommes n'avaient capturé cette année-là que 71 tierces de saumon dans la baie Sandwich. L'année suivante fut un peu meilleure, et Gosling signale la capture de 400 tierces dans la baie Sandwich et de 80 dans « l'anse Sandwich<sup>49</sup> ». Il revint au Labrador en 1785, puis retourna en Angleterre l'année suivante. Il possédait encore ses postes du Labrador en 1793, année où il témoigna qu'ils lui avaient rapporté plus de 100 % de profit les années antérieures<sup>50</sup>. Peu de temps après, les pêcheries devinrent la propriété de Noble et Pinson, société qui

fut dissoute vers 1811-1812. Les postes de la baie Sandwich passèrent successivement entre les mains de plusieurs autres propriétaires, notamment A.B. Hunt and Company en 1868 ou 1869, société qui les vendit en 1873 à la Compagnie de la baie d'Hudson<sup>51</sup>.

Le lieutenant Chappel signale que huit ou neuf colons anglais étaient établis sur la baie Sandwich en 1813, et que la compagnie de « M. Pinson » capturait chaque année environ 200 tierces de saumon à l'aide de filets posés en travers de la rivière pendant la montaison<sup>52</sup>.

En 1816, les anciens postes de Cartwright appartenaient à la société de Philip Beard qui, lorsqu'il se rendit sur place pour pratiquer la pêche, découvrit que :

« Un certain M. MacPherson. . . de la Nouvelle-Écosse. . . avait pris possession de cette partie de la baie pour y pratiquer la pêche et empêchait le saumon de suivre son chemin habituel vers les rivières<sup>53</sup>. »

Une plainte fut déposée auprès de la patrouille de protection des pêches, et le capitaine établit qu'il était interdit à « toute personne étrangère » de « poser ses filets à moins de trois milles de la limite des rivières exploitées par les propriétaires. . .<sup>54</sup> ». Toutefois, la pêcherie de Beard subit encore des interventions extérieures et, vers 1819, ce dernier note :

« Au lieu des 750 tierces de saumons qui étaient produites en moyenne avant 1817, la quantité capturée l'année dernière n'était que de 450 tierces, car 250 tierces avaient été prises par M. MacPherson et par des bateaux venus des États-Unis et de la Nouvelle-Écosse, à l'embouchure même des rivières et des baies. . .<sup>55</sup> ».

À la suite des protestations de Beard, le gouverneur de Terre-Neuve promulgua en 1820 un règlement régissant la pêche « mixte » de la baie Sandwich (règlement apparemment destiné aux Néo-Écossais et aux Américains, mais non aux propriétaires britanniques), qui, pour l'essentiel, fixait les points suivants :

— Les filets à saumon et à hareng devaient être posés à 40 verges de distance au moins et, à cet intervalle, les filets à saumon ne pouvaient dépasser 30 brasses de long et les filets à hareng 20 brasses.

— Il était interdit de poser les filets après le coucher du soleil ou de les retirer avant le lever du soleil.

— Il était interdit aux « personnes étrangères » de poser des filets à moins de trois milles des rivières exploitées par les propriétaires.

— Des limites, à l'intérieur desquelles il était interdit aux « personnes étrangères » de pêcher, étaient fixées pour les rivières Eagle, White Bear et Paradise<sup>56</sup>.

Dans les premiers temps, les propriétaires des pêcheries faisaient venir chaque été des hommes des îles Britanniques pour pêcher. Par la suite, lorsque leurs employés commencèrent à s'établir au Labrador, ils leur concédèrent des droits de pêche, comme le montre l'entente pas-

sée en 1833 entre C. & E. Hunt and Company et James Edwards pour la pêcherie du « ruisseau Paradise », aux termes de laquelle Edwards gardait deux tiers du saumon capturé, et la compagnie un tiers. Les dépenses engagées pour la pêche étaient divisées de la même façon<sup>57</sup>. De même, la pêcherie de la rivière White Bear fut louée à Henry Ferris, les captures et les dépenses étant réparties de sorte que, si les prises étaient supérieures à six tierces, un sixième allait à la compagnie; si elles étaient inférieures à six tierces, Ferris gardait le tout<sup>58</sup>. Ces chiffres semblent montrer que la production de la rivière White Bear avait considérablement chuté depuis le temps de Cartwright.

En 1841, on signale que « MM. Hunt » capturèrent 30 tonnes de saumons dans la rivière Eagle, et « presque autant » dans les rivières environnantes<sup>59</sup>. Ces chiffres correspondent bien à la production annuelle de la baie Sandwich au cours de cette période. En 1852, une quantité importante fut capturée dans la baie Sandwich<sup>60</sup>, et en 1863 on signale :

« Les captures de saumons ont été considérables, particulièrement dans la baie des Châteaux et la baie Sandwich : dans cette dernière, 1 500 tierces ont été produites, principalement dans la rivière Eagle, où 34 000 livres de saumon frais ont été mises en conserve. MM. Hunt ont aussi établi deux autres postes pour la conserverie, l'un à la rivière Paradise et l'autre aux îles Divers. . .<sup>61</sup> ».

Il s'agit là de la première indication concernant la présence de conserveries sur la côte du Labrador. La même année, le chef de poste de la Compagnie de la baie d'Hudson à Hamilton Inlet, Donald Smith, envoya à ses supérieurs de Londres la lettre suivante :

« Je voudrais signaler à l'attention du Conseil une nouvelle branche d'activité qui, d'après les enquêtes minutieuses que j'ai menées, me semble devoir apporter des profits considérables, et pour laquelle l'une de nos stations de la baie des Esquimaux serait bien adaptée. Je veux parler de la conserverie du saumon frais en boîte. Cette activité est déjà pratiquée depuis plusieurs années par MM. Hunt et Henley et. . . cette saison, ils entendent mettre en conserve une quantité de 50 000 lb<sup>62</sup>. »

Selon cette lettre de 1863, Hunt et Henley mettaient le saumon en conserve depuis plusieurs années déjà; la date précise du début de cette activité dans la baie Sandwich n'a pas été déterminée. Il semble que les premières quantités notables de saumon mis en conserve à Terre-Neuve furent préparées à la baie Verte et à la baie de la Trinité en 1855<sup>63</sup>. Les conserveries fonctionnaient toujours sur la baie Sandwich en 1873 lorsque la firme A.B. Hunt and Company fut achetée par la Compagnie de la baie d'Hudson, et Grenfell signale qu'une conserverie fut en service pendant plusieurs années sur la rivière Eagle après son arrivée sur la côte, en 1892<sup>64,65</sup>. Toutefois, un autre auteur qui visita la baie Sandwich en 1863, mentionne :

« . . . l'île rocheuse sur laquelle se trouve perché le poste de pêche au saumon. . . avec ses petites maisons blanches et. . . les bâtiments à demi écroulés où, il y a des années,

des quantités énormes de saumon étaient mises en conserve<sup>66</sup>. »

Le saumon en conserve du Labrador n'apparaît qu'occasionnellement dans les registres officiels de ces années-là, mais ce fait est de peu de valeur, car les captures partaient en général directement pour les marchés étrangers sans passer par la douane. De plus, une certaine quantité a probablement été exportée en passant par l'île de Terre-Neuve, ou consommée sur place.

En 1865, le juge Sweetland, de la Cour de circuit du Labrador, écrit que la pêcherie de la baie Sandwich était monopolisée par la société de Hunt and Henley, et que sa production d'environ 700 tierces par an était la plus forte de la côte; la rivière Eagle produisait environ 40 tierces par an et était alors la seule grande rivière exploitée<sup>67</sup>. Selon une autre source, les captures de la baie Sandwich donnaient 600 tierces de poisson salé et 50 000 à 70 000 lb de poisson en conserve<sup>68,69</sup>. La patrouille navale de protection des pêches signale que A.B. Hunt and Company expédièrent en 1869 400 tierces de poisson salé et 40 000 lb de poisson en boîte<sup>70</sup>; en 1870, 290 tierces de poisson salé furent expédiées de la baie Sandwich<sup>71</sup>. Les captures de 1871 ne dépassaient pas la moitié de la quantité habituelle<sup>72</sup>, et, celles de 1872 étaient « bien loin d'une campagne normale<sup>73</sup> ».

Les rapports sur la pêche au saumon en 1874 sont contradictoires. D'une part, la Cour de circuit signale qu'elle n'est pas bonne du tout<sup>74</sup>; d'autre part, le capitaine Howorth, de la patrouille de protection des pêches, déclare qu'elle est plus fructueuse que celle des quatre années précédentes<sup>75</sup>. Le rapport de recensement de l'année 1874 semble confirmer la remarque du capitaine, puisqu'il signale que, cette année-là, 625 « barils » (peut-être des tierces) de saumon salé furent préparés dans la baie Sandwich<sup>76</sup>. Le successeur du capitaine Howorth estime que 800 tierces furent produites à Cartwright en 1875. Il décrit ainsi la pêche sur la baie Sandwich :

« La saison vient de finir; les prises d'aujourd'hui ne dépassaient pas la soixantaine, ce qui représente peu

de chose, et il s'agissait principalement de grilse. Pour donner une idée du nombre de poissons qui remontent la rivière. . . l'un des hommes qui est ici depuis vingt ans me dit avoir vu capturer jusqu'à onze cents saumons en un jour. Il n'y a plus autant de saumons qu'autrefois, mais cela est dû au fait que les filets sont plus nombreux dans la baie; globalement, il semble que le nombre de saumons capturés dans l'ensemble de la baie n'ait pas diminué<sup>77</sup>. »

À cette période, la rivière White Bear avait perdu de son importance, et n'était plus pêchée.

En 1876, qui semble être l'une des meilleures années pour la pêche dans la baie Sandwich, on signale que l'ensemble du Labrador produisit 1 443 tierces de saumons<sup>78</sup>. Dix mille livres furent mises en conserve en 1881, probablement dans la baie<sup>79</sup>.

Le tableau 3.1 qualifie la pêche au saumon de la baie Sandwich en termes d'abondance relative, mais se fonde parfois davantage sur la facilité apparente de la capture que sur des chiffres réels. Les chiffres ont été traduits en termes qualitatifs : « faible » (moins de 500 tierces), « moyenne » (500 à 1 000 tierces) et « forte » (plus de 1 000 tierces).

Bien que ce tableau ne donne que des données fragmentaires, on peut en tirer quelques conclusions. Par exemple, les premières années de pêche, 1775 et 1776, ne peuvent avoir eu de l'influence sur la faible abondance apparente de 1777, ce qui semble montrer l'existence de fortes fluctuations dues à des causes naturelles. Il est aussi vraisemblable que les fortes prises de 1812 et 1813 étaient tout autant dues aux effets de la guerre de 1812 (moins de concurrence, une forte demande et une augmentation de la pression de pêche locale) qu'à l'existence de populations de saumons plus abondantes que d'habitude.

Les données pour la période 1814–1862 sont maigres. Toutefois, les informations concernant les années 1870 semblent montrer que les grandes fluctuations des populations de la baie Sandwich correspondaient de façon

TABLEAU 3.1 Abondance apparente du saumon dans la baie Sandwich, 1775–1909 (sources indiquées dans le texte).

Année	Abondance apparente	Année	Abondance apparente	Année	Abondance apparente
1775	moyenne	1826	moyenne	1872	faible
1776	moyenne	1827	faible	1874	moyenne
1777	faible	1829	moyenne	1875	moyenne
1779	forte	1830	faible	1876	forte (« magnifique »)
1783	faible	1841	moyenne	1879	faible
1785	faible	1852	forte	1881	faible (« rare »)
1790	moyenne	1863	forte	1882	faible
1792	moyenne	1865	moyenne	1883	faible
1804	faible	1867	moyenne	1884	moyenne
1810	moyenne	1868	moyenne	1890	faible
1811	moyenne	1869	faible	1900	moyenne
1812	forte	1870	faible	1908	faible
1813	forte	1871	faible	1909	moyenne

générale avec celles de l'île de Terre-Neuve, tout comme celles des autres régions de l'est de l'Amérique du Nord où l'on commençait à recueillir des données.

Détail intéressant, il y eut des tentatives pour transporter du saumon vivant de la baie Sandwich vers le marché européen; la seule indication à ce sujet date de 1908, et le D<sup>r</sup> Grenfell décrit ainsi l'opération :

« L'année dernière, en 1908. . . M.E. Gibbs, d'Aberdeen (Écosse), a acheté un grand bateau-citerne à vapeur pour rapporter du poisson vivant vers l'Angleterre. Il pêche au Labrador avec une technique nouvelle, qui consiste à poursuivre le poisson avec une trappe flottante. Il a transporté des maisons, des hommes et du matériel. Trois voyages par an le satisferaient amplement<sup>80</sup>. »

Le résultat ne fut pas très bon, et le même auteur rapporte quelques années plus tard : « L'expérience du transport par vapeur du saumon de la baie Sandwich fut ruineuse, et ne fut pas répétée<sup>81</sup>. »

### Rivières de l'inlet Hamilton

Si l'on ne tient pas compte des visites possibles des Vikings, l'inlet Hamilton fut découvert en 1586 par l'explorateur John Davis, qui cherchait le passage du Nord-Ouest. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Européens l'appelaient baie des Esquimaux. C'est le capitaine William Martin qui le baptisa en 1821 du nom du gouverneur, sir Charles Hamilton. La partie de l'inlet qui se trouve à l'est du goulet des Narrows est depuis longtemps appelée Groswater, nom dont l'origine remonte à la présence française. Du côté ouest, on l'appelle lac Melville, du nom du premier vicomte Melville, lord de l'Amirauté britannique de 1804 à 1805.

Les Européens commencèrent probablement à s'intéresser aux ressources de l'inlet Hamilton dès 1702, lors de l'octroi à Courtemanche de la concession déjà signalée. Les commerçants français commencèrent bientôt à y développer leurs activités, et un certain Louis Fornel demanda en octobre 1742 l'autorisation d'explorer la « Baye des Esquimaux. » Selon le rapport de cette exploration, il pénétra le 10 juillet 1743 dans la baie des Esquimaux<sup>82</sup>. Les deux hommes qu'il y laissa pour poursuivre l'exploration furent les premiers Européens connus à passer l'hiver dans l'inlet Hamilton. Il semble qu'ils débarquèrent près de Rigolet, puis de là se rendirent jusqu'à la rivière North West et y établirent un poste de traite<sup>83</sup>.

C'est probablement vers la fin des années 1770 que commença la pêche anglaise, par le fait d'un nommé William Phippard, décrit dans une lettre de 1777 comme « saumonier » ou pêcheur de saumons<sup>84</sup>. Selon le journal de George Cartwright, à la date du 19 septembre 1778, Phippard « se rendait avec quatre aides pour passer l'hiver dans la baie Ivucktoke [un des anciens noms de l'inlet Hamilton]. . . ». Le 18 juin de l'année suivante, Phippard et son équipe, venant de la baie Ivucktoke et se rendant à l'anse Sandhill, arrivèrent à la baie Sandwich.

Dix ans plus tard, Cartwright demanda une concession dans la baie « Touktoke » (encore un autre nom de l'inlet Hamilton), mentionnant la présence de deux Canadiens et de deux Anglais qui s'y trouvaient déjà<sup>85</sup>. Les Anglais étaient probablement le dénommé Phippard et un associé. Quant aux deux Canadiens, qui étaient probablement des Français, ils sont restés inconnus. Un poste occupé vers 1807 sur la rivière Mulligan fut par la suite la propriété de D.R. Stewart, de la ville de Québec<sup>86</sup>. À cette époque, des postes furent également établis à « Kenomish » et en d'autres points de la baie des Esquimaux, et la pêche des colons y devint constante<sup>87</sup>. Selon une enquête effectuée en 1821 sur l'inlet Hamilton, il s'y trouvait de nombreux établissements « canadiens » de pêche au saumon<sup>88</sup>. En août 1826, la première cour de juridiction civile du Labrador siégea à Rigolet, pour régler un conflit concernant la pêche au saumon sur la rivière « Kenemich »<sup>89</sup>. Une affaire similaire eut lieu en 1829, année où la Compagnie de la poste du Roi, de Québec, acheta le poste de pêche du saumon et de pelletterie de Rigolet et de « Kennemish » à J.O. Bennett and Company<sup>90</sup>. La cour fut suspendue en 1834 mais réinstallée en 1863.

La Compagnie de la baie d'Hudson se manifesta au Labrador en 1834, lorsqu'un de ses employés, qui se rendait de Fort-Chimo à Mingan, se retrouva par erreur à North West River<sup>91</sup>. Il y avait alors des postes de traite à North West River et « Rigolette », qui appartenaient tous deux à des financiers de la ville de Québec<sup>92</sup>. « La Baie » y établit deux postes en 1836 et, peu de temps après, d'autres stations sur les rivières Mulligan, Kenamu et Grand (Churchill) ainsi qu'à « Shabis Kacho » (rivière Sebaskachu)<sup>93, 94</sup>. Cette activité provoqua une augmentation de la population permanente qui, de moins d'une centaine en 1840, atteignait environ 500 en 1891<sup>95</sup>. D'autres entreprises exploitaient aussi le saumon à la même période, notamment les commerçants et les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et de l'île de Terre-Neuve<sup>96</sup>.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'information sur la pêche du saumon dans l'inlet Hamilton est maigre; les premiers chiffres connus sont fournis par le rapport de la Cour de circuit de 1827, qui signale la production de 200 tierces. Ensuite, en 1840, la Compagnie de la baie d'Hudson exporte 120 tierces, « alors qu'auparavant c'était plus de 400 tierces<sup>97</sup> ». En 1852, toutefois, les captures de saumons sont « les plus fortes jamais vues », et une seule société en expédie 1 200 tierces<sup>98</sup>. En 1865, 200 tierces seulement sont expédiées de la baie Groswater où « on en capture habituellement cinq fois plus<sup>99</sup> ». La même année, la Compagnie de la baie d'Hudson, poursuivant un processus commencé de nombreuses années auparavant, rachète deux de ses concurrents locaux<sup>100, 101</sup>.

La Compagnie construisit une conserverie de saumon à « Kennemish » en 1867<sup>102</sup>, année « très bonne » pour le saumon, et l'année suivante fut encore meilleure<sup>103</sup>. Les captures étaient encore « très bonnes » deux ans plus tard lorsque plusieurs bateaux néo-écossais et canadiens participèrent à la pêche<sup>104</sup>. Toutefois, en 1871, les captures dans l'inlet Hamilton avaient diminué de moitié et, l'année suivante, étaient « très loin du volume habituel

d'une campagne. . .<sup>105</sup>. » Deux ans plus tard, elles étaient « désastreuses » mais « extraordinairement bonnes » sur la côte même<sup>106</sup>.

Selon le recensement de 1874, 877 barils (tierces?) de saumon salé et 39 000 lb de saumon en conserve furent produits cette année-là dans l'inlet Hamilton. Malgré la rareté des chiffres précis, les captures avaient diminué par rapport aux années antérieures, et continuèrent à baisser en 1875. En 1876, la Compagnie de la baie d'Hudson décida de ne pas ouvrir sa conserverie de « Kinonish<sup>107</sup> ». Les chiffres des trois recensements suivants semblent montrer une tendance constante à la baisse, situation similaire à celle de la baie Sandwich.

Au cours de cette même période, la Compagnie de la baie d'Hudson détenait pratiquement le monopole du commerce dans l'inlet Hamilton, mais le saumon était aussi capturé par des « négociants » de la Nouvelle-Écosse et par les géolettes de pêche venues de Terre-Neuve. En 1901, la concurrence se fit plus dure avec l'établissement à North West River de la firme parisienne des frères Révillon. La même année, la Grand River Pulp and Lumber Company commença la coupe du bois et la scierie à Gillisport, sur le bassin Carter, ce qui constitua probablement la première activité humaine qui ait eu un effet important sur le milieu dulçaquicole du saumon au Labrador. Cette activité ne dura qu'une décennie, et prit fin aux alentours de 1912<sup>108</sup>.

En résumé, la pêche anglaise du saumon au Labrador commença soit sur le ruisseau Temple, soit dans la région de la rivière Saint-Charles, dans les années 1760. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des rivières du Labrador étaient probablement entièrement exploitées ou en passe de l'être. Les données sur les captures avant le XVI<sup>e</sup> siècle sont très lacunaires, et manquent totalement pour certaines années. Dans la plupart des cas, ce sont les rapports annuels de la patrouille britannique de protection des pêches maritimes qui constituent la principale source d'information; les données numériques concernant la période d'étude sont étudiées plus en détail dans le chapitre suivant.

### Notes

- 1 Browne 1909 : 57-58.
- 2 Nicholson 1954.
- 3 Barkham 1978 : 8-19.
- 4 P.C. 1415 : 3769-3680.
- 5 P.C. 1417 : 3689.
- 6 P.C. 1403 : 3655-3659.
- 7 P.C. 1277 : 3280-3302.
- 8 P.C. 1405 : 3662.
- 9 Gosling 1910 : 203, 382.
- 10 *Ibid.* : 200-203; P.C. 310.
- 11 Lysaght 1971 : 451.
- 12 Rogers 1911 : 143-144.
- 13 Townsend 1911.
- 14 Grenfell 1913 : 337-338.
- 15 Innis 1940 : 294.
- 16 Browne, *op. cit.* : 222.
- 17 Thornton 1977 : 160.

- 18 Chappell 1813 : 108-110.
- 19 *Ibid.* : 144.
- 20 *Ibid.* : 111.
- 21 Howorth 1874 : 16.
- 22 Erskine 1875 : 11.
- 23 Kennedy 1885 : 53.
- 24 Browne, *op. cit.* : 225.
- 25 Barkham, *op. cit.* : 14.
- 26 P.C. 1417 : 3688.
- 27 Rogers, *op. cit.* : 143.
- 28 P.C. 410 : 1288-1289.
- 29 Bdy. Dispute Doc., Box 8, Folder 14.
- 30 Browne, *op. cit.* : 224.
- 31 P.C. 1417 : 3688-3689.
- 32 Lysaght, *op. cit.* : 140.
- 33 Gosling, *op. cit.* : 382.
- 34 P.C. 1405 : 3662.
- 35 P.C. 1277 : 3283.
- 36 Townsend, *op. cit.* : 44.
- 37 Townsend, *op. cit.* : 13-14.
- 38 P.C. 410 : 1288.
- 39 Bdy. Disp. Doc., Box 9, Folder 1.
- 40 Peet 1971 : 1-43; 98-115.
- 41 Pratt *et al.* 1974 : 1-27.
- 42 P.C. 357 : 1237.
- 43 P.C. 410 : 1288-1289.
- 44 P.C. 1316 : 3423.
- 45 Prowse 1911 : 101.
- 46 P.C. 1277 : 3290.
- 47 P.C. 1100 : 2772.
- 48 P.C. 305 : 1160-1161.
- 49 *Op. cit.* : 385.
- 50 *Ibid.* : 249.
- 51 P.C. 1316 : 3423.
- 52 *Op. cit.* : 159.
- 53 P.C. 337 : 1209.
- 54 *Ibid.*
- 55 *Ibid.* : 1210.
- 56 P.C. 341 : 1216-1217.
- 57 P.C. 357 : 1238.
- 58 *Ibid.*
- 59 P.C. 404 : 1282-1283.
- 60 J.N.H.A. 1853 : 130.
- 61 J.N.H.A. 1864 : 470.
- 62 P.C. 1588 : 4154.
- 63 J.N.H.A. 1856 : 161. Toutefois, le Livre bleu de 1852 signale 18 caisses provenant de l'île.
- 64 P.C. 1316 : 3423.
- 65 P.C. 1039 : 2566.
- 66 Durgin 1908 : 73.
- 67 P.C. 410 : 1288-1289.
- 68 *Ibid.*
- 69 P.C. 533
- 70 J.N.H.A. 1870 : 493.
- 71 J.N.H.A. 1871 : 647.
- 72 P.C. 538 : 1469-1471.
- 73 P.C. 539 : 1472-1473.
- 74 P.C. 542 : 1478-1479.
- 75 *Op. cit.* : 19.
- 76 Census Return 1874.
- 77 Erskine 1875 : 48-49.
- 78 J.N.H.A. 1877 : 829.
- 79 J.N.H.A. 1882 : 324.
- 80 *Op. cit.* : 339.
- 81 P.C. 1039 : 2570.
- 82 P.C. 1277 : 3280-3302.
- 83 Zimmerly 1975 : 49.
- 84 P.C. 392 : 1269-1272.
- 85 P.C. 319 : 1178-1183.
- 86 *Ibid.* : 59.
- 87 Voir P.C. 1302, 1303.

- <sup>88</sup> P.C. 343 : 1222.  
<sup>89</sup> Zimmerly, *op. cit.* : 64.  
<sup>90</sup> P.C. 503 : 1508.  
<sup>91</sup> Zimmerly, *op. cit.* : 87.  
<sup>92</sup> P.C.'s 1311, 1312.  
<sup>93</sup> *Ibid.* : 4144-4146.  
<sup>94</sup> Zimmerly, *op. cit.* : 90.  
<sup>95</sup> *Ibid.* : 150-151.  
<sup>96</sup> Browne, *op. cit.* : 59-60.  
<sup>97</sup> P.C. 1025 : 2484.  
<sup>98</sup> J.N.H.A. 1853 : 130.

- <sup>99</sup> Packard 1891 : 399.  
<sup>100</sup> P.C. 1314 : 3421.  
<sup>101</sup> P.C. 1316 : 3423.  
<sup>102</sup> P.C. 87; aussi dans Zimmerly, *op. cit.* : 129.  
<sup>103</sup> P.C. 533 : 1452-1456.  
<sup>104</sup> P.C. 535.  
<sup>105</sup> P.C. 539.  
<sup>106</sup> P.C. 542.  
<sup>107</sup> Bdy. Disp. Doc., Box 11, Folder 4.  
<sup>108</sup> Zimmerly, *op. cit.* : 176-178.

## CHAPITRE 4

### Interprétation des données sur les prises antérieures à 1910

*Le saumon est excellent et abonde de juin à août, il est capturé dans des filets posés le long des rivages dans les baies et les grands havres.*

ANSPACH 1827

#### Sources des données anciennes

Les premiers témoignages sur la pêche du saumon à Terre-Neuve se trouvent dans les rapports sur la pêche (*Returns of the Fishery*) répondant aux chefs d'enquête (*Heads of Inquiry*) qui commencèrent aux alentours de 1676. Ces documents se trouvent dans les registres de l'Office colonial pour Terre-Neuve, qui constituent la meilleure source d'information sur les pêches aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ces « rapports » constituent la première mine de données chiffrées sur la pêche du saumon à Terre-Neuve jusqu'à l'instauration d'un régime représentatif en 1832. Les chiffres cités ici proviennent principalement de la compilation qui en a été faite en 1969 par Ryan<sup>1</sup>.

À partir de 1822, des statistiques de base sur la colonie commencèrent à être rassemblées chaque année dans des « Livres bleus » publiés par le bureau du secrétaire de la colonie. Dans les premières décennies, tout au moins, la première source d'information était les « rapports » qui étaient alors préparés par l'officier supérieur de la patrouille britannique de protection des pêches. Le Journal de l'Assemblée commença en 1835 à comporter, pratiquement chaque année, une annexe concernant les exportations halieutiques de l'île de Terre-Neuve, qui constitue ici la référence principale. Les lacunes occasionnelles sont comblées par les Livres bleus, qui ont été publiés jusqu'à 1901.

Les chiffres correspondant à la production de saumon du Labrador ne commencèrent à apparaître dans le Journal que dans les années 1860. Ceux que nous utilisons sont principalement tirés de l'ouvrage *Labrador*, publié par Gosling en 1910. La plupart des chiffres de ce dernier proviennent également des rapports annuels de la patrouille de protection des pêches. À l'occasion, des données ont été trouvées ailleurs, notamment dans des documents compilés dans les années 1920 à l'occasion des délibérations du Conseil privé de la Grande-Bretagne au sujet du conflit concernant la limite du Labrador.

#### Domaine géographique des débuts de la pêche

Les captures de saumon à Terre-Neuve, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ne provenaient pas toujours de la région côtière actuellement couverte par Terre-Neuve et le Labrador. À certaines périodes, le Labrador ne faisait même pas partie de Terre-Neuve, et la pêche n'occupait qu'une fraction des rivages de l'île. À d'autres époques, le Labrador était beaucoup plus vaste qu'il ne l'est maintenant. Toutefois, depuis que la « Loi sur le Labrador » de 1825

fit passer sa frontière sud à Blanc-Sablon, la longueur de côte de cette partie de la province n'a plus varié<sup>2</sup>.

Sur l'île de Terre-Neuve, à l'exception du French Shore, les frontières politiques n'ont pas changé comme elles l'ont fait au Labrador. Toutefois, les pêcheries côtières de l'île se sont beaucoup étendues, puisqu'elles n'occupaient que quelques rivières de la côte est à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et ont envahi l'ensemble du littoral au début du XX<sup>e</sup>.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la pêche commerciale du saumon, pratiquée par les colons, commença à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans la région située entre le cap Bonavista et le cap Pine. Au début du siècle suivant, elle s'étendit aux rivières situées sur le flanc nord de la baie Bonavista, puis à celles des baies Hamilton et Notre-Dame. Vers le milieu du siècle, la pêche atteignit peut-être la baie des Exploits et, peu de temps après, la baie Blanche. Dans les années 1760, elle se répandit aussi le long de la côte sud, et sur la côte ouest dans les régions de la baie Saint-Georges et de Codroy. À l'occasion, des pêcheurs pouvaient se rendre jusqu'à la rivière Humber, dans la baie des Îles. La pêche anglaise du saumon commença à peu près en même temps au Labrador.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la pêche était bien établie dans toutes les régions côtières de Terre-Neuve et du Labrador, à l'exception de celles dont la France revendiquait la possession. Elle se pratiquait encore principalement avec des filets et des barrages dans les cours d'eau, et avec des filets dans les estuaires et les havres. Son domaine s'étendit vers le milieu des années 1840 sur la péninsule Burin, lorsqu'on découvrit qu'il était possible de capturer les saumons dans des filets posés sur les caps et le long de la côte. Le même phénomène s'était produit un peu plus tôt sur la côte est avec la découverte des pêches de la fin d'automne et du début de l'hiver dans la région avoisinant Twillingate.

Pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la pêche se renforça dans toutes les régions, tandis que les colons occupaient les régions situées au nord de la Bonne-Baie sur la côte ouest. Lorsqu'en 1904, la France abandonna ces régions, l'ensemble de la pêche au saumon fut, pour la première fois, placée entièrement sous l'égide du gouvernement de Terre-Neuve.

#### Facteurs de conversion et autres ajustements

Étant donné les variations du domaine géographique de la pêche au fil des siècles, et les incidences de la guerre

et des problèmes économiques, les données antérieures à 1910 doivent être interprétées avec prudence. Tout d'abord, il faut prendre les diverses formes commercialisées du saumon et les convertir en une forme usuelle, comme le poids rond (p.r.), encore appelé « poids entier », « poids vif » ou « poids au débarquement ». Autant que possible, ces facteurs de conversion doivent être les mêmes que ceux qui sont encore utilisés. Il peut aussi être nécessaire d'apporter d'autres ajustements aux données anciennes.

Les chiffres des débarquements de saumon pour la période 1910-1948, qui avaient été compilés avec des chiffres plus récents, constituent les données les plus proches dans le temps. Les chiffres de base provenaient certainement aussi des registres des exportations, car les diverses formes commerciales, à l'exception du saumon saumuré en tierces, étaient converties en poids rond à l'aide de facteurs tirés de sources contemporaines. Le facteur correspondant au saumon saumuré laisse planer un certain doute, tout comme l'estimation de la consommation domestique, qui semble être incluse dans la compilation de 1910-1948. Ces deux aspects seront abordés de façon plus détaillée.

#### Facteur de conversion du saumon saumuré

C'est tout d'abord en saumure que le saumon de Terre-Neuve fut vendu commercialement. Il était conservé dans une solution saturée de sel ordinaire (saumure), généralement paqué dans de gros barils appelés « tierces ». C'était là le principal mode de conservation jusqu'à l'avènement de la réfrigération dans l'industrie terre-neuvienne, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le saumon était encore exporté sous cette forme peu de temps après la deuxième guerre mondiale. Après 1935, c'est en livres, et non plus en tierces, que les exportations sont consignées.

La « tierce » (qui correspondait à peu près à la tonne dans laquelle les pêcheurs français salaient la morue verte), était un gros tonneau de bois dont l'usage venait des îles Britanniques et remontait au moins à la fin du Moyen-Âge<sup>3</sup>. En Grande-Bretagne, il s'agissait du tiers de la « pipe », grande barrique servant au transport des provisions, notamment le vin. Dans le commerce des vins, la contenance de la pipe était de 126 gallons. Toutefois, le gallon lui-même était une mesure variable, qui fut légalement fixée en 1707 à 231 pouces cubes (ce qui correspond au gallon américain)<sup>4</sup>. La tierce, qui était égale au tiers de la pipe, contenait donc 42 « gallons à vin » de 231 pouces cubes, et cette mesure demeure; mais le gallon britannique fut redéfini en 1824 par la Loi des poids et mesures du Royaume-Uni, et fixé à 271,25 pouces cubes (gallon impérial).

Avant l'établissement d'un régime représentatif en 1832, Terre-Neuve employait les mêmes poids et mesures que le Royaume-Uni; la situation se maintint jusqu'à 1841, année où fut adoptée par l'Assemblée une loi régissant le paquage et l'inspection du poisson saumuré de la colonie (Loi 4 Vict. C.2, S.3). Cette loi définissait la

quantité de saumon habillé et saumuré que devait contenir la tierce pour l'exportation :

« Chaque tierce de poisson saumuré doit contenir trois cents livres de poisson; chaque baril deux cents livres. . . chaque demi-baril cent livres, au moins, en plus de la quantité de sel et de saumure nécessaire pour conserver ce poisson. »

Les Statuts consolidés de Terre-Neuve de 1892 (C.104, S.16) reprennent essentiellement les mêmes exigences :

« Chaque tierce doit contenir trois cents livres, et chaque demi-tierce 150 livres. Chaque baril doit contenir deux cents livres et chaque demi-baril cent livres. Dans chacun des cas ci-dessus, il s'agit du poids net avoirdupois, non compris le sel et la saumure. »

Les Statuts consolidés de 1916, Vol. III (C.161, S.16) reprennent la formulation de 1892.

Il est donc clair que la tierce officielle utilisée à Terre-Neuve pour l'exportation du saumon saumuré contenait, dès le départ, 42 « gallons à vin »; ou, comme l'établit par la suite la législation, 300 lb de saumon saumuré prêt à être commercialisé. Toutefois, il reste parfois difficile de déterminer exactement quelle quantité de saumon saumuré représentait une tierce dans certains établissements et à certaines périodes.

Dans la baie Sandwich, au Labrador, George Cartwright signale qu'un jour de juillet 1779 ses hommes capturèrent 750 saumons qui, une fois habillés et saumurés, remplirent 35 tierces de 300 lb chacune. Si l'on pose un facteur de conversion de 1,5 du poids habillé au poids rond, chaque tierce contenait l'équivalent de 450 lb de poids rond, ce qui correspond en moyenne à un poids de 20 lb par saumon débarqué. Au cours de la saison 1779, les hommes de Cartwright capturèrent 12 396 saumons, dont le poids moyen était de 15 lb. Ils remplirent 390 tierces, ce qui correspond à un poids rond d'environ 476 lb par tierce<sup>5</sup>. Étant donné que le nombre de poissons signalé couvrait probablement la consommation faite sur place par Cartwright, le poids rond pour la saison est peut-être un peu plus élevé qu'il ne le devrait.

En 1813, le lieutenant Chappell, officier de la patrouille britannique de protection des pêches à Terre-Neuve, décrit ainsi la préparation du saumon saumuré sur la baie Sandwich :

« une fois capturé, le saumon est fendu. . . le long du dos; il est ensuite salé dans des bacs. . . pendant une quinzaine. . . puis remis dans le sel dans des tierces, dont chacune contient deux cents livres de poissons, non compris la saumure et le sel<sup>6</sup>. »

Il semble que Chappell se soit trompé. Soit il parlait du baril, soit il se méprenait dans les chiffres, car la tierce aurait dû contenir 300 lb de poids net.

Dans son ouvrage sur Terre-Neuve en 1842, R.H. Bonnycastle décrit le mode de conservation du saumon

en des termes presque identiques à ceux de Chappell<sup>7</sup>. Étant donné qu'il connaissait les écrits de ce dernier, il se peut qu'il en ait tiré son information. Netboy parle également du même poids net, et il tirait peut-être ses renseignements de l'une de ces sources<sup>8</sup>.

À ces deux exceptions près, les descriptions anciennes du saumurage du saumon établissent le poids net à 300 lb la tierce. Ainsi, M. James Winter, témoignant devant un comité spécial de l'Assemblée en 1856, déclare :

« [Les saumons]. . . sont fendus en travers de la mâchoire supérieure. . . le long du dos et jusqu'à la queue. . . puis placés dans des tonneaux. . . après avoir été salés séparément. . . ensuite, ils sont placés dans des tierces de 300 lb chacune<sup>9, 10</sup>. »

Un écrivain américain, décrivant en 1908 la pêche du saumon au Labrador, rapporte que l'expédition se faisait dans des barils, dont chacun contenait 300 lb de saumon salé<sup>11</sup>. Sans aucun doute, ses « barils » étaient des tierces.

C'est en 1932 que parut la première grande étude scientifique sur le saumon de Terre-Neuve. Les auteurs utilisent le chiffre de 300 lb à la tierce pour calculer la quantité de saumon exportée, en prenant les chiffres consignés pour les années 1888 à 1893<sup>12</sup>. Ils n'effectuent pas la conversion en poids rond.

Ainsi, une tierce de saumon devait contenir 300 lb de saumon saumuré prêt pour le marché. Si l'on utilise un facteur de conversion de 1,5 fois le poids habillé, cela correspond à un poids rond d'environ 450 lb à la tierce, soit la quantité consignée dans les rapports annuels de l'Office des pêcheries de Terre-Neuve<sup>13, 14</sup>. Toutefois, lorsqu'en 1949 Terre-Neuve devint une province canadienne, le ministère fédéral des pêches compila les données sur les captures de la période 1910-1948 en utilisant, pour autant que nous puissions en juger, un facteur de conversion de 1,2 fois le poids net par tierce, ce qui correspond à un poids rond d'environ 300 lb la tierce. Feu A.A. Blair signale aussi un facteur de conversion de 1,2 pour le saumon saumuré en tierces, qu'il aurait obtenu de fonctionnaires fédéraux au début des années 1950<sup>15</sup>. À des fins de comparaison, nous avons aussi retenu 1,2 comme facteur de conversion dans les données antérieures à 1910. Il semble toutefois qu'un facteur de 1,5 serait plus proche de la réalité.

Le « baril », terme parfois employé à tort pour désigner la « tierce », était aussi utilisé comme contenant pour l'exportation du saumon saumuré; sa capacité correspondait alors à 200 lb de saumon saumuré. Si l'on applique le même facteur de conversion (1,2) à son contenu net (200 lb), on obtient un poids rond de 240 lb de saumon par baril. Comme c'est le cas pour la tierce, un facteur de 1,5 serait plus proche de la réalité. Huntsman, qui comptait 200 lb comme équivalent de poids rond par baril de saumon, déclarait que « ce chiffre devrait probablement être plus élevé<sup>16</sup> ».

## Facteur de conversion du saumon en conserve

C'est vers 1851, dans la baie Verte, qu'on signale pour la première fois la mise en conserve du saumon à Terre-Neuve<sup>17</sup>. Quelques années plus tard, en 1856, Thompson signale que des Néo-Écossais mettaient en conserve le saumon de la rivière Humber<sup>18</sup>. Toutefois, c'est seulement vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que ce produit commença à jouer un rôle dans les exportations. Pour ce qui est des facteurs de conversion, Lindsay et Thompson utilisèrent un équivalent de poids rond de 48 lb par caisse, ce qui correspond au poids nominal<sup>19</sup>. Le présent rapport utilise un facteur de 1,5 fois le poids nominal, ce qui donne un équivalent de poids rond de 72 lb par caisse, et correspond aux chiffres du rapport de l'Office des pêcheries de Terre-Neuve de 1940<sup>20</sup>.

## Facteur de conversion du saumon réfrigéré

Aux fins de la présente étude, le terme « réfrigéré » couvre l'emploi de glace ainsi que la congélation par des moyens naturels ou autres. D'après les registres des exportations, les premiers saumons congelés furent expédiés de Terre-Neuve en 1879, année où quelques tonnes entrèrent au Canada<sup>21</sup>. Selon Hatton et Harvey, les exportations de saumons frais dans la glace ou dans des « réfrigérateurs » commencèrent vers le milieu des années 1870<sup>22</sup>. Quelle que soit l'année précise, elle marqua le début de la fin du rôle dominant que jouait alors le saumon saumuré, forme qui allait toutefois garder une certaine place sur les marchés pendant de nombreuses décennies.

Pour les 50 années suivantes, le saumon fut commercialisé à l'état entier, soit sur glace, soit congelé, soit par une combinaison des deux méthodes. Le produit obtenu était souvent de mauvaise qualité. Toutefois, en 1925, le saumon était encore congelé « rond », et lorsque Thompson proposa en 1931 un programme de recherche sur les pêches locales, il recommanda :

« Que le saumon, s'il doit être congelé rond, ce qui semble correspondre à la demande (avec les intestins, le foie et les reins) devrait être congelé moins de deux jours après sa capture, même s'il est gardé dans la glace entre temps<sup>23</sup>. »

Vers 1935, l'éviscération avait fait quelques percées dans la préparation du saumon congelé<sup>24</sup>. Toutefois, lorsque les registres de 1910 à 1948 furent compilés, au début des années 1950, la première mention de poissons « habillés » correspondait à 5 % des prises de l'année 1937, proportion qui augmenta progressivement au point qu'en 1953, on considérait que 100 % des poissons étaient ainsi préparés<sup>25</sup>. Nous nous sommes servi de ces chiffres pour recalculer les captures des années 1910 à 1948 (tableau 4.1). La conversion est d'autant plus difficile que le poisson « habillé » se présentait sous deux formes, avec tête et sans tête, mais la proportion de chaque forme n'était nullement indiquée au cours de cette période. Nous avons donc utilisé un facteur moyen de 1,15 (avec tête = 1,1, sans tête = 1,2) pour estimer le poids rond.

TABLEAU 4.1 Passage en pourcentage de l'état rond à l'état habillé pour le saumon frais et congelé entre 1936 et 1953.

Année	% Rond	% Habillé
1936	100	0
1937	95	5
1938	90	10
1939	85	15
1940	80	20
1941	70	30
1942	65	35
1943	60	40
1944	55	45
1945	45	55
1946	40	60
1947	35	65
1948	30	70
1949	25	75
1950	20	80
1951	10	90
1952	5	95
1953	0	100

Les tableaux 4.2 et 4.3 indiquent les chiffres, ou facteurs, qui ont servi à convertir en poids rond la quantité de saumon produite en fonction a) du contenant ou emballage dans lequel il était exporté (4.2) et b) de la façon dont il était conservé (4.3).

#### Part de la consommation domestique

La consommation domestique est la partie des captures annuelles consommée à Terre-Neuve et au

Labrador, par opposition aux produits commercialisés à l'extérieur. Avant 1949, la plus grande partie des prises de saumon de Terre-Neuve étaient exportées, et les registres d'exportation constituent la source de la plupart des données sur les prises de ces années. Il n'existe pas de registres comparables pour la consommation domestique, qui ne peut donc donner lieu qu'à une estimation.

Pour les années antérieures à 1910 qui sont l'objet de notre étude, aucune part n'est faite à la consommation domestique. Toutefois, tous les chiffres recueillis depuis 1949 en tiennent compte, ce qui semble aussi être le cas pour les données sur la période 1910 à 1948. Afin de comparer les chiffres antérieurs et postérieurs à 1910, nous avons tenté d'estimer cette part pour la période 1910-1948 en recalculant la production annuelle pour Terre-Neuve et le Labrador et en la comparant aux chiffres compilés antérieurement. Les résultats apparaissent au tableau A.1 (appendice). La figure 4.1 montre que les chiffres compilés antérieurement pour les années 1936 à 1948 sont, de façon régulière, supérieurs aux résultats de notre calcul d'environ 875 000 lb, poids rond, par an (fourchette : 850 000-900 000 lb); nous pensons que cette quantité représente la part annuelle de la consommation domestique au cours de cette période.

Il y a moins de concordance entre les deux séries de données pour les années 1910 à 1935 (particulièrement de 1926 à 1931, où l'on note une grande différence qui peut être liée à la part annuelle des exportations). Toutefois, si l'on estime la consommation domestique à environ 3 lb par personne et par an au cours de cette période (en se fondant sur les données du recensement de 1935,

TABLEAU 4.2 Équivalence en poids rond des contenants utilisés commercialement (les chiffres retenus dans notre étude sont marqués par un astérisque).

Contenant	Équivalent poids rond (lb)	Sources et observations
Tierce	360 lb*	Apparemment utilisé dans des statistiques antérieures sur la pêche du saumon à Terre-Neuve. Correspond au poids net du produit par tierce $\times$ 1,2.
Tierce	200 lb	Chappell 1818 : 159. Saumon habillé seulement. Également dans Bonnycastle 1842 : 159; probablement la même source.
Baril	240 lb*	Apparemment utilisé dans les statistiques antérieures sur la pêche du saumon à Terre-Neuve. Correspond au poids net du produit par baril $\times$ 1,2.
Baril	200 lb	Huntsman 1931 : 8; « ce chiffre devrait probablement être plus élevé ».
Caisse	72 lb*	Poids nominal par caisse (48 lb) $\times$ 1,5. Utilisé dans les statistiques officielles.
Caisse	84 lb	Huntsman 1931 : 8.
Caisse	70 lb	Rapport annuel de l'Office des pêcheries de Terre-Neuve pour 1937 et 1938 : 18.
Caisse	68 lb	Maurice 1938 : 146. Caisse de boîtes de 1 lb (les caisses de boîtes d'une demi-livre correspondent à 60 lb).
Boîte	100 lb	Blair (données inédites). Parfois 75 lb. Probablement poids net.
Boîte	75 lb	Blair (données inédites). Parfois 100 lb. Probablement poids net.
Bourriche	20 lb	Blair (données inédites). Probablement poids net.

TABLEAU 4.3 Facteurs de conversion appliqués aux produits commercialisés pour établir l'équivalence en poids rond (les chiffres retenus dans notre étude sont marqués par un astérisque).

Produit commercialisé	Facteur de conversion	Sources et observations
Saumon saumuré	1,2*	1,2 × poids net du produit.
Saumon saumuré	1,5	1,5 × poids net de 200 lb. Chappell 1818; Maurice 1938; Rapport annuel de l'Office des pêcheries de Terre-Neuve pour 1937 et 1938.
Saumon en conserve	1,5*	1,5 × poids nominal par caisse de produit. Rapport annuel de l'Office des pêcheries de Terre-Neuve pour 1937 et 1938.
Saumon en conserve	1,75	1,75 × poids nominal du produit en conserve. Huntsman 1931 : 8.
Saumon congelé habillé — avec tête	1,1*	Stat. de pêche du Canada 1960.
Saumon congelé habillé — sans tête	1,2*	Stat. de pêche du Canada 1960.
Saumon fumé	1,3*	Blair (données inédites).
Saumon fumé	1,7	Huntsman 1931 : 8; Rapport annuel de l'Office des pêcheries de Terre-Neuve pour 1937 et 1938.
Saumon fumé	1,6	Maurice 1938 : 146.
Saumon salé à sec	1,6	Rapport annuel de l'Office des pêcheries de Terre-Neuve pour 1937 et 1938. Parfois vendu en emballages de 75 ou 100 lb, ou en quintaux de 112 lb.

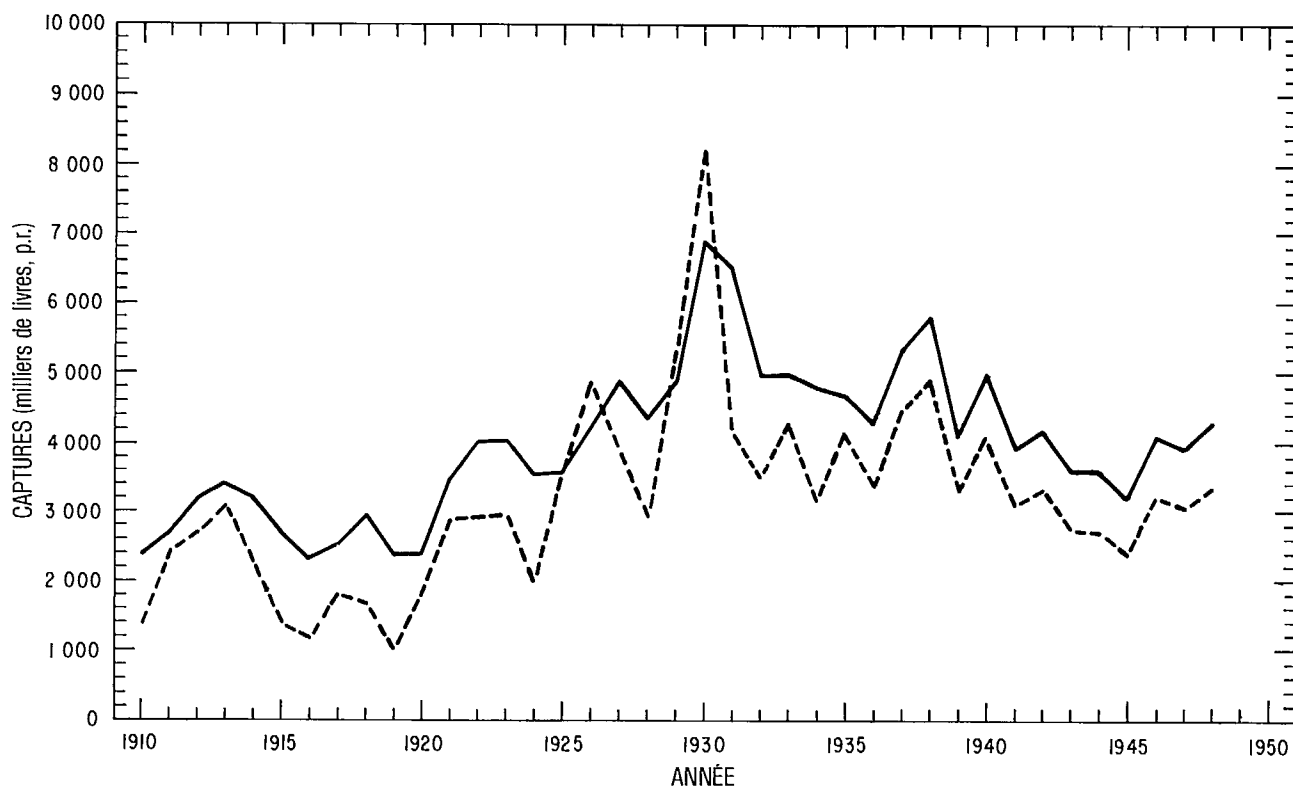


FIG. 4.1 Comparaison des données compilées antérieurement (ligne continue) pour la période 1910-1948 et de nos données (ligne discontinue), ces dernières n'étant pas ajustées en fonction de la consommation domestique.

après ajustement du nombre de la population dans les rapports de 1911 et 1925), on peut miser sur une part annuelle d'environ 750 000 lb, poids rond. Si l'on ajuste en fonction de cette quantité les résultats du recalcul (fig. 4.2), la concordance est bien meilleure.

Il semble donc que si l'on compare nos chiffres pour la période antérieure à 1910 à ceux qui avaient été recueillis pour la période 1910 à 1948, les premiers devraient être ajustés en fonction de la consommation domestique.

### Exactitude des chiffres

La proportion des captures effectivement inscrite dans les registres des exportations n'a généralement changé que très lentement au fil des années. Il est évident que toutes les captures de saumon n'ont pas pu être consignées, pour un certain nombre de raisons, notamment la présence de pêcheurs et de négociants étrangers (venus de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-Angleterre) qui remportaient le saumon capturé. Les Français faisaient évidemment de même sur le French Shore. Par ailleurs, nous avons parlé du rôle de la consommation domestique.

### Type et localisation des opérations de pêche

Au fil des siècles, les captures de saumon furent affectées à la fois par le domaine géographique de la pêche et par la façon dont celle-ci était pratiquée. Jusque vers

1700, elle se confinait à la région située entre le cap Bonavista et Trepassey. Elle s'étendit toutefois rapidement et, vers 1800, occupait la plus grande partie du littoral de Terre-Neuve et du Labrador. Pendant la même période, la pratique elle-même connaissait des modifications.

C'est tout d'abord avec des barrages de fascines et des filets maillants que la pêche au saumon fut pratiquée dans les rivières et les estuaires, jusqu'aux alentours de 1750. La concurrence s'accroissait, et les filets maillants descendirent de plus en plus loin vers l'aval; vers 1800, la plupart des zones praticables du littoral étaient occupées. C'est probablement vers cette période, ou peut-être un peu plus tôt, qu'on découvrit qu'il était possible de capturer le saumon en mer sur les côtes est et nord-est — particulièrement dans les baies de la Trinité et de la Conception, et sur la rive orientale de la presqu'île Avalon — avant que ne commence la saison de pêche habituelle. C'est aussi vers cette époque que s'instaura la pêche d'automne, qui était principalement pratiquée dans certaines zones de la baie Verte et dans le secteur Fogo-Twillingate. Un témoignage présenté en 1856 devant un comité spécial de l'Assemblée semble montrer que ces deux types de pêcheries existaient déjà depuis longtemps, sans toutefois qu'il soit question de dates. Par contre, un autre témoignage présenté devant le même comité évoque la pêche « précoce » (ou « pêche sur les caps ») qui se pratiquait sur la côte sud, dans la région de Burin. Dans ce dernier cas, le témoin déclare précisément que cette activité avait commencé 10 ou 12 ans auparavant, c'est-à-dire aux alentours de 1845.

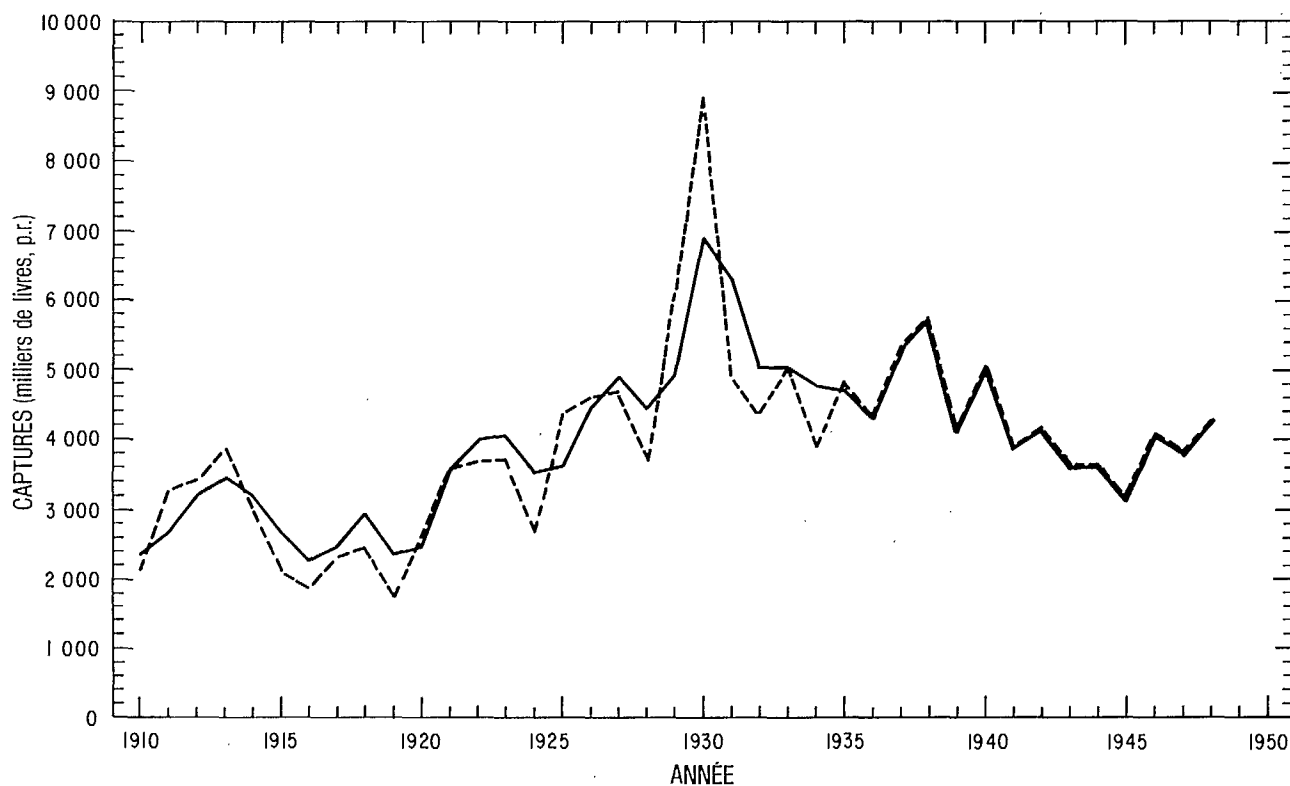


FIG. 4.2 Comparaison des données compilées antérieurement (ligne continue) pour la période 1910-1948 et de nos données (ligne discontinue), après ajustement en fonction de la consommation domestique.

Le législateur ne commença qu'en 1862 à essayer de réglementer cette pêche; une loi fut alors adoptée pour interdire de barrer entièrement les rivières avec des filets ou des barrages. Ce texte n'eut que peu d'effet, et fut suivi par d'autres textes similaires en 1872 et 1892. Là encore, ils demeurèrent pratiquement lettre morte, à cause de l'absence de moyens pour les appliquer. La situation sembla toutefois s'améliorer les années suivantes, car le rapport annuel de 1902 du ministère des pêches signale que tous les filets avaient été enlevés de la rivière Humber et d'autres cours d'eau. Le rapport de 1904 est encore plus explicite : « Depuis 1900. . . l'emploi des filets a été interdit dans nos rivières. »

### Production de l'île de Terre-Neuve

Entre 1723 et 1909, les chiffres de production du saumon à Terre-Neuve et au Labrador se fondent presque exclusivement sur les exportations, et les chiffres des captures et des exportations sont parfois utilisés de façon interchangeable. En fait, ils sont rarement équivalents mais, étant donné la prépondérance des exportations, on utilise pour simplifier une notion pour l'autre. La production annuelle calculée aux fins de notre étude est présentée en détail aux tableaux A.3 et A.4 de l'appendice.

Sur la figure 4.3, on trouve la production de l'île entre 1723 et 1909, sans ajustement pour la consommation domestique (ligne continue). Nous avons poursuivi nos calculs jusqu'en 1948 à l'aide des chiffres tirés des exportations (voir section sur la part de la consommation domestique) et, pour 1949 à 1975, nous avons utilisé les chiffres obtenus pendant cette période. Il n'est pas possible d'isoler la composante correspondant à l'île pendant la période 1936 à 1951; lorsque cela a été possible, à partir de 1952, les chiffres couvrent une part non déclarée correspondant à la consommation domestique (ligne discontinue et pointillés). Afin de comparer plus facilement les chiffres postérieurs à 1951 à ceux de la période 1723-1935, nous avons déduit chaque année, de façon arbitraire, une quantité de 500 000 lb représentant la consommation domestique (ligne continue, à partir de 1952). Les autres lignes qui apparaissent à la figure 4.3 ne sont là qu'à des fins de comparaison et d'information. (Remarque que les chiffres de 1910-1948 que nous avons recalculés aux fins de notre étude n'ont aucune valeur de comparaison. Lorsqu'ils diffèrent des chiffres antérieurs, ce sont ces derniers qui ont priorité, car leurs compilateurs avaient probablement accès à des sources de données que nous ne possédons pas.)

Les années auxquelles nous nous sommes intéressés couvrent presque deux siècles (1723-1909). Pour faciliter l'étude, nous avons divisé ces deux siècles en trois périodes inégales : le XVIII<sup>e</sup> siècle (1723-1799), la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1800 à 1849) et la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle plus les neuf premières années du XX<sup>e</sup> (1850-1909).

#### Le XVIII<sup>e</sup> siècle

Les premiers chiffres sur la production de saumon apparaissent avec la mention de l'exportation, en 1723,

de 150 000 lb de saumon saumuré (il s'agit toujours de poids rond) provenant de l'île de Terre-Neuve. Pendant la première période de 25 ans, la moyenne s'établit aux alentours de 285 000 lb pour chacune des 21 années où des chiffres sont consignés. Au cours des 25 années suivantes (1748-1772, soit également 21 années d'enregistrement), la moyenne annuelle était d'environ 500 000 lb, ce qui représente une certaine augmentation des exportations, et probablement des captures.

À partir de 1773, les exportations connaissent une forte hausse, puisqu'elles dépassent 1,5 million de livres en 1775 et se situent aux alentours de 1,25 million de livres pendant la période allant de 1773 à 1776 (4 ans). Toutefois, la guerre de l'Indépendance américaine venait de commencer et les exportations restèrent minimes jusqu'à 1784 année qui suivit la fin de cette guerre. Il est intéressant de signaler au sujet de l'augmentation des exportations entre 1773 et 1776 que, malgré une certaine hausse de la population résidante après la fin de la guerre de Sept Ans (environ 7 500 à la fin des années 1750 et 12 000 au début des années 1770<sup>26</sup>), une partie au moins de l'augmentation des exportations était probablement due à une période d'abondance dans le cycle du saumon. On sait qu'à cette époque, dans la baie Sandwich, au Labrador, les années 1775 et 1776 furent au moins « bonnes », alors qu'en 1779 le saumon fut « abondant ».

C'est donc en 1784 que le saumon reparut dans les registres et, dès 1787, les exportations avaient retrouvé à peu près le niveau de 1775, qui était la meilleure des années antérieures. La production resta à un niveau assez élevé jusqu'à 1795, après quoi le commerce fut interrompu par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Pendant les onze ans qui suivirent la reprise des registres en 1785 (l'année 1784 est incomplète), les exportations atteignirent en moyenne 1,25 million de livres, et 1,5 million pendant les cinq années suivantes, avec un record en 1794. La tendance à la hausse des exportations indique une augmentation stable de la quantité de saumon capturée et exportée. Les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle virent pratiquement la fin de la pêche britannique de la morue à Terre-Neuve, et des effets qu'elle pouvait avoir sur celle du saumon.

#### 1800-1849

Pendant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les guerres se poursuivirent, mais les exportations de saumon reprurent. En 1805-1806, les problèmes commerciaux jouant un certain rôle, elles ne dépassaient pas la moitié du niveau qu'elles allaient atteindre au cours des quatre années suivantes. Toutefois, à cause des primes offertes par le gouvernement britannique pendant quelques années, un record de prise fut atteint en 1810<sup>27</sup>. Cette abondance ne dura que peu de temps et, pendant la guerre de 1812 (1812-1815), les exportations de saumon chutèrent de nouveau, malgré la fermeté des marchés et des prix, ce qui dénote une forte diminution des ressources disponibles.

Après 1815, les exportations de saumon baissèrent encore plus, et l'année 1818 fournit les chiffres les plus

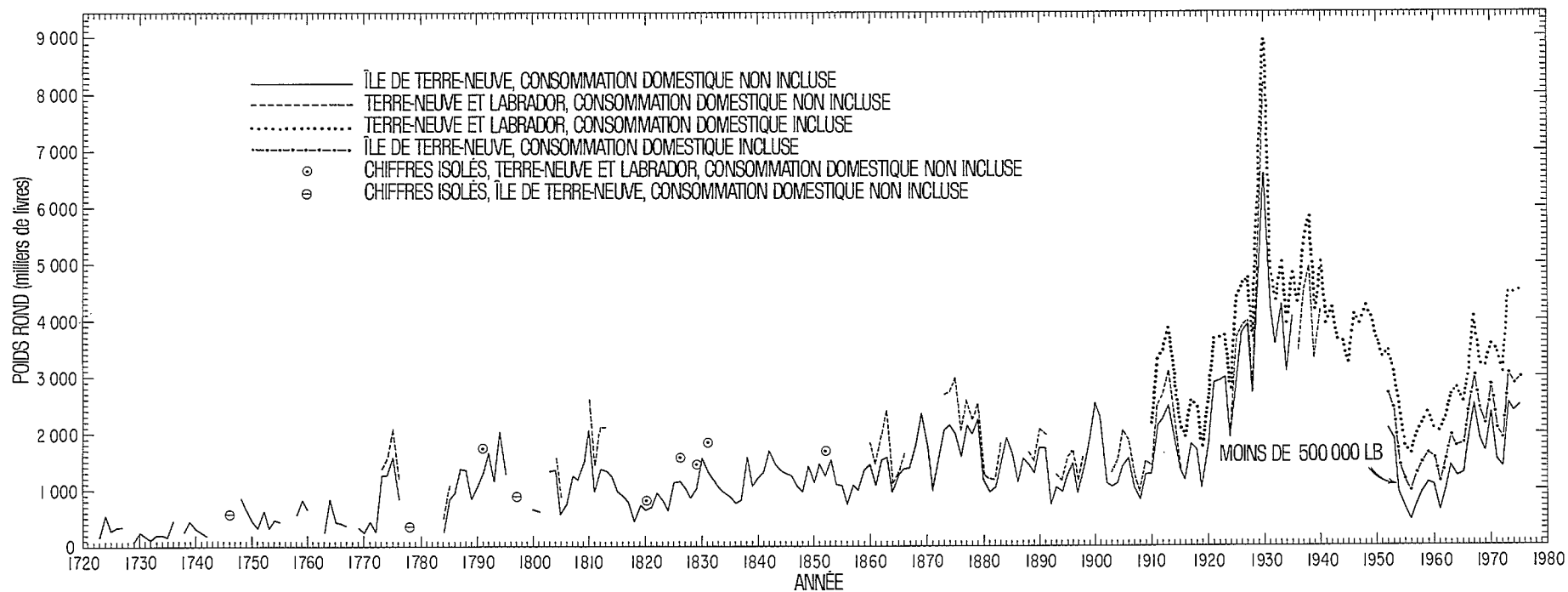


FIG. 4.3 Production du saumon de l'Atlantique (exportations surtout) à Terre-Neuve et au Labrador (1723-1909), avec recalcul pour 1910-1948 et poursuite de la compilation jusqu'à 1975, à l'aide de données publiées.

bas parmi toutes les années sans guerre depuis le début des années 1770. À cette époque, la prospérité qui avait régné du fait que la guerre avait pris fin, et la colonie était la proie d'une grave récession économique. La faiblesse des marchés avait certainement eu un effet sur le volume des exportations, mais les stocks de saumon étaient aussi probablement au plus bas étant donné que, à cette période, le nombre de résidants était passé d'environ 20 000 au début du XIX<sup>e</sup> siècle à plus de 42 000<sup>28</sup>. Si l'on exclut les années 1830 à 1832, les exportations étaient en général d'un million de livres au moins, jusqu'à 1838, année où, pour la première fois depuis 1810, elles dépassèrent 1,5 million de livres. Entre 1838 et 1849, dernière année du demi-siècle examiné, elles totalisèrent entre 1 et 1,7 million de livres par an.

On peut juger, d'après les exportations de l'année 1849 qui apparaissent à la figure 4.3, que la faiblesse relative des prises pendant les années 1812 à 1830 correspond à des années de faible abondance, ce qui a été en partie causé par une surexploitation pendant la période 1773 à 1795. Toutefois, les guerres ayant suscité des lacunes dans les données, une marge d'incertitude demeure.

### 1850-1909

Lorsque commence la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'île de Terre-Neuve possède une population résidente d'environ 100 000 personnes, c'est-à-dire cinq fois plus qu'au début du siècle. À l'exception de quelques rivières de la partie nord du French Shore, toutes les bonnes régions à saumon étaient exploitées, principalement par les colons, mais des Néo-Écossais venaient encore pêcher sur les côtes ouest et sud. La principale source de données officielles était constituée par les rapports des douanes et des exportations du gouvernement colonial, complétés par ceux que fournissait encore la patrouille de protection des pêches. S'il existe des lacunes, elles concernent les saumons capturés par les Français sur le French Shore, en quantité relativement mineure, et par les pêcheurs et les négociants de la Nouvelle-Écosse sur les côtes ouest et sud-ouest.

La première décennie de la seconde moitié du siècle ne donna lieu qu'à des exportations acceptables ou médiocres, c'est-à-dire entre 1 et 1,5 million de livres par an, et un comité spécial de l'Assemblée se chargeait d'examiner la question en 1856. Les recommandations de ce comité semblent avoir eu peu d'effets positifs sur les rivières où les saumons étaient le plus vulnérables.

Étant donné le niveau probable de la pression de pêche à cette époque, les exportations restèrent basses jusqu'à 1868, année où elles atteignirent 1,8 millions de livres. En 1869, elles passaient à 2,5 millions, et restèrent aux alentours de 2 millions pendant la plus grande partie de la décennie suivante. Cependant, les protestations contre les abus de la pêche en rivière, ainsi que la faiblesse relative des prises de 1870 à 1872, suscitèrent la tenue de nouvelles audiences d'un comité spécial sur le saumon à partir de 1875. À cette époque, les exportations avaient toutefois commencé à remonter, et elles dépassèrent régulièrement 2 millions de livres entre 1873

et 1879 (à l'exclusion de 1876). C'était la première fois que la production était aussi élevée pendant une longue période, et le phénomène semble en partie dû à une augmentation de l'abondance qui s'est également produite pendant les mêmes années dans les provinces Maritimes du Canada<sup>30, 31</sup>.

Malheureusement, ces années d'abondance ne durèrent pas, et la période désastreuse de 1880 à 1882 suscita l'organisation d'une autre enquête en 1883, année où les captures avaient d'ailleurs modérément repris. Un rapport en date du 4 janvier 1884, préparé par M. R.P. Rice, souligne bon nombre des problèmes de la pêche du saumon et y propose des solutions<sup>32</sup>. Ce rapport, ainsi qu'un autre rapport du même auteur publié en 1885 et concernant les « limites des estuaires des rivières à saumon, aux fins de la pêche au filet, pour l'année 1884 », fut au moins en partie à l'origine de la création en 1887 par l'Assemblée d'un comité des pêcheries chargé d'examiner le fonctionnement des ministères des pêches dans d'autres pays.

Ce comité présenta son premier rapport à l'Assemblée en 1888, à la suite de quoi fut créée en 1889 la commission des pêches de Terre-Neuve, qui faisait partie de la fonction publique de la colonie<sup>33</sup>. Entre autres, la Commission entreprit de lutter contre les abus de la pêche au saumon et, en 1890, nomma des garde-pêche chargés du saumon dans plusieurs régions.

À l'exception des premières et dernières années, qui furent modérément bonnes, la décennie 1890 connut des exportations de saumon encore plus faibles que celles de la décennie précédente. De plus, à l'exception de quelques rivières du French Shore, la pêche du saumon était alors entièrement entre les mains de résidants, et toutes les zones productrices connues étaient pleinement exploitées.

L'aube du XX<sup>e</sup> siècle augurait bien, puisque les exportations de l'année 1900, qui atteignaient presque 2,5 millions de livres, constituaient un record. Elles furent presque aussi bonnes en 1901. Toutefois, le reste de la décennie fut à un niveau pratiquement aussi bas que celui des années 1890. L'année 1909, qui marque la fin de la décennie et de notre période d'étude, s'acheva avec des exportations de 1,3 million de livres seulement.

### Comparaison avec la production de la période postérieure à 1909

Afin de mettre en perspective les niveaux apparents de production de la période antérieure à 1910, et pour tenir compte du fait que, même après ajustement, ces chiffres constituent davantage des indicateurs de tendances que des données absolues, nous avons poursuivi l'étude jusqu'à 1948, puis plus loin encore jusqu'au milieu des années 1970.

Les statistiques officielles sur la production de saumons commencent en 1910 et, pendant la première décennie, sont entièrement comparables aux chiffres des décennies immédiatement antérieures que nous avons compilées

dans notre étude. Toutefois, une tendance à la hausse rapide des captures se manifeste au début des années 1920 et culmine avec des prises de plus de 5 et 6 millions de livres en 1929 et 1930 respectivement, puis la courbe se maintient aux alentours de 4 millions de livres au moins pendant près de deux décennies. À partir du début des années 1950, les prises tombent à 1 ou 2 millions de livres par an, niveau qui aurait été jugé « normal » avant les fortes prises des années 1930 à 1940; elles se maintiennent à ce niveau jusqu'à la fin des années 1960, où elles commencent à remonter quelque peu. À cette époque, les stocks de saumons étaient pleinement exploités depuis plusieurs décennies, et les variations reflétaient probablement des modifications dans l'abondance naturelle. Des variations similaires étaient notées dans les provinces Maritimes, comme cela avait été le cas auparavant. Ce genre de grandes fluctuations semble avoir touché vers la même époque les stocks de saumon européens<sup>34</sup>.

### Production du Labrador

Comme nous l'avons déjà indiqué, la pêche britannique du saumon au Labrador commença au milieu des années 1760, et celle des pêcheurs d'Amérique du Nord (venus de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-Angleterre) quelques années plus tard.

Si l'on exclut la période 1774-1809, pendant laquelle le Labrador fut administré par Québec, cette côte a été peu touchée par l'autorité des gouvernements jusqu'au début des années 1860, à l'exception d'une visite occasionnelle de la patrouille de protection des pêches, et il reste peu de documents officiels à ce sujet. Des tribunaux de succession avaient été établis en 1811, et une cour de juridiction civile en 1826, mais cette dernière fut supprimée en 1834<sup>35</sup>. Elle fut rétablie en 1862 et, en 1863, un agent du revenu fut également envoyé vers la côte et chargé principalement de collecter des droits d'importation auprès des sociétés étrangères. La cour continua son activité jusqu'à 1874, et ses rapports annuels présentent souvent de l'information utile sur la pêche du saumon<sup>36</sup>.

Étant donné la carence de la représentation gouvernementale, il est probable que les rares registres concernant le Labrador ne tiennent pas compte de toutes les captures d'une année. Par exemple, le produit de la pêche britannique avant 1860 environ, et de façon intermittente par la suite, n'apparaissait généralement pas dans les registres locaux. Cela était également vrai dans le cas des « Maisons » de Terre-Neuve et, bien sûr, du saumon capturé ou acheté par des bateaux de toutes nationalités qui pratiquaient la pêche à la morue. Jusqu'à 1880, on estime que 9 pour cent du saumon capturé était emporté par la flottille de goélettes de Terre-Neuve et n'entraînait pas dans les registres du Labrador<sup>37</sup>. Bien que la situation commençât à s'améliorer quelque peu dans les années 1860, la quantité et la qualité des données restèrent très médiocres jusqu'à la fin du siècle et même plus tard. Le tableau 4.4 rassemble les exportations connues de saumon du Labrador pendant la période 1867 à 1909.

### Données antérieures à 1860

Comme le montre le tableau 4.4, les données chiffrées sur la pêche du saumon au Labrador sont rares jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Même lorsque le gouverneur Palliser mit l'accent sur le développement de la pêche au nord du détroit de Belle-Isle, vers le milieu des années 1760, il fallut quelques années avant que sa politique ne prenne effet, notamment du fait de l'emprise du Québec sur le Labrador entre 1774 et 1809.

En 1774, première grande année d'exportation pour le Labrador, 300 000 lb environ de saumon furent produites dans la région située au sud de la baie Sandwich. Il se peut que ces chiffres élevés s'expliquent par le transfert de juridiction qui eut lieu cette année-là. Les prises de 1775 et 1776 furent encore plus fortes, mais couvraient les pêches de la baie Sandwich, qui commencèrent en 1775.

L'information est alors intermittente jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, reprenant de 1804 à 1806 puis de nouveau de 1810 à 1813. Les deux dernières années connurent les prises les plus élevées jusque-là, ce qui était dû au moins en partie à la solidité des marchés pendant la guerre de 1812. Le retour du Labrador sous la tutelle de Terre-Neuve, en 1809, encouragea peut-être aussi pendant quelques années la collecte d'informations.

Après 1813 et jusqu'à 1860, les données sont maigres, phénomène qui reste inexplicé. Il peut être lié à un souci d'économie de l'administration. Malgré le manque de chiffres officiels, nous pensons que la pêche du saumon au Labrador atteignit probablement son exploitation maximum pendant cette période, et souffrit peut-être même de surexploitation, car un rapport indique que certains des petits cours d'eau de l'inlet Hamilton étaient depuis 1853 dépourvus de saumons<sup>38</sup>.

### 1860-1909

Les registres sont pratiquement complets de 1860 à 1909, ce qui coïncide avec le rétablissement en 1862 de la Cour du Labrador et avec les mesures prises pour collecter des droits d'importation auprès des sociétés étrangères. Toutefois, ces chiffres restent tout de même d'une exactitude douteuse, et n'étaient pas tous officiels, comme le note le receveur-général Rogerson au sujet de ceux de 1881, qui « n'étaient pas validés par un bureau des douanes. . . et n'apparaissent dans aucun des rapports des douanes sur les exportations<sup>39</sup> ».

Les exportations de saumon apparaissent habituellement simplement sous forme de total annuel mais, de 1860 à 1882, on signalait aussi si elles étaient le fait de sociétés terre-neuviennes (« N ») ou étrangères (« F ») (tableau 4.5). Ces deux catégories couvraient pratiquement toutes les exportations la plupart du temps. Toutefois, il existe une telle variabilité dans ces données, particulièrement dans le rapport N:F (p. ex., de 1860 à 1863, N:F = 1:20; en 1874, N:F = 2:1), ainsi que dans les totaux eux-mêmes, qu'il est impossible d'en tirer des conclusions solides.

TABLEAU 4.4 Sommaire des exportations de saumon du Labrador, 1767-1909 (poids rond, milliers de livres), sans ajustement pour la consommation domestique\*.

Année	Poids	Année	Poids	Année	Poids	Année	Poids
1767	16	1810	535	1865	597	1888	225
		1811	457	1866	305	1889	209
1772	50	1812	745	1867	**		
1773	95	1813	766	1869	**	1890	334
1774	311					1891	268
		1820	150	1870	**	1893	245
1775	509			1871	**	1894	203
1776	372	1826	405	1872	**		
1779	274	1827	**	1873	629	1895	330
		1828	**	1874	614	1896	230
1783	**	1829	432			1897	212
1784	243			1875	987	1898	243
		1830	**	1876	519		
1785	251	1831	479	1877	469	1900	619
				1878	240	1903	250
1790	**	1852	**	1879	213	1904	409
1791	**						
1792	**	1860	389	1880	95	1905	612
		1861	382	1881	253	1906	302
1804	216	1862	435	1882	140	1907	258
1805	199	1863	833	1883	358	1908	165
1806	151	1864	185	1884	672	1909	219

\*Résumé du tableau A.5; voir facteurs de conversion dans le texte.

\*\*Pas de totaux annuels, mais données supplémentaires dans le texte.

TABLEAU 4.5 Exportations de saumon du Labrador, avec mention de la provenance des producteurs (« N » = sociétés de Terre-Neuve, « F » = firmes étrangères), de 1860 à 1882. Les totaux annuels peuvent dépasser N + F lorsque la provenance est différente (poids rond, milliers de livres).

Année	N	F	Total	Obs.	Année	N	F	Total	Obs.
1860	20	369	389		1875	580	342	987	Comprend 65 000 lb en conserve
1861	11	371	382		1876	519	—	519	
1862	22	413	435		1877	469	—	469	
1863	66	716	833		1878	240	—	240	
1864	—	185	185		1879	213	—	213	
1865	—	—	597*		1880	95	—	95	
1866	—	—	315*		1881	253	—	253	
					1882	140	—	140	
1873	202	28	629	Voir tableau A.5					
1874	374	180	624	Recensement F = env. 360					

\*Chiffres ne provenant pas des données sur les exportations, mais inclus par souci de continuité.

Les exportations ne furent pas officiellement enregistrées entre 1865 et 1872, mais d'autres sources nous fournissent des données pour 1865 et 1866 (tableau A.5). Selon certains éléments d'ordre qualitatif, les captures furent bonnes au Labrador en 1867, 1869 et 1872, comme ce fut le cas pendant ces mêmes années sur l'île de Terre-Neuve. Après 1883 et 1884, années qui semblent avoir été moyennes ou acceptables pour le saumon du Labrador, les exportations consignées baissèrent jusqu'à 1900, qui, d'après le recensement, semble avoir été une bonne année. À l'exception de 1904 et 1905, les autres années de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle connurent également une production relativement faible.

En quelques mots, nous dirons que la pêche au Labrador commença pratiquement dans les années 1760.

Les données chiffrées sont toutefois encore plus maigres et moins fiables que celles de l'île de Terre-Neuve pendant la même période. Comme ce fut le cas pour Terre-Neuve, il semble que l'abondance ait été au-dessus de la normale au milieu des années 1770, et de nouveau vers 1810-1812. Les quelques données dont nous disposons pour la période 1813-1859 semblent montrer que, comme dans l'île de Terre-Neuve, l'abondance était en général assez faible. Après 1859, les registres deviennent un peu plus suivis, et peuvent donner lieu à une interprétation prudente. De façon générale, les variations importantes dans l'abondance au Labrador correspondent à celles que connut l'île de Terre-Neuve.

## Notes

- <sup>1</sup> Ryan 1969.
- <sup>2</sup> Nicholson 1954 : 30.
- <sup>3</sup> Oxford English Dictionary (O.E.D.) 1961.
- <sup>4</sup> Encyl. Brit. 1979.
- <sup>5</sup> Townsend 1911 : 272.
- <sup>6</sup> Chappell 1818 : 159.
- <sup>7</sup> Bonnycastle 1842 : 268.
- <sup>8</sup> Netboy 1968 : 370, F.N. #8.
- <sup>9</sup> J.N.H.A. 1856 : 160-161.
- <sup>10</sup> J.N.H.A. 1860 : 497.
- <sup>11</sup> Durgin 1908 : 73.
- <sup>12</sup> Lindsay et Thompson 1932 : 12.
- <sup>13</sup> Maurice 1938 : 14.
- <sup>14</sup> Voir le Rapport de l'office des pêcheries de Terre-Neuve pour 1937 et 1938 : 19, et autres.
- <sup>15</sup> Blair (inédit).
- <sup>16</sup> Huntsman 1931 : 8.
- <sup>17</sup> J.N.H.A. 1856 : 161.
- <sup>18</sup> Thompson 1961 : 59.
- <sup>19</sup> *Op. cit.* : 12.
- <sup>20</sup> Rep. Nfld. Fish. Bd. pour 1940 : 18.
- <sup>21</sup> Blue Book 1880; J.N.H.A. 1881.
- <sup>22</sup> Hatton et Harvey 1883 : 276.
- <sup>23</sup> Thompson 1931 : 32-33.
- <sup>24</sup> Ann. Rep. Nfld. Fish. Lab. 1935 : 131.
- <sup>25</sup> Blair, *op. cit.*
- <sup>26</sup> Mannion 1977b : 13.
- <sup>27</sup> Innis 1940 : 241.
- <sup>28</sup> Mannion, *op. cit.* : 13.
- <sup>29</sup> J.N.H.A. 1857 : 347.
- <sup>30</sup> MacEachern et MacDonald 1962 : 43.
- <sup>31</sup> Kerswill 1960 : 5-6.
- <sup>32</sup> J.N.H.A. 1884 : 751-760.
- <sup>33</sup> Ann. Rep. Nfld. Fish. Comm. pour 1889 : 3-4.
- <sup>34</sup> Voir Mills 1971; aussi Kerswill, *op. cit.*
- <sup>35</sup> Gosling, *op. cit.* : 390, 396.
- <sup>36</sup> *Ibid.* : 417-419.
- <sup>37</sup> Hatton e Harvey 1883 : 300.
- <sup>38</sup> J.N.H.A. 1853 : 130.
- <sup>39</sup> J.N.H.A. 1882 : 324.

## CHAPITRE 5

### Sommaire

- 1) Avant le passage de Cabot, l'exploitation des remontes de saumon par les peuples indigènes ou par les Normands eut probablement peu d'effets sur l'abondance des stocks.
- 2) Après le voyage de Cabot, ce furent tout d'abord les morutiers français et britanniques qui exploitèrent le saumon sur l'île de Terre-Neuve aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles; au Labrador, c'étaient les baleiniers basques de 1540 à 1650, puis les Français (1700-1763) et enfin les Britanniques.
- 3) L'établissement de pêcheries commerciales de saumon, tant sur l'île de Terre-Neuve qu'au Labrador, fut à l'occasion retardée par l'hostilité active des autochtones.
- 4) Les premières données chiffrées sur la pêche du saumon à Terre-Neuve firent l'objet de « chefs d'enquête » à partir de 1776, et c'est en 1723 qu'on enregistra pour la première fois les exportations de saumons. Les statistiques « modernes » commencèrent à être recueillies en 1910 et furent compilées vers 1949.
- 5) Dans l'île de Terre-Neuve, la pêche du saumon prit une tournure commerciale vers 1700 dans les rivières de la baie Bonavista, puis s'étendit vers le nord et vers l'ouest jusqu'à la baie Gander et la baie des Exploits.
- 6) Le premier « permis » de pêche du saumon à Terre-Neuve fut délivré à George Skeffington en 1705; il lui concédait un droit exclusif de pêche dans la baie Freshwater, le havre Ragged, la baie Gander et le ruisseau Dog.
- 7) La pêche du saumon commença probablement vers 1720 dans la baie des Exploits mais, à cause de l'hostilité des Béothuks, elle resta saisonnière pendant de nombreuses décennies. Vers la même période, ou un peu plus tard, elle commença également dans les régions de la baie Halls et de la baie Blanche.
- 8) Les pêcheurs néo-écossais pêchaient le saumon sur les côtes ouest et sud de l'île de Terre-Neuve, à partir de 1750 environ et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et parfois même plus tard. Les Américains en firent autant sur la côte ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 9) Au départ, la pêche au saumon se pratiquait principalement à l'aide de barrages de fascines et de sennes placés dans les rivières et les estuaires, mais les filets maillants entrèrent en usage dans la baie des Exploits vers 1760, et au Labrador vers 1770.
- 10) La pêche anglaise sur la côte ouest commença vers 1760 dans les régions de Codroy et de la baie Saint-Georges, et atteignit bientôt la baie des Îles et la Bonne-Baie. Quelques rivières situées au nord de la Bonne-Baie continuèrent à être exploitées par les Français jusqu'à la convention franco-britannique de 1904.
- 11) La pêche britannique au Labrador commença dans le secteur Forteau-Pinware à la suite du traité de Paris de 1763, puis se déplaça graduellement vers le nord.
- 12) On ne comptait que 500 pionniers environ dans la baie de Fortune et à l'ouest de cette baie lorsque, en 1765, le capitaine Cook signala l'existence d'une pêcherie de saumons au havre Long, sur la baie de Fortune.
- 13) La petite pêcherie de saumon établie par les colons de la rivière Humber dans les années 1760 disparut peu de temps après 1783; cela est probablement dû à la signature du traité de Versailles, qui confirmait que cette région faisait partie du French Shore.
- 14) Le capitaine George Cartwright, l'un des premiers aventuriers britanniques qui explora le Labrador, commença à pêcher le saumon en 1770 dans la région de la rivière Saint-Charles. En 1775, il alla vers le nord jusqu'à la baie Sandwich.
- 15) Les registres de l'île de Terre-Neuve indiquent que les exportations furent relativement élevées à partir de 1787 (et peut-être même plus tôt, mais les registres des années de guerre manquent) et jusqu'aux alentours de 1810, grâce au développement et à l'intensification de la pêche, mais aussi à une forte abondance à caractère cyclique; ensuite vinrent plusieurs décennies de faibles exportations, ceci peut-être causé par une surpêche dans certaines régions pendant la période antérieure.
- 16) La réputation d'abondance de la rivière Gander était peut-être surfaite pendant les premières années, mais il est vrai que la région de la baie Gander connut une forte abondance de saumon pendant la période 1790-1810.
- 17) La Compagnie de la baie d'Hudson commença ses activités au Labrador à Northwest River et Rigolet, en 1836,
- 18) La pêche commerciale qui se pratiquait dans les cours d'eau et havres de la péninsule Burin s'étendit vers 1845 en direction de la mer, et fut menée sur les caps. Vers cette période, on pratiquait depuis

- déjà quelque temps la pêche « tardive » ou « d'automne » dans la baie Verte et dans le secteur Fogotwillingate.
- 19) Le rapport Winter, présenté en 1856 à un comité spécial de l'Assemblée, décrit en détail la pêche sur les côtes est et nord-est, et signale les abus dont elle souffre. Un rapport similaire paru en 1883 semble annoncer les avis qui sont publiés aujourd'hui pour protéger les pêches.
  - 20) En 1865, des Néo-Écossais exploitaient près de l'embouchure de la rivière Humber une grande scierie qui fut peut-être la première de la province.
  - 21) Dans les années 1870, les exportations de l'île de Terre-Neuve atteignirent un record. La situation était similaire au Labrador et dans les provinces Maritimes du Canada, aussi peut-on conclure à une période d'abondance cyclique sur une région assez vaste.
  - 22) Les premiers garde-pêche chargés du saumon furent nommés en 1871 sur l'île de Terre-Neuve. Après quelques années, la pratique fut interrompue, mais elle reprit au début des années 1890.
  - 23) L'achèvement, dans les années 1890, du chemin de fer qui traversait l'île joua un rôle majeur de liaison entre la côte ouest et le reste de la colonie, tout en favorisant la commercialisation du saumon.
  - 24) Une commission des pêches de Terre-Neuve, créée en 1889, commença à réglementer la pêche du saumon. En 1893, cette commission devint le premier ministère des pêches de Terre-Neuve.
  - 25) La Convention conclue en 1904 entre le Royaume-Uni et la France mit fin à des siècles de conflit au sujet de la pêche du saumon (entre autres) à Terre-Neuve en éliminant le problème qui était né en 1713 avec le traité d'Utrecht.
  - 26) Dans les premiers temps, une bonne partie des captures de saumon du Labrador n'étaient pas inscrites dans les registres officiels, car elles étaient directement exportées ou entraient dans les registres de l'île de Terre-Neuve.
  - 27) La plupart des données concernant le Labrador ne peuvent être qu'interprétées sur le plan qualitatif. Toutefois, les principales tendances qui se manifestent dans cette région semblent correspondre de façon générale à l'évolution que connaissait à la même époque l'île de Terre-Neuve.

## Remerciements

L'auteur souhaite témoigner de sa gratitude à l'égard de feu Len Cowley, ancien directeur général régional de la région de Terre-Neuve, ministère des Pêches et des Océans du Canada; il veut aussi remercier Ted Burridge, ancien directeur de la Mise en valeur des ressources au Ministère, à Ottawa, qui lui a permis de réaliser cette étude. Il souhaite également manifester sa reconnaissance au D<sup>r</sup> John Pippy et à son équipe (constituée par d'anciens collègues), dans la région de Terre-Neuve, qui lui ont fourni les locaux nécessaires et lui ont permis de travailler dans un milieu stimulant.

Le personnel des diverses bibliothèques a toujours été très coopératif, notamment celui des Archives provinciales, de la collection de Terre-Neuve au centre de références de la bibliothèque A.C. Hunter, du centre des études terre-neuviennes et du groupe de l'histoire maritime de l'Université Memorial de Terre-Neuve, et enfin du Centre des pêches de l'Atlantique nord-est. L'auteur leur manifeste sa gratitude. Il adresse aussi des remerciements tout particuliers à M<sup>me</sup> Karen Harding, qui a dactylographié les diverses ébauches du travail, et à Herb Mullett, qui a préparé les figures.

## Références

- ANSPACH, REV. L. A. 1827. A history of the Island of Newfoundland (2nd ed.). Sherwood, Gilbert, and Piper, London. 312 p.
- BARKHAM, S. 1978. The Basques: filling a gap in our history between Jacques Cartier and Champlain. *Can. Geogr. J.* 96(1): 8-19.
- BELDING, G.L., AND G. PREFONTAINE. 1938. Studies on the Atlantic salmon.-II. Report on the salmon of the 1937 Portaux-Basques (Newfoundland) drift-net fishery. Institute of Zoology, Univ. Montreal, Montreal, Que. 58 p.
- BLAIR, A.A. [s.d.] Notes manuscrites de feu D<sup>r</sup> A.A. Blair au sujet des exportations de saumon à Terre-Neuve entre 1836 environ et 1949. 13p.
- BONNYCASTLE, R.H. 1842. Newfoundland in 1842. 2 vols. Henry Colburn, London.
- BOUNDARY DISPUTE DOCUMENTS (Documents sur le conflit concernant la limite du Labrador). Collection de documents publiés et inédits, datés de périodes diverses, composée principalement de copies d'extraits et d'attestations et rassemblée dans les Archives provinciales de Terre-Neuve, à

- St. John's (aussi appelée collection P.T. McGrath, du nom de son premier compilateur).
- BROWNE, REV. P.W. 1909. Where the fishers go: The story of Labrador. Cochrane Publishing Co., New York, NY. 366 p.
- CARTWRIGHT, F.D. 1826. Life of Major John Cartwright. 2 vols. Henry Cobbins, London.
- CHAPPELL, LT. EDWARD, 1818. Voyage of His Majesty's Ship *Rosomonde* to Newfoundland and the southern coast of Labrador. London. 270 p.
- COLONIAL OFFICE PAPERS (C.O.) (Documents de l'Office colonial). Il s'agit de manuscrits de première main qui représentent la correspondance envoyée par les gouverneurs de Terre-Neuve à la Chambre de commerce et au Secrétaire d'État, à Londres. Les extraits utilisés proviennent des documents de la classe 194 (C.O. 194) qui contiennent les « chefs d'enquête » concernant la pêche à Terre-Neuve, et couvrent les années 1694 à 1922.
- CUSTOMS RETURNS FOR NEWFOUNDLAND (Rapports des douanes pour Terre-Neuve). Dates diverses. Publiés habituellement en annexe au Journal de l'assemblée de Terre-Neuve à partir de 1834 environ, mais parfois sous forme de volumes séparés.
- DE LA MORANDIÈRE, C. 1962. Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale, 2 t. G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, France.
- DE LOTURE, R. 1949. Histoire de la grande pêche à Terre-Neuve. Gallimard, Paris, France.
- DURGIN, D.F. 1908. Letters from Labrador. Rumford Publishing Co., Concord, NH. 117 p.
- ERSKINE, CAPT. J.E. 1875. Report on the Newfoundland and Labrador Fisheries, 1875. Robert Winton. St. John's, Nfld. 38 p.
- GOSLING, W.G. 1910. Labrador: Its discovery, exploration and development. Alston Rivers, Ltd., London. 574 p.
- GREAT BRITAIN HOUSE OF COMMONS. 1793. Second report from Committee . . . into the State of the Trade to Newfoundland. London.
- GRENFELL, W.T. ET COLL. 1913. Labrador: The country and the people. (Revised ed.). The Macmillan Co., New York, NY. 592 p.
- HAKLUYT SOCIETY. 1940. The voyages and colonizing enterprises of Sir Humphrey Gilbert (with introductory notes by D.B. Quinn). London. Vol. 2: 239-534.
- HATTON, J., AND M. HARVEY. 1883. Newfoundland: its history, its present condition, and its prospects for the future. Doyle and Whittle, Boston, MA. 431 p.
- HEAD, C.G. 1976. Eighteenth century Newfoundland. McClelland and Stewart Ltd., Toronto, Ont. 296 p.
- HOWLEY, J.P. 1915. The Beothucks or Red Indians: the aboriginal inhabitants of Newfoundland. Cambridge Univ. Press, London. 348 p.
- HOWORTH, CMDR. W. 1874. Report of the Newfoundland and Labrador fisheries, 1874. First and second cruises. Robert Winton, St. John's, Nfld. 111 p.
- HUNTSMAN, A.G. 1931. The Maritime salmon of Canada. Bull. Biol. Board Can. XXI: 1-99.
- INGSTAD, H. 1969. Westward to Vinland. Macmillan Co. of Canada, Toronto, Ont. 250 p.
- INNIS, H.A. 1940. The cod fisheries: the history of an international economy. Ryerson Press, Toronto, Ont. 520 p.
- JUKES, J.B. 1842. Excursions in and about Newfoundland, during the years 1839 and 1840. 2 vols. John Murray, London.
- KENNEDY, CAPT. W.R. 1881. Sporting notes in Newfoundland. Queen's Printer, St. John's, Nfld. 103 p.
- KENNEDY, ADM. W.R. 1885. Sport, travel, and adventure in Newfoundland and the West Indies. Wm. Blackwood and Sons, Edinboro. 399 p.
- KERSWILL, C.J. 1960. Commercial landings of Atlantic salmon, 1910 through 1959. Atl. Salmon J. 1960(3): 5-6.
- LINDSAY, S.T., AND H. THOMPSON. 1932. Biology of the salmon (*Salmo salar* L.) taken in Newfoundland waters in 1931. Rep. Nfld. Fishery Research Commission. I(2): 1-80.
- LOUNSBURY, R.G. 1934. The British fishery at Newfoundland 1634-1783. Yale Univ. Press, New Haven, CN. 399 p.
- LYSAGHT, M.A. [ED.] 1971. Joseph Banks in Newfoundland and Labrador, 1766. Faber and Faber Ltd., London. 512 p.
- MACEACHERN, N.E.J., AND J.R. MACDONALD. 1962. The salmon fishery in Nova Scotia. Can. Fish. Cult. 31: 43-57.
- MACNUTT, W.S. 1965. The Atlantic Provinces: the emergence of colonial society. McClelland and Stewart, Toronto, Ont. 305 p.
- MACPHERSON, A.G. 1977. A modal sequence in the peopling of central Bonavista Bay. p. 102-135. In J.J. Mannion [ed.] The peopling of Newfoundland: essays in historical geography. Social and Economic Papers No. 8, Institute of Social and Economic Research, Memorial Univ. Nfld., St. John's, Nfld.
- MANNION, J.J. 1977a. Settlers and traders in western Newfoundland, p. 234-275. In J.J. Mannion [ed.] The peopling of Newfoundland: essays in historical geography. Social and Economic Papers No. 8. Institute of Social and Economic Research, Memorial Univ. Nfld., St. John's, Nfld.
- 1977b. The peopling of Newfoundland: essays in historical geography. Social and Economic Papers No. 8, Institute of Social and Economic Research, Memorial Univ. Nfld., St. John's, Nfld. 289 p.
- MAURICE, J. 1938. United States of America fishery market survey. Economic Bull. No. 5, Fisheries Board, Dep. Natural Resources, St. John's, Nfld. 177 p.
- MILLS, D.M. 1971. Salmon and trout: A resource, its ecology, conservation and management. St. Martins Press, New York, NY. 351 p.
- MURRAY, A. 1874. Lettre de A. Murray, F.G.S., Directeur des levés géodésiques, à Son Excellence sir Stephen Hill, K.C.M.G., C.B., en date du 26 novembre 1874.
1875. Lettre de A. Murray, F.G.S., Directeur des levés géodésiques, à Son Excellence sir Stephen Hill, K.C.M.G., C.B., en date du 4 janvier 1875.
- MURRAY, A., AND J.P. HOWLEY, 1881. Geological Survey of Newfoundland. Edward Stanford, London. 536 p.
- NETBOY, A. 1968. The Atlantic salmon: A vanishing species. Faber and Faber, Ltd., London. 457 p.
- NEWFOUNDLAND ALMANAC, THE. (publication annuelle). Années consultées : 1880, 1881, 1882, 1884, 1885. Devient ensuite A YEAR BOOK AND ALMANAC OF NEWFOUNDLAND; années consultées : 1888-90, 1893-98, 1900-32.
- NEWFOUNDLAND BLUE BOOK. (Livre bleu. Publication annuelle). Années consultées : 1826, 1836-1900.
- NEWFOUNDLAND CENSUS RETURNS (Recensements). Rapports consultés : 1836, 1857, 1869, 1874, 1884, 1890, 1901, 1911, 1921; il existe également les années suivantes : 1699, 1714, 1715, 1716, 1749, 1750, 1764, 1765, 1770, 1774, 1784, 1785, 1790, 1800 (env.) et 1820 (env.).
- NEWFOUNDLAND BOARD OF TRADE (Chambre de commerce). Rapports annuels consultés : 1909, 1914, 1917-19, 1936-37 et 1939.
- NEWFOUNDLAND COUNCIL OF THE BOARD OF TRADE (Conseil de la Chambre de commerce). Rapports annuels consultés : 1918-20, 1937 et 1939.
- NEWFOUNDLAND DEPARTMENT OF FISHERIES (Ministère des pêches). Rapports annuels consultés : 1893, 1895, 1896, 1897, 1898, 1902 et 1904.
- NEWFOUNDLAND DEPARTMENT OF MARINE AND FISHERIES (Ministère de la mer et des pêches). Rapports annuels consultés : 1906, 1907, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1917, 1926, 1927 et 1928.

- NEWFOUNDLAND FISHERIES COMMISSION. 1888. Report of the Fisheries' Commission appointed . . . to investigate the operations of the Fisheries Department in other countries. Queen's Printer, St. John's, Nfld. 38 p. + app.
- NEWFOUNDLAND FISHERIES BOARD. 1940. Report . . . for the years 1937 and 1938, with statistical survey for the period 1930-1938. Dep. Natural Resources, St. John's, Nfld. 81 p.
- NEWFOUNDLAND HOUSE OF ASSEMBLY, JOURNAL OF (J.N.H.A.) Comptes rendus annuels des travaux de l'assemblée de Terre-Neuve de 1833 à 1933. (Les annexes contiennent généralement les rapports des ministères et agences d'État pour l'année concernée.)
- NEWFOUNDLAND. 1955. Report of Royal Commission on Forestry. Queen's Printer, St. John's, Nfld.  
1974. Report of Royal Commission on Labrador. Volume III, Economic Factors: marine resources. St. John's, Nfld.
- NICHOLSON, N.L. 1954. The boundaries of Canada, its Provinces and Territories. Memoir 2, Canada Dep. Mines and Technical Surveys. Queen's Printer, Ottawa, Ont. 142 p.
- OXFORD ENGLISH DICTIONARY, THE. 1961. Clarendon Press, Oxford.
- PACKARD, A.S. 1891. The Labrador coast, N.D.C. Hodges, New York, N.Y. 513 p.
- PEET, R. 1971. A report on the counting trap and reconnaissance surveys conducted in central coastal Labrador during 1967. Progress Rept. No. 68, Resource Development Branch, Canada Dep. Fisheries and Forestry, St. John's, Nfld. 286 p. (dactylographié)
- PILOT, REV. D.D. 1895. The Church of England in Newfoundland, p. 1-25. *In* Prowse, 1895. A history of Newfoundland from the English, colonial and foreign records. Macmillan and Co., New York, N.Y. 22 p.
- PORTER, T.R., L.G. RICHE, AND G.R. TRAVERSE. 1974. Catalogue of rivers in insular Newfoundland. 4 vols. Data Record Series No. NEW/D-74-9, Resource Development Branch, Nfld. Region, Environment Canada, Fisheries and Marine Service, St. John's, Nfld.
- POYNTER, F.N.L. [ED.] 1963. The Journal of James Yonge (1647-1721), Plymouth Surgeon. Longmans, Green and Co. Ltd., London. 247 p.
- PRATT, J.D., G.M. HARE, AND H.P. MURPHY. 1974. Investigations of production and harvest of an Atlantic salmon population, Sandhill River, Labrador. Technical Rept. Series No. NEW/T-74-1, Resource Development Branch, Environment Canada, Fisheries and Marine Service, St. John's, Nfld. 27 p.
- PRIVY COUNCIL OF GREAT BRITAIN. (s.d.) In the matter of the boundary dispute between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula. 12 vols. Wm. Clowes and Son, Ltd., London.
- PROWSE, D.W. 1895. A history of Newfoundland from the English, colonial, and foreign records. Macmillan and Co., London. 742 p.
- PROWSE, D.W. [ED.] 1911. The Newfoundland Guide Book, second edition, 1911. Including Labrador and St. Pierre. Whitehead, Morris and Co., Ltd., London. 184 p.
- REEVES, J. 1793. A history of the government of the Island of Newfoundland. Sewell, Debrett, and Downes, London. 167 p.
- RICE, R.P. 1884. Report of Mr. R.P. Rice on a fishery inquiry. 1883. Journal Nfld. House of Assembly 1884. app.: 751-760.
- ROGERS, J.D. 1911. A historical geography of the British colonies. Volume V — Part IV: Newfoundland. Clarendon Press, Oxford, 274 p.
- RYAN, S. 1969. Abstract of C.O. 194 statistics. Dep. History. Memorial University of Newfoundland, St. John's, Nfld.
- THOMPSON, F.F. 1961. The French Shore problem in Newfoundland. University of Toronto Press, Toronto, Ont. 222 p.
- THOMPSON, H. 1931. A survey of the fisheries of Newfoundland and recommendations for a scheme of research. Rep. Nfld. Fishery Research Commission. I(1): 1-63.
- THORNTON, P.A. 1977. The demographic and mercantile bases of initial permanent settlements in the Strait of Belle Isle, p. 152-183. *In* J.J. Mannion [ed.] The peopling of Newfoundland. Social and Economic Papers No. 8. Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, St. John's, Nfld.
- TOCQUE, REV. P. 1878. Newfoundland: as it was, and as it is in 1877. J.B. Magurn, Toronto, Ont. 511 p.
- TOWNSEND, C.W. [ED.] 1911. Captain Cartwright and his Labrador Journal. Dana Estes and Co., Boston. 385 p.
- TRICOCHÉ, G.-N. (ca 1900). Terre-Neuve et les alentours, Éd. Pierre Roger, Paris, France.
- WHITBOURNE, SIR R. 1620. A discourse and discovery of Newfoundland. Felix Kyngston, London.
- WHITELEY, W.J. 1975. James Cook in Newfoundland, 1762-1767. Pamphlet No. 3. Nfld. Historical Society. St. John's, Nfld. 31 p.
- WINTERS, J.M. 1856. Report on the salmon fishery of this Island. Journal Nfld. House of Assembly 1856, app.: 157-163.
- WIX, REV. E. 1836. Six months of a Newfoundland Missionary's Journal, from February to August, 1835. Smith, Elder and Co., London. 264 p.
- ZIMMERLY, D.W. 1975. Cain's land revisited: Culture change in central Labrador, 1775-1972. Social and Economic Studies No. 16, Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, St. John's, Nfld. 346 p.

## Appendice

TABLEAU A.1 Comparaison des données compilées antérieurement sur les prises à Terre-Neuve et au Labrador, pour la période 1910-1948 (comprenant la consommation domestique) et de nos propres données pour la même période (non compris la consommation domestique), et différence (poids rond, milliers de livres)\*.

Année	Données ant.	Nos données	Différence	Année	Données ant.	Nos données	Différence
1910	2 389	1 408	981	1930	6 871	8 170	(-)1 299
1911	2 717	2 467	250	1931	6 550	4 228	2 322
1912	3 218	2 692	526	1932	5 022	3 576	1 466
1913	3 433	3 090	343	1933	5 009	4 247	762
1914	3 237	2 306	931	1934	4 806	3 182	1 624
1915	2 695	1 415	1 280	1935	4 706	4 064	642
1916	2 269	1 171	1 098	1936	4 309	3 435	874
1917	2 461	1 800	661	1937	5 353	4 480	873
1918	2 765	1 701	1 064	1938	5 796	4 928	868
1919	2 393	1 012	1 381	1939	4 162	3 303	859
1920	2 476	1 850	626	1940	5 013	4 149	864
1921	3 481	2 899	582	1941	3 970	3 097	873
1922	4 011	2 925	1 086	1942	4 197	3 308	889
1923	4 037	2 971	1 066	1943	3 617	2 766	851
1924	3 576	2 028	1 548	1944	3 606	2 736	870
1925	3 616	3 636	(-)20	1945	3 233	2 362	861
1926	4 458	3 858	600	1946	4 092	3 202	890
1927	4 871	3 960	911	1947	3 928	3 044	884
1928	4 425	2 939	1 486	1948	4 256	3 358	898
1929	4 930	5 317	(-)387				

\*« Nos données » couvrent à la fois l'île de Terre-Neuve et le Labrador mais, certaines années (1915-1924, 1926-1927 et 1931-1935), il n'y a pratiquement pas de saumon du Labrador identifié comme tel; de plus, les chiffres de 1936-1948 couvrent les deux régions, bien que la quantité provenant du Labrador ne soit pas précisée.

TABLEAU A.2 Comparaison des données compilées antérieurement sur les prises à Terre-Neuve et au Labrador, pour la période 1910-1948, et de nos propres données, la consommation domestique étant comprise dans les deux cas, et différence (poids rond, milliers de livres)\*.

Année	Données ant.	Nos données	Différence	Année	Données ant.	Nos données	Différence
1910**	2 389	2 158	231	1930	6 871	8 920	(-)2 049
1911	2 717	3 217	(-)500	1931	6 550	4 978	1 572
1912	3 218	3 442	(-)224	1932	5 022	4 326	696
1913	3 433	3 840	(-)407	1933	5 009	4 997	12
1914	3 237	3 056	181	1934	4 806	3 932	874
1915	2 695	2 165	530	1935	4 706	4 814	(-)108
1916	2 269	1 921	348	1936***	4 309	4 310	(-)01
1917	2 461	2 550	(-)89	1937	5 353	5 355	(-)02
1918	2 765	2 451	314	1938	5 796	5 803	(-)07
1919	2 393	1 762	631	1939	4 162	4 178	(-)16
1920	2 476	2 500	(-)124	1940	5 013	5 024	(-)11
1921	3 481	3 649	(-)168	1941	3 970	3 972	(-)02
1922	4 011	3 675	336	1942	4 197	4 183	14
1923	4 037	3 721	316	1943	3 617	3 641	(-)27
1924	3 576	2 778	798	1944	3 606	3 611	(-)05
1925	3 616	4 386	(-)770	1945	3 233	3 237	(-)14
1926	4 458	4 608	(-)150	1946	4 092	4 077	15
1927	4 871	4 710	161	1947	3 928	3 919	09
1928	4 425	3 689	736	1948	4 256	4 233	23
1929	4 930	6 068	(-)1 138				

\*« Nos données » couvrent à la fois l'île de Terre-Neuve et le Labrador mais, certaines années (1915-1924, 1926-1927 et 1931-1935), il n'y a pratiquement pas de saumon du Labrador identifié comme tel; de plus, les chiffres de 1936-1948 couvrent les deux régions, bien que la quantité provenant du Labrador ne soit pas précisée.

\*\*Pour la période 1910-1935, la consommation domestique se monte à 750 000 lb par an.

\*\*\*Pour la période 1936-1948, la consommation domestique se monte à 875 000 lb par an.

TABLEAU A.3 Premiers chiffres sur la production du saumon de l'Atlantique (représentant principalement les exportations) à Terre-Neuve et au Labrador, 1723-1909 (voir les facteurs de conversion dans le texte; N = île de Terre-Neuve, L = Labrador, tc. = tierce, b. = baril, p.r. = poids rond, c. = caisse).

Année	S. saumuré			En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
	tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	lb p.r.	
1715									
	N								
	L								
1716									
	N								
	L								
1717									
	N								
	L								
1718									
	N								
	L								
1719									
	N								
	L								
1720									
	N								
	L								
1721									
	N								
	L								
1722									
	N								
	L								
1723	N	400	144 000						C.O. 194 ( <i>in</i> Ryan 1969).
	L								
1724	N	550	198 000					198 000	" "
	L								
1725	N	680	244 800					244 800	" "
	L								
1726	N	900	324 000					324 000	" "
	L								
1727	N	890	320 000					320 000	" "
	L								
1728	N								
	L								
1729	N	199	71 640					71 640	" "
	L								
1730	N	621	223 560					223 560	" "
	L								
1731	N	450	162 000					162 000	" "
	L								
1732	N	314	113 040					113 040	" "
	L								

TABLEAU A.3 (suite)

Année		S. saumuré		En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations	
		tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.		
1733	N L	550		198 000				198 000	"	"
1734	N L	546		196 560				196 560	"	"
1735	N L	490		176 400				176 400	"	"
1736	N L	1 230		442 800				442 800	"	"
1737	N L									
1738	N L	710		255 600				255 600	"	"
1739	N L	1 188		427 680				427 680	"	"
1740	N L	822		295 920				295 920	"	"
1741	N L	688		247 680				247 680	"	"
1742	N L	526		189 360				189 360	"	"
1743	N L	1 690		608 400				608 400	"	"
1744	N L									
1745	N L	1 488		535 680				535 680	"	"
1746	N L	1 613		580 680				580 680	"	"
1747	N L									
1748	N L	2 450		882 000				882 000	"	"
1749	N L	1 802		648 720				648 720	"	"
1750	N L	1 225		441 000				441 000	"	"
1751	N L	867		312 120				312 120	"	"

TABLEAU A.3 (suite)

Année		S. saumuré		En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
		tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	
1752	N L	1 741		626 760				626 760	" "
1753	N L	847		304 920				304 920	" "
1754	N L	1 320		475 200				475 200	" "
1755	N L	950		342 000				342 000	" "
1756	N L								Début de la guerre de Sept. Ans.
1757	N L	4 848		1 745 280				1 745 280	C.O. 194 (in Ryan 1969).
1758	N L	1 520		547 200				547 200	" "
1759	N L	2 310		831 600				831 600	" "
1760	N L	1 850		666 000				666 000	" "
1761	N L								
1762	N L								
1763	N L	694 694		249 840				249 840	" " Traité de Paris.
1764	N L	2 320		835 200				835 200	C.O. 194 (in Ryan 1969).
1765	N L	1 172		421 920				421 920	" "
1766	N L	1 119		402 840				402 840	" "
1767	N L	1 006 45		362 160 16 200				362 160 16 200	" " Gosling 1910 : 476.
1768	N L	40 386		(?)				(?)	C.O. 194 (in Ryan 1969). Erreur probable.
1769	N L	919		330 840				330 840	C.O. 194 (in Ryan 1969).

TABLEAU A.3 (suite)

Année		S. saumuré		En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
		tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	
1770	N L	649		233 640				233 640	" "
1771	N L	1 258		452 880				452 880	" "
1772	N L	734 140		264 240 50 400				264 240 50 400	" " P.C. 841 : 2019. Une partie au sud de la limite future.
1773	N L	3 543 265		1 275 480 95 400				1 275 480 95 400	C.O. 194 ( <i>in</i> Ryan 1969). P.C. 845 : 2021.
1774	N L	3 501 865		1 260 360 311 400				1 260 360 311 400	C.O. 194 ( <i>in</i> Ryan 1969). P.C. 846 : 2022. Lab.
1775	N L	4 366 1 414		1 571 660 509 040				1 571 660 509 040	C.O. 194 ( <i>in</i> Ryan 1969). P.C. 847 : 2023. Début de la guerre de l'Indépen- dance américaine.
1776	N L	2 307 1 032		830 520 371 520				830 520 371 520	C.O. 194 ( <i>in</i> Ryan 1969). P.C. 850 : 2025.
1777	N L								
1778	N L	924		332 640				332 640	C.O. 194 ( <i>in</i> Ryan 1969).
1779	N L	762		274 320				274 320	P.C. 851 : 2026.
1780	N L								
1781	N L								
1782	N L								
1783	N L								Traité de Versailles.
1784	N L	725 676		261 000 243 360				261 000 243 360	C.O. 194 ( <i>in</i> Ryan 1969). Gosling 1910 : 476.

TABLEAU A.3 (suite)

Année		S. saumuré		En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
		tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	
1785	N	2 341		842 760				842 760	C.O. 194 (in Ryan 1969). P.C. 852 : 2027.
	L	696		250 560				250 560	
1786	N	2 596		934 560				934 560	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	L								
1787	N	3 865		1 391 400				1 391 400	" "
	L								
1788	N	3 736		1 344 960				1 344 960	" "
	L								
1789	N	2 327		837 720				837 720	" "
	L								
1790	N	2 990		1 076 400				1 076 400	" "
	L								
1791	N	3 585		1 290 600				1 290 600	" "
	L								
1792	N	4 598		1 655 280				1 655 280	" "
	L								
1793	N	3 202		1 152 720				1 152 720	C.O. 194 (in Ryan 1969). Guerres de la Révolution et de l'Empire.
	L								
1794	N	5 614		2 021 040				2 021 040	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	L								
1795	N	3 588		1 291 680				1 291 680	" "
	L								
1796	N								" "
	L								
1797	N	2 465		887 400				887 400	" "
	L								
1798	N								" "
	L								
1799	N								" "
	L								
1800	N	1 797		646 920				646 920	" "
	L								
1801	N	1 688		607 680				607 680	" "
	L								

TABLEAU A.3 (suite)

Année	S. saumuré			En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
	tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	lb p.r.	
1802									
	N								
	L								
1803		3 709	1 335 240					1 335 240	" "
	N								
	L								
1804		3 739	1 346 040					1 346 040	" "
	N								
	L	600	216 000					216 000	Gosling 1910 : 476.
1805		196	689 760					689 760	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								
	L	554	199 440					199 440	Gosling 1910 : 476.
1806		2 040	734 400					734 400	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								
	L	420	151 200					151 200	Gosling 1910 : 476.
1807		3 469	1 248 840					1 248 840	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								
	L								
1808		3 272	1 177 920					1 177 920	" "
	N								
	L								
1809		4 060	1 463 040					1 463 040	Cession du Labrador à T.-N., non compris les Îles-de-la-Mad.
	N								
	L								
1810		5 747	2 068 920					2 068 920	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								
	L	1 480	534 960					534 960	Gosling 1910 : 476.
1811		2 694	969 840					969 840	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								
	L	1 270	457 200					457 200	Gosling 1910 : 476.
1812		3 831	1 379 160					1 379 160	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								Début de la guerre de 1812.
	L	2 069	744 840					744 840	Gosling 1910 : 476.
1813		3 737	1 345 320					1 345 320	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								
	L	2 129	766 440					766 440	Gosling 1910 : 476.
1814		3 425	1 233 000					1 233 000	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								Paix avec la France.
	L								
1815		2 752	990 720					990 720	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								Paix avec les É.-U.
	L								
1816		2 499	899 640					899 640	C.O. 194 (in Ryan 1969).
	N								
	L								

TABLEAU A.3 (suite)

Année		S. saumuré		En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
		tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	
1817	N L	2 194		789 840				789 840	" "
1818	N L	1 194		429 840				429 840	" "
1819	N L	2 087		751 320				751 320	" "
1820	N L	1 808 417		650 880 150 120				650 880 150 120	" " Gosling 1910 : 476.
1821	N L	1 916		689 760				689 760	C.O. 194 (in Ryan 1969).
1822	N L	2 650		954 000				954 000	" "
1823	N L	2 257		812 520				812 520	" "
1824	N L	1 752		630 720				630 720	" "
1825	N L	3 127		1 125 720				1 125 720	" " Limite du Labrador fixée à Blanc-Sablon.
1826	N L	3 204 1 124		1 153 440 404 640				1 153 440 404 640	C.O. 194 (in Ryan 1969). Gosling 1910 : 402.
1827	N L	2 889		1 040 040				1 040 040	C.O. 194 (in Ryan 1969).
1828	N L	2 330,5		838 980				838 980	" "
1829	N L	2 795 1 200		1 006 200 432 000				1 006 200 432 000	" " Gosling 1910 : 479.
1830	N L	4 322		1 555 920				1 555 920	C.O. 194 (in Ryan 1969).
1831	N L	3 710 1 330		1 335 600 478 800				1 335 600 478 800	" " Tocque 1878 : 300.
1832	N L	3 302,5		1 188 900				1 188 900	C.O. 194 (in Ryan 1969).
1833	N L	2 901		1 044 360				1 044 360	" "

TABLEAU A.3 (suite)

Année		S. saumuré		En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
		tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	
1834	N L	2 625		945 000				945 000	J.N.H.A. 1836.
1835	N L	2 477		891 720				891 720	J.N.H.A. 1836.
1836	N L	2 130		766 800				766 800	J.N.H.A. 1837.
1837	N L	2 262		814 320				814 320	J.N.H.A. 1838.
1838	N L	4 408		1 586 880				1 586 880	B.B. 1838.
1839	N L	2 922		1 051 920				1 051 920	B.B. 1839.
1840	N L	3 396		1 222 560				1 222 560	B.B. 1840.
1841	N L	3 642		1 311 120				1 311 120	B.B. 1841.
1842	N L	4 715		1 697 400				1 697 400	Prowse 1895 : 710.
1843	N L	4 058		1 460 880				1 460 880	B.B. 1843.
1844	N L	3 754		1 351 440				1 351 440	B.B. 1844.
1845	N L	3 545		1 276 200				1 276 200	B.B. 1845.
1846	N L		5 201	1 248 240				1 248 240	B.B. 1846.
1847	N L		4 917	1 180 080				1 180 080	B.B. 1847.
1848	N L		3 822	917 280				917 280	B.B. 1848.
1849	N L		5 911	1 418 640				1 418 640	B.B. 1849.
1850	N L	1 933	1 700	1 103 880				1 103 880	B.B. 1850.
1851	N L	2 956	1 613	1 451 280	18	1296 <sup>1</sup>		1 452 576	B.B. 1851.
1852	N L	2 899 1 200	765	1 227 240 432 000				1 227 240 432 000	J.N.H.A. 1860. J.N.H.A. 1853 (Baie des Esquimaux seulement).

TABLEAU A.3 (suite)

Année	S. saumuré			En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
	tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	lb p.r.	
1853	N	2 840	1 626	1 412	640			1 516 665	J.N.H.A. 1854. Le total comprend 1387 pq. (104 025 lb p.r.) <sup>2</sup> .
	L								
1854	N	2 601	602	1 080	840			1 093 365	J.N.H.A. 1860. Le total comprend 167 pq. (12 525 lb p.r.) <sup>2</sup> .
	L								
1855	N	2 481	647	1 048	440			1 061 640	J.N.H.A. 1860. Le total comprend 176 pq. (13 200 lb p.r.) <sup>2</sup> .
	L								
1856	N	1 216	1 156	715	200			729 450	J.N.H.A. 1857. Le total comprend 190 pq. (14 200 lb p.r.) <sup>2</sup> .
	L								
1857	N	2 486	815	1 090	560			1 094 010	J.N.H.A. 1860. Le total comprend 46 pq. (3 450 lb p.r.) <sup>2</sup> .
	L								
1858	N	2 726		981	360			989 535	J.N.H.A. 1859. Le total comprend 109 pq. (8 175 lb p.r.) <sup>2</sup> .
	L								
1859	N	3 716		1 337	760			1 339 935	J.N.H.A. 1860. Le total comprend 29 pq. (2 175 lb p.r.) <sup>2</sup> .
	L								
1860	N	3 963		1 426	680			1 436 880	J.N.H.A. 1860-1861. Le total comprend 51 q. (5 100 lb p.r.) <sup>3</sup> .
	L	1 080		388	800			388 800	Gosling 1910 : 478; J.N.H.A. 1866.
1861	N	2 924		1 052	640			1 052 640	J.N.H.A. 1862.
	L	1 061		381	960			381 960	Gosling 1910 : 478; J.N.H.A. 1866.
1862	N	4 227		1 521	720			1 523 120	J.N.H.A. 1863. Le total comprend 14 q. (1 400 lb p.r.) <sup>3</sup> .
	L	1 208		434	880			434 880	Gosling 1910 : 478; J.N.H.A. 1866.
1863	N	3 179	1 767	1 568	520			1 573 120	J.N.H.A. 1864. Le total comprend 46 q. (4 600 lb p.r.) <sup>3</sup> .
	L	2 172		781	920	708,3	50 997	832 917	Gosling 1910 : 478; J.N.H.A. 1864, 1866.

TABLEAU A.3 (suite)

Année	S. saumuré			En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
	tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	lb p.r.	
1864	N	1 765	1 257					938 230	J.N.H.A. 1865. Le total comprend 11,5 q. (1 150 lb p.r.) <sup>3</sup> .
	L	514						185 040	Gosling 1910 : 478; J.N.H.A. 1866.
1865	N	2 418	1 598					1 264 300	J.N.H.A. 1866. Le total comprend 103 q. (10 300 lb (p.r.) <sup>3</sup> .
	L	87						31 320	Gosling 1910 : 478.
1866	N	2 917	977		873	62 856		1 347 456 <sup>4</sup>	" "
	L	846						304 560	
1867	N	2 472	1 867		516	37 152		1 375 152	J.N.H.A. 1868.
	L								
1868	N	2 814	2 577		1 730	124 560		1 756 080	J.N.H.A. 1869.
	L								
1869	N	4 712	2 700		91	6 552		2 350 872	J.N.H.A. 1870.
	L								
1870	N	3 258	2 476		73,5	5 292		1 772 412	J.N.H.A. 1871.
	L								
1871	N	1 863	1 151					954 768	J.N.H.A. 1872.
	L								
1872	N	4 165		1 499 400	214	15 408		1 514 808	J.N.H.A. 1873.
	L								
1873	N	5 557		2 000 520	601,5	43 308		2 043 828	J.N.H.A. 1874. Gosling 1910 : 478. (Selon J.N.H.A. 1874, L = 1 467 t).
	L	1 747		628 920				628 920	
1874	N	5 898		2 123 280	99	7 128		2 130 408	J.N.H.A. 1875. <i>Ibid.</i>
	L	1 539		554 040	966	69 570		623 610	
1875	N	5 419		1 950 840	586	42 192		1 993 032	J.N.H.A. 1876. <i>Ibid.</i>
	L	2 561		921 960	909,2	65 460		987 420	
1876	N	4 345		1 564 200	6	432		1 564 632	J.N.H.A. 1877. <i>Ibid.</i> « Maisons » de T.-N. seulement.
	L	1 443		519 480				519 480	
1877	N	5 897		2 122 920	89	6 408		2 129 328	J.N.H.A. 1878. <i>Ibid.</i> « Maisons » de T.-N. seulement.
	L	1 303		469 080				469 080	
1878	N	5 342		1 923 120	570	41 040		1 964 160	J.N.H.A. 1879. <i>Ibid.</i> « Maisons » de T.-N. seulement.
	L	666		239 760				239 760	
1879	N	6 115		2 201 400	137	9 864	30 000 <sup>5</sup>	30 000	J.N.H.A. 1880. (premières exp. de s. congelé?). <i>Ibid.</i> « Maisons » de T.-N. seulement.
	L	592		213 120				213 120	

TABLEAU A.3 (suite)

Année	S. saumuré			En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
	tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	lb p.r.	
1880	N	2 581	929 160	68	4 896	210 482	210 482	1 149 978	J.N.H.A. 1881. Le total comprend 272 bourriches (5 440 lb p.r.) <sup>6</sup> .
	L	264	95 040					95 040	<i>Ibid.</i> « Maisons » de T.-N. seulement.
1881	N	2 600	936 000	114	8 208			944 208	J.N.H.A. 1882.
	L	507	182 520	209	15 048	55 000	55 000	252 568	<i>Ibid.</i> « Maisons » de T.-N. seulement.
1882	N	2 859	1 029 240					1 029 240	J.N.H.A. 1883.
	L	389	140 040					140 040	<i>Ibid.</i> « Maisons » de T.-N. seulement.
1883	N	4 046	1 456 560					1 456 560	J.N.H.A. 1884.
	L	899	323 640	479	34 488			358 128	<i>Ibid.</i> Exportation directe.
1884	N	5 344	1 923 840					1 923 840	J.N.H.A. 1885.
	L								
1885	N	4 546	1 636 350			4 800 <sup>7</sup>	4 800	1 641 360	J.N.H.A. 1886.
	L								
1886	N	3 320	1 195 200	150	10 800			1 206 000	J.N.H.A. 1887.
	L								
1887	N	4 401	1 584 360	2.5	180			1 588 440	J.N.H.A. 1888. Le total comprend 3 000 lb s.f. (3 900 lb p.r.) <sup>8</sup> .
	L								
1888	N	4 037	1 453 320	275	19 800			1 473 120	J.N.H.A. 1889.
	L	624	224 640					224 640	<i>Ibid.</i> Exportation directe.
1889	N	3 508	1 262 880	314	22 608			1 286 008	J.N.H.A. 1890. Le total comprend 400 lb. s.f. (520 lb p.r.) <sup>8</sup> .
	L	581	209 160					209 160	<i>Ibid.</i> Exportation directe.
1890	N	4 639	1 670 040	756	54 432	2 500	2 500	1 726 972	J.N.H.A. 1891.
	L	822	295 920			38 080	38 080	334 000	<i>Ibid.</i> Exportation directe.
1891	N	4 678	1 684 080	463	33 336			1 717 416	J.N.H.A. 1892.
	L	745	268 200					268 200	<i>Ibid.</i> Exportation directe.
1892	N	1 951	702 360	180	12 960			715 320	J.N.H.A. 1893. Chiffres partiels.
	L								
1893	N	2 819	1 014 840	63	4 536			1 019 376	J.N.H.A. 1894.
	L	680	244 800					244 800	<i>Ibid.</i> Exportation directe.
1894	N	2 651	954 360	72	5 184			959 544	J.N.H.A. 1894-95.
	L	565	203 400					203 400	<i>Ibid.</i> Exportation directe.

TABLEAU A.3 (suite)

Année	S. saumuré			En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
	tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	lb p.r.	
1895	N		1 109 160	1 870	134 640	8 400 <sup>9</sup>	8 400	2 525 200	J.N.H.A. 1896.
	L		330 120					330 120	<i>Ibid.</i> Exportation directe.
1896	N		1 443 240	172	12 384			1 455 624	J.N.H.A. 1898.
	L		230 040					230 040	<i>Ibid.</i> Exportation directe <sup>10</sup> .
1897	N		936 360	57	4 104			940 464	B.B. 1898; J.N.H.A. 1911.
	L		212 040					212 040	B.B. 1898.
1898	N		1 328 400			22 003	22 003	1 350 403	B.B. 1899; J.N.H.A. 1911;
	L	150	243 000					243 000	DOF 1898. DOF 1898.
1899	N		1 741 320	124	8 928	118 500	118 500	1 868 748	B.B. 1900. Couvre
	L	(?) <sup>11</sup>						(?)	probablement « L ». <i>Ibid.</i> Fortes prises dans « L » <sup>12</sup> .
1900	N		2 392 920	54	3 888	91 103	91 103	2 487 911	B.B. 1901. Couvre
	L	(?)						(?)	probablement « L ». Probablement inclus dans « N ».
1901	N		2 101 680			134 766	134 766	2 236 446	J.N.H.A. 1911. Couvre
	L	(?)						(?)	probablement « L ». Probablement inclus dans « N ».
1902	N		1 038 600			167 208	167 208	1 205 808	J.N.H.A. 1911. Couvre
	L	(?)						(?)	probablement « L ». Probablement inclus dans « N ».
1903	N		905 400	228	16 416	129 475	129 475	1 051 291	J.N.H.A. 1905.
	L	138	250 200					250 200	J.N.H.A. 1904.
1904	N		888 840	246	17 712	192 054	192 054	1 098 606	J.N.H.A. 1906.
	L		408 600					408 600	J.N.H.A. 1905.
1905	N		1 161 000	131	9 432	251 156	251 156	1 421 588	J.N.H.A. 1906;
	L		611 640					611 640	J.N.H.A. 1907. J.N.H.A. 1906.
1906	N		1 395 360	201	14 472	164 302	164 302	1 574 134	J.N.H.A. 1908.
	L		302 400					302 400	<i>Ibid.</i> 1907.
1907	N		858 240	216	15 552	154 670	154 670	1 028 462	<i>Ibid.</i> 1909.
	L	1,0	257 640	1				257 640	<i>Ibid.</i> 1908.
1908	N		638 640	392	28 224	139 085	139 085	805 949	<i>Ibid.</i> 1910.
	L	152,5	165 120					165 120	<i>Ibid.</i> 1909.
1909	N		1 106 640	62	4 464	161 931	161 931	1 273 035	<i>Ibid.</i> 1911.
	L	177,5	219 360					219 360	<i>Ibid.</i> 1910.

TABLEAU A.3 (suite et fin)

Année	S. saumuré			En conserve		Frais ou congelé		Total	Sources et observations
	tc.	b.	lb p.r.	c.	lb p.r.	lb	lb p.r.	lb p.r.	
1910	N	2 897		256 <sup>13</sup>	18 432	208 505	208 505	1 269 857	<i>Ibid.</i> 1912.
	L	178	310					138 480	<i>Ibid.</i> 1911 <sup>14</sup> .

<sup>1</sup> p.r. par caisse =  $48 \times 1,5 = 72$  lb.

<sup>2</sup> pq. = paquet (ou boîte), habituellement 75 lb p. habillé.

<sup>3</sup> q. = quintal (approx.); emploi rare, faibles quantités, p.r. = p. habillé.

<sup>4</sup> Rapports des garde-pêche (J.N.H.A. 1874 : 847) « N » + « L » = 5 466 b. en 1865 et 6 478 b. en 1866, soit à peu près comme auparavant.

<sup>5</sup> quantité consignée : 13 tonnes (J.N.H.A. 1879).

<sup>6</sup> bourriche = 20 lb. Occasionnel, petites quantités seulement, p. habillé = p.r.

<sup>7</sup> 20 barils de s. congelé; 1 b. = 240 lb p.r.

<sup>8</sup> s.f. = saumon fumé; p. habillé  $\times 1,3 =$  p.r.

<sup>9</sup> Valeur à l'exportation : 420 \$, 0,05¢/lb.

<sup>10</sup> Probablement produit au Labrador par des firmes de T.-N. (J.N.H.A. 1898).

<sup>11</sup> (?) = pas de données chiffrées.

<sup>12</sup> Les très fortes prises du Labrador expliquent la nette augmentation . . . » (B.B. 1900 : 3).

<sup>13</sup> Exportations seulement. Première année où les conserveries ont des permis.

<sup>14</sup> De 1906 à 1910, il est difficile de séparer « N » de « L »; nous avons indiqué les chiffres les plus probables.

TABLEAU A.4 Sommaire annoté de la production du saumon de l'Atlantique (principalement sous forme d'exportations) selon les premiers relevés, pour l'île de Terre-Neuve et le Labrador, sans tenir compte de la consommation domestique (données de base et sources identiques à celles du tableau A.3, sauf indication contraire).

Année	Prises « N » <sup>1</sup>		Prises « L » <sup>1</sup>		N + L		Observations <sup>2</sup>
	milliers de lb	t	milliers de lb	t	milliers de lb	t	
1720	—	—	—	—	—	—	
21	—	—	—	—	—	—	
22	—	—	—	—	—	—	
23	144	65,3	—	—	—	—	
24	198	89,8	—	—	—	—	
1725	245	111,1	—	—	—	—	
26	324	147,4	—	—	—	—	
27	320	145,1	—	—	—	—	
28	—	—	—	—	—	—	
29	72	32,7	—	—	—	—	
1730	224	101,6	—	—	—	—	
31	162	73,5	—	—	—	—	
32	113	51,3	—	—	—	—	
33	198	89,8	—	—	—	—	
34	196	88,9	—	—	—	—	
1735	176	79,8	—	—	—	—	
36	443	200,9	—	—	—	—	Pêche anglaise du c. Saint-Jean au c. Sainte-Marie.
37	—	—	—	—	—	—	
38	256	116,1	—	—	—	—	
39	428	194,1	—	—	—	—	Guerre d'Espagne, 1739-1748.
1740	296	134,2	—	—	—	—	
41	248	112,5	—	—	—	—	
42	189	85,7	—	—	—	—	
43	608	275,7	—	—	—	—	
44	—	—	—	—	—	—	Guerre de Succession d'Autriche (phase américaine, 1744-1748)
1745	536	243,1	—	—	—	—	
46	581	263,5	—	—	—	—	
47	—	—	—	—	—	—	
48	882	400	—	—	—	—	Paix d'Aix-la-Chapelle.
49	649	294,3	—	—	—	—	
1750	441	200	—	—	—	—	Extension de la pêche le long de la côte sud <sup>3</sup> .
51	312	141,5	—	—	—	—	
52	627	284,4	—	—	—	—	
53	305	138,3	—	—	—	—	
54	475	215	—	—	—	—	
1755	342	155,0	—	—	—	—	Début de la guerre de Sept Ans.
56	—	—	—	—	—	—	
57	1 745	791,4	—	—	—	—	
58	547	248,1	—	—	—	—	
59	832	377,3	—	—	—	—	Prise de Québec par les Britanniques.
1760	666	302,0	—	—	—	—	
61	—	—	—	—	—	—	
62	—	—	—	—	—	—	Occupation de St. John's par les Français.
63	250	113,4	—	—	—	—	Cession du Labrador à T.-N.
64	835	378,7	—	—	—	—	Présence britannique au Labrador.

TABLEAU A.4 (suite)

Année	Prises « N » <sup>1</sup>		Prises « L » <sup>1</sup>		N + L		Observations <sup>2</sup>
	milliers de lb	t	milliers de lb	t	milliers de lb	t	
1765	422	191,4	—	—	—	—	Début de la pêche sur la côte ouest (G.-B.).
66	403	132,8	—	—	—	—	
67	362	164,2	16	7,3	378	171,4	Premiers relevés au Labrador.
68	—	—	—	—	—	—	
69	331	150,1	—	—	—	—	
1770	234	106,1	—	—	—	—	
71	453	205,4	—	—	—	—	
72	264	119,8	50	22,7	314	142,4	
73	1 275	578,2	95	43,1	1 370	621,3	
74	1 260	571,4	311	141,0	1 571	712,5	Cession du Labrador au Québec.
1775	1 572	712,9	509	230,8	2 081	943,8	Guerre de l'Ind. amér. (1775-1783)
76	831	376,9	372	168,7	1 203	545,6	
77	—	—	—	—	—	—	
78	333	151,0	—	—	—	—	Guerre avec la France
79	—	—	274	124,3	—	—	Abondance de saumon dans la b.S <sup>4</sup> .
1780	—	—	—	—	—	—	
81	—	—	—	—	—	—	
82	—	—	—	—	—	—	
83	—	—	—	—	—	—	Traité de Versailles.
84	261	118,4	243	110,2	504	228,6	Les Anglais passent du French Shore au Labrador.
1785	843	382,3	251	113,8	1 094	495,1	
86	935	424,0	—	—	—	—	
87	1 391	630,8	—	—	—	—	
88	1 345	610,0	—	—	—	—	
89	838	380,1	—	—	—	—	Début de la Rév. franç.
1790	1 076	488,0	—	—	—	—	Bonne pêche dans la b.S.
91	1 291	585,5	—	—	—	—	
92	1 655	750,6	50	22,7	1 705	773,2	Labrador : voir Innis p. 294.
93	1 153	522,9	—	—	—	—	
94	2 021	916,6	—	—	—	—	
1795	1 292	585,9	—	—	—	—	
96	—	—	—	—	—	—	
97	887	402,3	—	—	—	—	
98	—	—	—	—	—	—	
99	—	—	—	—	—	—	
1800	647	293,4	—	—	—	—	Pêche à l'ouest de la b. de F <sup>5</sup> .
01	608	275,7	—	—	—	—	
02	—	—	—	—	—	—	
03	1 335	605,4	—	—	—	—	
04	1 346	610,4	216	98,0	1 562	708,4	Pêche médiocre dans la b. de F.
1805	690	312,9	199	90,3	889	403,2	
06	734	333,9	151	68,5	885	401,4	
07	1 249	566,4	—	—	—	—	
08	1 178	534,2	—	—	—	—	
09	1 463	663,5	—	—	—	—	Cession du Labr. à T.-N.

TABLEAU A.4 (suite)

Année	Prises « N » <sup>1</sup>		Prises « L » <sup>1</sup>		N + L		Observations <sup>2</sup>
	milliers de lb	t	milliers de lb	t	milliers de lb	t	
1810	2 070	938,8	535	242,6	2 605	1 181,4	
11	970	439,9	457	207,3	1 427	647,2	
12	1 379	626,4	745	337,9	2 124	963,3	Début de la guerre de 1812.
13	1 345	610,0	766	347,4	2 111	957,4	Bonne pêche, marchés solides.
14	1 233	559,2	—	—	—	—	Fin de la guerre avec les É.-U.
1815	991	449,4	—	—	—	—	Paix avec la France.
16	900	408,2	—	—	—	—	Dépression économique.
17	790	358,3	—	—	—	—	
18	430	195,0	—	—	—	—	
19	751	340,6	—	—	—	—	
1820	651	295,2	150	68,0	801	363,3	
21	689	312,3	—	—	—	—	
22	954	432,7	—	—	—	—	
23	813	368,7	—	—	—	—	
24	631	286,2	—	—	—	—	
1825	1 126	510,7	—	—	—	—	Établ. de la limite du Labrador.
26	1 153	522,9	405	183,7	1 558	706,6	
27	1 040	471,7	—	—	—	—	Prises médiocres dans l'inlet Hamilton.
28	839	380,5	—	—	—	—	
29	1 006	456,2	432	195,9	1 438	652,2	360 000 lb du Lab. consignées à T.-N. <sup>6</sup> .
1830	1 556	705,7	—	—	—	—	
31	1 336	605,9	479	217,2	1 815	823,1	
32	1 189	539,2	—	—	—	—	
33	1 044	473,5	—	—	—	—	
34	945	428,6	—	—	—	—	
1835	892	404,5	—	—	—	—	
36	767	347,9	—	—	—	—	Cie de la baie d'H. à l'inlet Hamilton.
37	814	369,2	—	—	—	—	
38	1 587	719,7	—	—	—	—	
39	1 052	477,1	—	—	—	—	
1840	1 223	554,7	—	—	—	—	
41	1 311	594,6	—	—	—	—	
42	1 697	769,6	—	—	—	—	
43	1 461	662,6	—	—	—	—	
44	1 351	612,7	—	—	—	—	
1845	1 276	578,7	—	—	—	—	
46	1 248	566,0	—	—	—	—	
47	1 080	489,8	—	—	—	—	
48	917	415,9	—	—	—	—	
49	1 419	643,5	—	—	—	—	
1850	1 104	500,7	—	—	—	—	
51	1 453	659,0	—	—	—	—	
52	1 227	556,5	432	195,9	1 659	752,4	Limite du Labr. à l'inlet Hamilton.
53	1 517	688,0	—	—	—	—	
54	1 093	495,7	—	—	—	—	

TABLEAU A.4 (suite)

Année	Prises « N » <sup>1</sup>		Prises « L » <sup>1</sup>		N + L		Observations <sup>2</sup>
	milliers de lb	t	milliers de lb	t	milliers de lb	t	
1855	1 062	481,6	—	—	—	—	
56	729	330,6	—	—	—	—	Pêche médiocre dans la région de Burin.
57	1 094	496,2	—	—	—	—	
58	990	449,0	—	—	—	—	Pêche médiocre dans la baie Sainte-Marie <sup>8</sup> .
59	1 340	607,7	—	—	—	—	" "
1860	1 437	651,7	389	176,4	1 826	828,1	Début de la pêche anglaise au nord de la b. des I <sup>9</sup> .
61	1 053	477,6	382	173,2	1 435	605,8	Invention de la trappe à morue.
62	1 523	690,7	435	197,3	1 958	888,0	
63	1 573	713,4	833	377,8	2 406	1 091,2	B.S. = 1500 tc.
64	938	425,4	185	83,9	1 123	509,3	Déclin de la pêche au Labrador.
1865	1 264	573,2	597	270,8	1 861	844,0	Labr. : voir P.C. 410, p. 1288-89.
66	1 347	610,9	305	138,3	1 652	749,2	Gosling : « L » = 846 tc.
67	1 375	623,6	—	—	—	—	B.S. = 290 000 lb <sup>10</sup> .
68	1 756	796,4	—	—	—	—	Bonne pêche dans l'inlet Hamilton.
69	2 350	1 065,8	—	—	—	—	Cartwright : 204 000 lb <sup>11</sup> .
1870	1 772	803,6	—	—	—	—	B.S. = 164 000 lb <sup>12</sup> .
71	955	433,1	—	—	—	—	Premiers garde-pêche <sup>13</sup> .
72	1 515	687,1	—	—	—	—	Pêche médiocre sur la côte sud.
73	2 044	927,0	629	285,3	2 673	1 212,2	Voir note 14 ci-dessous.
74	2 130	966,0	624	283,0	2 754	1 249,0	
1875	1 993	903,9	987	447,6	2 980	1 351,5	Pêche médiocre dans l'inlet Hamilton.
76	1 565	709,8	519	235,4	2 084	945,1	« L » = Maisons de « N » seulement.
77	2 129	965,5	469	212,7	2 598	1 178,2	" "
78	1 964	890,7	240	108,8	2 204	999,6	" "
79	2 241	1 016,3	213	96,6	2 454	1 112,9	" "
							Premières exportations de s. congelé.
1880	1 150	521,5	95	43,1	1 245	564,6	« L » = Maisons de « N » seulement.
81	944	428,1	253	114,7	1 197	542,9	" "
82	1 029	466,7	140	63,5	1 169	530,2	" "
83	1 457	660,8	358	162,4	1 815	823,1	« L » = « N » + « F » <sup>15</sup> .
84	1 924	872,6	—	—	—	—	Voir recensement de 1884 sur le Labrador.
1885	1 641	744,2	—	—	—	—	
86	1 206	547,2	—	—	—	—	
87	1 588	720,2	—	—	—	—	
88	1 473	668,0	225	102,0	1 698	770,1	« L » = « N » + « F ».
89	1 286	583,2	209	94,8	1 495	678,0	« L » = « N » + « F ».
1890	1 727	783,2	334	151,5	2 061	934,7	« L » = « N » + « F ».
91	1 717	778,7	268	121,5	1 985	900,2	« L » = « N » + « F ».
92	715	324,3	—	—	—	—	Chiffres partiels.
93	1 019	462,1	245	111,1	1 264	573,2	« L » = « N » + « F ».
94	960	435,4	203	92,1	1 163	527,4	
1895	1 252	567,8	330	149,7	1 582	717,5	« L » = « N » + « F ».
96	1 456	660,3	230	104,3	1 686	764,6	" "
97	940	426,3	212	96,2	1 152	522,5	" "
98	1 350	612,2	243	110,2	1 593	722,5	Début du service ferroviaire.
99	1 869	847,6	—	—	—	—	« N » peut inclure « L » <sup>16</sup> .

TABLEAU A.4 (suite et fin)

Année	Prises « N » <sup>1</sup>		Prises « L » <sup>1</sup>		N + L		Observations <sup>2</sup>
	milliers de lb	t	milliers de lb	t	milliers de lb	t	
1900	2 489	1 128,8	—	—	—	—	« N » peut inclure « L » <sup>16</sup> .
01	2 236	1 014,1	—	—	—	—	« N » inclut « L »?
02	1 206	546,9	—	—	—	—	« N » inclut « L »?
03	1 051	476,6	250	113,4	1 301	590,0	« N » n'inclut pas « L ».
04	1 099	498,4	409	185,5	1 508	683,9	« N » n'inclut pas « L », Convention de 1904.
1905	1 422	644,9	612	277,6	2 034	922,5	« N » n'inclut pas « L ».
06	1 574	713,8	302	137,0	1 876	850,8	« N » inclut « L »?
07	1 028	466,2	258	117,0	1 286	583,2	« N » inclut « L »?
08	806	365,5	165	74,8	971	440,4	
09	1 273	577,3	219	99,3	1 492	676,6	Pêche médiocre dans « L ».

<sup>1</sup> « N » = île de Terre-Neuve; « L » = Labrador.

<sup>2</sup> Voir sources complémentaires au tableau A.3.

<sup>3</sup> Jusqu'aux baies de Plaisance et de Fortune.

<sup>4</sup> Baie Sandwich (Labrador).

<sup>5</sup> Baie de Fortune.

<sup>6</sup> Gosling, *op. cit.* : 479.

<sup>7</sup> Nom antérieur : baie des Esquimaux.

<sup>8</sup> Baie Sainte-Marie.

<sup>9</sup> Baie des Îles.

<sup>10</sup> J.N.H.A. 1868 : 513.

<sup>11</sup> J.N.H.A. 1870 : 493.

<sup>12</sup> J.N.H.A. 1871 : 647.

<sup>13</sup> J.N.H.A. 1872 : 716.

<sup>14</sup> J.N.H.A. 1874 : 517 : « L » = 1 467 tc. (env. 530 000 lb p.r.).

<sup>15</sup> « F » = firmes étrangères (britanniques) au Labrador.

<sup>16</sup> Entre 1899 et 1907, comme il est indiqué, les prises de « L », qu'elles soient ou non consignées séparément, sont parfois apparemment incluses dans celles de « N ».

TABLEAU A.5 Sommaire annoté de la production du saumon de l'Atlantique du Labrador, 1767-1909, sans ajustement pour la consommation domestique.

Année	Prises		Tonnes	Sources et observations <sup>1</sup>
	Tierces	p.r. (milliers de lb)		
1767	45 +	16 + <sup>2</sup>	7,3	Gosling 1910. Premiers relevés du Labrador.
1772	140	50	22,7	P.C. 841 : 2019. Couvre une partie du Québec.
73	265	95	43,1	P.C. 845 : 2021.
74	865	311	141,0	P.C. 846 : 2022.
1775	1 414	509	230,1	P.C. 847 : 2023. Début de la pêche dans la b.S.
76	1 032	372	168,7	P.C. 850 : 2025. Bonne pêche dans la b.S.
79	762	274	124,3	P.C. 851 : 2026. Abondance de saumon dans la b.S.
1783	—	—	—	Pêche médiocre dans la b.S. <sup>3</sup> .
84	676	243	110,2	Gosling, <i>op. cit.</i> Les Anglais passent du French Shore au Labr.
1785	696	251	113,8	P.C. 852 : 2027. B.S. = 400 tc <sup>3</sup> .
1790	—	—	—	Bonne pêche dans la b.S. <sup>3</sup> .
91	—	—	—	" " " " "
92	138	50	22,7	Innis 1940 : 294, F.N. 13. Région de Forteau seulement.
1804	600	216	98,0	Gosling, <i>op. cit.</i> : 476. Pêche médiocre dans la b.S.
1805	554	199	90,3	<i>Ibid.</i>
06	420	151	68,5	"
09	—	—	—	Le Labrador revient à T.-N.
1810	1 486	535	242,6	Gosling, <i>op. cit.</i> : 476.
11	1 270	457	207,3	<i>Ibid.</i>
12	2 069	745	337,9	<i>Ibid.</i> Début de la guerre de 1812.
13	2 129	766	347,4	<i>Ibid.</i> Bonne pêche, bons marchés.
1820	417	150	68,0	<i>Ibid.</i>
1826	1 124	405	183,7	<i>Ibid.</i> 402. B.S. env. 700 tc.
27	—	—	—	B.S. = 350 tc.; inlet H. = 400 tc <sup>4</sup> .
28	—	—	—	B.S. = 600 tc <sup>4</sup> .
29	1 200	432	195,9	Gosling, <i>op. cit.</i> : 476. 1000 tc. à « N ». B.S. = 700 tc <sup>4</sup> .
1830	—	—	—	B.S. = 485 tc.; inlet H. = 450 tc <sup>4</sup> .
31	1 330	479	217,2	Tocque 1878 : 300.
1852	1 200	432	195,9	J.N.H.A. 1853 : inlet H. seulement.
1860	1 080	389	176,4	J.N.H.A. 1866. « F » = 1025, « N » = 55 tc <sup>5</sup> .
61	1 061	382	173,2	<i>Ibid.</i> « F » = 1031, « N » = 30 tc.
62	1 208	435	197,3	<i>Ibid.</i> « F » = 1148, « N » = 60 tc.
63	2 172	833	377,8	<i>Ibid.</i> « F » = 1988, « N » = 184 tc., 51 000 lb conserve.
64	514	185	83,9	<i>Ibid.</i> Toutes « F », baisse des prises.

TABLEAU A.5 (suite et fin)

Année	Prises			Sources et observations <sup>1</sup>
	Tierces	p.r. (milliers de lb)	Tonnes	
1865	1 657	597	270,7	P.C. 410 : 1 288-89.
66	846	305	138,3	Gosling, <i>op. cit.</i> : 478.
67	—	—	—	J.N.H.A. 1868 : B.S. = 600 tc. + conserve.
69	—	—	—	J.N.H.A. 1870 : B.S. = 400 tc. + conserve.
1870	—	—	—	J.N.H.A. 1871 : B.S. = 190 tc. + conserve.
72	—	—	—	J.N.H.A. 1873 : Faibles prises de Cartwright.
73	1 747	629	285,3	Gosling, <i>op. cit.</i> : 478; J.N.H.A. 1874 : « F » = 77. « N » = 560, « Négociants » = 830 tc.
74	1 539	624	282,9	J.N.H.A. 1875 « F » = 500, « N » = 1 039 tc.
1875	2 561	987	447,6	J.N.H.A. 1876, « F » = 950, « N » = 1611 tc.; B.S. = 800 tc + conserve.
76	1 443	519	235,4	J.N.H.A. 1877. Toutes « N » B.S. « remarquable ».
77	1 303	469	212,7	J.N.H.A. 1878. Toutes « N ».
78	666	240	108,8	J.N.H.A. 1879. Toutes « N ».
79	592	213	96,6	J.N.H.A. 1880. Toutes « N ». Pêche très mauvaise à Rigolet.
1880	264	95	43,1	J.N.H.A. 1881. Toutes « N ».
81	507	253	114,7	J.N.H.A. 1882. Toutes « N », un peu de s. congelé et de conserve.
82	389	140	63,5	J.N.H.A. 1883. Toutes « N ».
83	899	358	162,4	J.N.H.A. 1884. Toutes « N ». 35 000 lb conserve incluses.
84	1 868	672	304,8	Résultats du recensement 1884.
1888	624	225	102,0	J.N.H.A. 1889.
89	581	209	94,8	J.N.H.A. 1890.
1890	822	334	151,5	J.N.H.A. 1891. (38 000 lb s. congelé incluses)
91	745	268	121,5	J.N.H.A. 1892.
93	680	245	111,1	J.N.H.A. 1894.
94	565	203	92,1	J.N.H.A. 1896.
1895	917	330	149,7	J.N.H.A. 1897.
96	639	230	104,3	J.N.H.A. 1898.
97	589	212	96,1	Livre bleu 1897.
98	575	243	110,2	Dép. des p. mar. 1898.
1900	1 719	619	280,7	Résultats du recensement 1901. Inlet H. = 295 tc.
03	603	250	113,4	J.N.H.A. 1904.
04	1 135	409	185,5	J.N.H.A. 1905.
1905	1 699	612	277,6	J.N.H.A. 1906.
06	840	302	137,0	J.N.H.A. 1907.
07	715	258	117,0	J.N.H.A. 1908, C.B.H. = 617 tc.; « N » = 98 tc.
08	357	165	74,8	J.N.H.A. 1909. Pêche médiocre.
09	491	219	99,3	J.N.H.A. 1910. Pêche et prix médiocres.

<sup>1</sup> Abréviations : « N » = île de Terre-Neuve; « L » ou Labr. = Labrador, B.S. = baie Sandwich, inlet H. = inlet Hamilton.

<sup>2</sup> + indique que le volume réel est supérieur aux chiffres.

<sup>3</sup> Dédutions concernant la b.S., d'après les journaux de Cartwright.

<sup>4</sup> Doc. sur la querelle de frontière (Boundary Dispute Documents), boîte 10, dossier 1.

<sup>5</sup> « F » = firmes étrangères, « N » = firmes de l'île de Terre-Neuve.



Pêches  
et Océans

Fisheries  
and Oceans

Canada